

POUR LE FÉDÉRALISME



Une du *Fédéchoses* numéro 7, deuxième année, 1974

Focus : Face à la vague brune, l'Europe au pied du mur

À l'issue des élections européennes qui se sont tenues du 6 au 9 juin 2024, *Fédéchoses* revient sur la campagne, les résultats européens et les perspectives pour l'intégration européenne. Face à la montée du national-populisme, la Fédération européenne devient une nécessité pour que les tergiversations nationales ne bloquent pas notre projet de paix continental.

Féd'actualité : Les démocraties du Sud de l'Europe, quelques 50 ans après

Le 25 avril, nous commémorons les 50 ans de la Révolution des Œillets qui a mis fin au régime dictatorial portugais. L'occasion de revenir et faire redécouvrir aux plus jeunes, les liens et contacts existant entre les fédéralistes et les opposants aux régimes dictatoriaux.

Féd'actualité : La Vème République en bout de course

La parution de ce numéro a été retardée pour attendre les résultats des élections législatives anticipées en France. L'édito et plusieurs articles dans ce numéro reviennent sur cette crise politique et institutionnelle.

Sommaire	2
Courrier des lecteurs et des lectrices	4
Éditorial	5
Le « billet d'humeur »	6
L'abîme nationaliste menace Strasbourg et Paris.....	6
Il y a 66 ans	7
Focus : Élections européennes : face à la vague brune, l'UE au pied du mur	8
Première partie : retour sur la campagne	8
Daniel Cohn-Bendit et Sylvie Goulard : « L'Europe fédérale, chiche ? »	8
Reprendre notre destin collectif en main passe par le fédéralisme européen.....	10
La crise de la conscience européenne.....	12
Deuxième partie : Résultat des élections européennes	14
La campagne et l'avenir du Parlement européen.....	14
À l'annonce des résultats des élections européennes, la société civile appelle à poursuivre le combat pour l'Europe unie.....	17
Reconstruire la démocratie	17
L'Union des fédéralistes européens appelle à une coalition pro-Européenne	18
Troisième partie : Perspectives pour l'intégration européenne	19
Élargissement de l'UE : « ouvrons les négociations, on verra après ... »	19
La condamnation justifiée de la Hongrie par la Cour de Justice européenne	20
The Rule of law in the EU, the state of play	21
L'euro vecteur d'identité européenne, mais jusqu'où ?.....	23
Féd'actualité : Les démocraties du Sud de l'Europe, quelques 50 ans après	25
Les fédéralistes et les dictatures de l'Europe du Sud depuis la Seconde Guerre mondiale.....	25
Le Portugal, 50 ans après	27
25 avril au Portugal : carnets d'une Révolution fleurie	29
Exils au féminin : Bruxelles revisitée.....	31
Les adhésions ibériques de 1986, une opération exemplaire ?	33
Il y a 50 ans, Enrique Tierno Galvan, militant fédéraliste européen combattant antifranquiste	37
Seule la Fédération européenne peut faire renaître la démocratie en Espagne	38
Communiqué de presse de Mario Albertini, président du MFE italien et des leaders antifascistes espagnol, grec et portugais sur les élections directes du Parlement européen.....	39
Une brève histoire des idées fédéralistes au Portugal	40
Le fascisme, dernière ligne de défense de l'État national	43
Fédéchoses 1976 : Alekos Panagulis, antifasciste, héros de la Résistance européenne	44

<i>Féd'actualité : A l'occasion de son 75^{ème} anniversaire, le Conseil de l'Europe entre espoirs et refondation</i>	47
À la recherche de nos espoirs perdus.....	47
Le Conseil de l'Europe, la Russie et les droits de l'homme	49
Élections en Turquie : Communiqué de presse du DEM, Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples	51
<i>Le regard historique de Robert Belot</i>	52
Mythe de l'Olympisme et réalité nationaliste	52
<i>Actualité du réseau</i>	54
La Vème République en bout de course.....	54
Où il est question de livres, de passion, de Camus, d'Europe et d'amitié - qui riment tous avec fédéralisme... ..	55
<i>Fédéralisme, lutte et adaptation au dérèglement climatique</i>	57
Les Damnés de la Terre.....	57
<i>Bibliographie et bibliothèque fédéraliste</i>	59
Sylvie Goulard, L'Europe enfla si bien qu'elle creva, de 27 à 36 États	59
Élargissement : les dirigeants européens risquent d'avoir l'élargissement et le chaos.....	60
30 idées pour 2030 (reconstruire une Europe démocratique)	60
<i>Nouvelles publications</i>	61
<i>Camus et Job</i> , d'Alessandro Bresolin	61
<i>S'abonner à Fédéchoses et adhérer à Presse fédéraliste</i>	62

Courrier des lecteurs et des lectrices

Une association néo-calédonienne a pris contact avec l'UEF France. Nous publions, avec leur accord, le dernier de leur mail.

Bonjour,

Suite à votre mail, notre association, Aprofed (www.aprofed.nc) visant à prôner le fédéralisme est toute récente. Elle est constituée de calédoniens de souches, de métropolitains ainsi que de kanaks, principales composantes ethniques du pays. Nos membres sont aussi bien indépendantistes que non indépendantistes.

Crée en début de cette année, avec le pressentiment qu'une révolte était imminente, nous nous sommes ainsi penchés sur l'étude des différentes solutions possibles afin de proposer une alternative institutionnelle au territoire. Le fédéralisme s'est ainsi imposé naturellement.

Il semblerait qu'une solution de type fédérale était en cours de discussion entre les différents partis politiques depuis la mi-février en vue de la création d'un État fédéré en Nouvelle-Calédonie. Malheureusement le forcing de l'État avec le dégel du corps électoral, déclenchant le début de l'insurrection, a mis fin aux négociations. Le dialogue est depuis interrompu.

C'est pourquoi, nous nous permettons de contacter l'ensemble des personnes défendant le fédéralisme afin de diffuser l'information qu'une solution fédérale est prônée en Calédonie.

Comme indiqué sur notre site, la solution fédérale est promue en Calédonie depuis près de 50 ans. Il existe déjà une forme de fédéralisme mais qui n'est pas abouti, voir qui est une forme de leurre comme ce qui est proposé aujourd'hui à la Corse. A savoir, la Nouvelle-Calédonie dispose d'un système législatif au travers d'un Congrès, pouvant voter ses propres lois sur ses compétences. Néanmoins, celle-ci doivent avoir l'aval du conseil d'État et/ou du conseil constitutionnel français qui bien souvent modifie au profit de la France le contenu de la loi. C'est ainsi que la loi sur l'emploi local ne protège en rien les calédoniens mais profite aux métropolitains. Il en sera de même en Corse.

Le fédéralisme que nous proposons vise à s'appliquer certes en Nouvelle-Calédonie au vu de la situation mais également à être étendue à l'ensemble des territoires ultra-marins. Nous avons diffusé notre projet à un grand nombre de collectivités ultramarines pour cela. Nous pourrions également étendre cette vision aux régions françaises mais il serait illusoire de croire que le gouvernement français passe d'un système centralisé jacobin à un système fédéral, dans lequel il ne conserverait que les compétences régaliennes.

Le système fédéral est non seulement l'avenir de la relation entre les Outre-mer et la métropole mais également l'avenir des régions françaises ainsi que de l'union européenne. Le seul élément bloquant à son adoption étant le gouvernement français et sa vision archaïque que nous comprenons au vu de l'histoire de France mais qu'il convient de faire évoluer.

Il est malheureux que durant les élections européennes peu de candidats ont cité le fédéralisme. Il aura fallu 2 guerres mondiales pour qu'enfin cette notion soit mis en place. En espérant qu'une troisième ne soit pas nécessaire pour finaliser le projet fédéral européen.

Sur ces paroles bien tristes, faites savoir à vos contacts qu'une 3e voie existe en Calédonie et qu'elle est fédérale.

Henri-Bernard DUVAL
Association APROFED
Site web : www.aprofed.nc

English version

9 June 2024, 10.10pm. After the first slap in the face of the high scores of the Rassemblement National and Reconquête! (9 million votes, or 36% of the votes cast) in the European elections, there was a second: the announcement by the President of the Republic that he was dissolving the National Assembly and calling early elections. The *Fédéchoses* editorial committee decided to postpone publication of the June issue until after the legislative elections, i.e. after 7 July, in order to be able to adapt the content.

In April, we planned to publish a feature on the solidarity between federalists and opponents of the dictatorships in Portugal, Spain and Greece (a solidarity that also applied to our neighbours in Central Europe). This dossier is all the more topical because, as UEF France wrote in an article on 9 June, which was included in our dossier on the European elections: "The European federalist movement was built in the fight against fascism during the Second World War, in the Resistance. We must draw on the energy of our founders and foundresses, on their struggle, to fight foot to foot against this plague that is making a comeback."

A new term of office is beginning in the European Parliament, where Orbán and Bardella's far right forms the 3rd largest group. Although it seems that Von der Leyen has abandoned her idea of an alliance with the Reformists and Conservatives (ECR), the nationalists are gaining a foothold both in the Parliament and in the Council (Italy, Hungary, Sweden, Slovakia), where, with the early legislative elections in France, a nationalist blocking minority was almost reached. The federal solution is the only one capable of protecting European integration and all that has been achieved over the last 70 years, and of responding to the need to "take back control". Moreover, in a federal Europe, the arrival in power of the extreme right in a Member State would be less catastrophic for the Union than in the case of the intergovernmental Europe we know.

Finally, to protect France from the "delayed victory" of the far right, we urgently need to renovate the Jacobin Constitution, which, according to a study by the Greens/EFA group in the European Parliament, would withstand the arrival in power of an authoritarian force for 18 months. In forthcoming issues of our review, we shall be giving thought to the French Fifth Republic. Federalism could also be there a solution, because sharing sovereignty can limit the disastrous consequences of authoritarian rule.

At all levels, federalists must remain clear and uncompromising: the far right, of which nationalism is an integral part, is a scourge that must be fought, in our ideas, in our actions and in our daily lives. We certainly need to invent new forms of activism. In France, we have 3 years to make sure we don't lose the battle.

Pour le fédéralisme - Fédéchoses

Version française

Le 9 juin 2024, 22h10. À la première claque des scores élevés du Rassemblement national et de Reconquête ! (9 millions de voix, soit 36% des suffrages exprimés) aux élections européennes, succède une deuxième : l'annonce par le Président de la République de la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'élections anticipées. Le comité de rédaction de *Fédéchoses* décide alors de repousser la publication de la revue de juin à l'issue des législatives, soit après le 7 juillet pour pouvoir adapter son contenu.

C'est en avril que nous avons envisagé de faire un dossier sur la solidarité entre les fédéralistes et les opposants aux dictatures du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce (solidarité qui a aussi valu pour nos voisins d'Europe centrale). Ce dossier est d'autant plus d'actualité car comme l'écrivait l'UEF France dans une tribune du 9 juin, reprise dans notre dossier sur les élections européennes : « Le mouvement fédéraliste européen s'est construit dans la lutte contre le fascisme pendant la Seconde Guerre mondiale, dans la Résistance. Nous devons puiser dans l'énergie de nos fondateurs et fondatrices, dans leur combat, pour se battre pied à pied contre cette peste qui revient. »

Une nouvelle mandature s'ouvre au Parlement européen où l'extrême-droite d'Orban et de Bardella constitue le 3^{ème} groupe. S'il semble que Von der Leyen ait abandonné son idée d'alliance avec les Réformistes et Conservateurs (ECR), l'implantation des nationalistes au sein du Parlement comme au sein du Conseil (Italie, Hongrie, Suède, Slovaquie), où avec les législatives anticipées en France, on a failli atteindre une minorité de blocage nationaliste. La solution fédérale, est la seule à même de protéger l'intégration européenne et tout le chemin parcouru depuis plus de 70 ans, de répondre au besoin de « reprendre en main ». De plus, dans une Europe fédérale, l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite dans un État membre serait moins catastrophique pour l'Union que dans le cas de l'Europe intergouvernementale que nous connaissons.

Enfin, pour protéger la France de la « victoire différée » de l'extrême-droite, nous devons urgemment rénover la Constitution jacobine, qui selon une étude du groupe Verts/ALE du Parlement européen, résisterait 18 mois à l'arrivée au pouvoir de forces autoritaires. Notre revue ouvrira ainsi ses pages, dans de prochains numéros, à une réflexion sur la V^{ème} République française. Le fédéralisme pourrait également être là une solution, car le partage de la souveraineté permet de limiter les conséquences désastreuses de l'arrivée de pouvoirs autoritaires.

À tous les niveaux, les fédéralistes doivent rester clairs et sans concessions : l'extrême-droite, dont le nationalisme est consubstantiel est un fléau qu'il faut combattre, dans nos idées, dans nos actions et dans notre quotidien. De nouvelles formes de militantisme sont sûrement à inventer. En France, nous avons 3 ans pour ne pas perdre la bataille.

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

L'abîme nationaliste menace Strasbourg et Paris

Théo Boucart

Ancien co-rédacteur en chef du Taurillon. Ancien président des Jeunes Européens - Étudiants de Paris. Membre du CA de Presse fédéraliste

Une campagne européenne terne et nationaliste s'est achevée le 09 juin au soir par la déflagration provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée par le Président de la République. Après sa progression au niveau européen, l'extrême-droite a désormais une réelle chance de s'imposer dans la deuxième économie de l'Union européenne (UE). L'ambivalence macroniste est très largement responsable de la rupture imminente du cordon sanitaire et de ses répercussions au niveau européen qui seraient considérables.

Difficile de ne pas avoir la « gueule de bois » le lundi 10 juin 2024 au matin, et l'impression d'être témoin de l'Histoire, mais pas dans le sens agréable du terme. Ces élections ont catalysé une nouvelle fois les travers d'une campagne largement nationalisée, avec des enjeux que les partis politiques candidats ont voulu quasi exclusivement nationaux. Et à la fin, c'est la droite radicale et extrême qui fait partie des grandes gagnantes de la nouvelle situation, malgré une participation stable par rapport à 2019 dans l'UE (51%), et en hausse en France (51,5%).

Fait marquant à ce sujet, la participation française a été supérieure à la moyenne européenne, pour la première fois dans l'histoire des élections européennes. On peut questionner la pertinence d'un lien entre participation élevée et scores importants des partis pro-européens.

Campagne anti-Europe, référendum anti-Macron

En outre, cette extrême nationalisation des enjeux électoraux européens est à la fois la cause et la conséquence d'un manque de connaissance et d'appropriation par les citoyens de « l'objet Europe », quand bien même notre continent soit traversé par des défis existentiels, comme le changement climatique accéléré ainsi que les guerres en Ukraine et dans la Bande de Gaza. Ce parti pris s'est fait particulièrement sentir en France où de nombreux partis, de droite comme de gauche, ont fait du scrutin une « élection de mi-mandat » (Rassemblement National) ou un « premier tour de l'élection présidentielle de 2027 » (La France Insoumise). Les résultats du scrutin l'ont clairement montré : le Président de la République a cristallisé une grosse partie de l'hostilité des élites et électeurs, qui ont fait fi de l'Europe en votant pour ce qui leur semblait être le principal parti de contestation : le Rassemblement National. L'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, difficilement compréhensible, peu après les résultats n'est que l'apothéose de cette logique nationale et nationaliste. Nous nous retrouvons maintenant face à une situation inédite : un parti raciste, à tendance fasciste, eurosceptique et complaisant avec les régimes autoritaires est aux portes du pouvoir dans la deuxième économie de l'UE.

Ce cirque électoral aura enfin montré à quel point une partie des médias, de la classe politique et des citoyens ne

comprennent rien à l'UE et à son essence parlementaire : en envoyant 35 députés d'extrême-droite (30 pour le RN, 5 pour Reconquête !), la France se retrouve décrédibilisée au Parlement européen. En plaçant le parti de Mme Le Pen et de M. Bardella en tête des intentions de vote aux élections législatives, le corps électoral français risque d'affaiblir davantage encore la voix de la France aux Conseils européen et de l'Union européenne. Une position intenable en période de crise climatique et de guerre d'agression en Ukraine.

L'UE peut mourir en Ukraine

En quittant la perspective purement française, tout en restant sur le sujet ukrainien, les élections européennes de 2024 se sont montrées cruciales pour l'avenir de l'engagement de l'UE aux côtés de l'Ukraine. Il est inutile de rappeler que la guerre menée par la Russie depuis plus de deux ans sur le sol ukrainien nous concerne toutes et tous. De toute évidence, un Conseil européen plus marqué à la droite radicale compliquerait le vote de nouvelles aides pour Kiev, tandis qu'une influence croissante des groupes Identités et Démocratie (ID) et des Conservateurs et Réformistes Européens (ECR) pourrait brouiller le message du Parlement européen.

Si l'UE ne fait pas sa mue totale en faveur de la souveraineté et du fédéralisme, comme elle était censée le faire depuis maintenant trop longtemps, elle court vers sa disparition pure et simple, ou du moins la perte irrémédiable de sa substance. Les élections américaines de novembre 2024 (par lesquelles, paradoxalement, de nombreux citoyens européens se sentent plus concernés) pourraient accélérer cette crise existentielle.

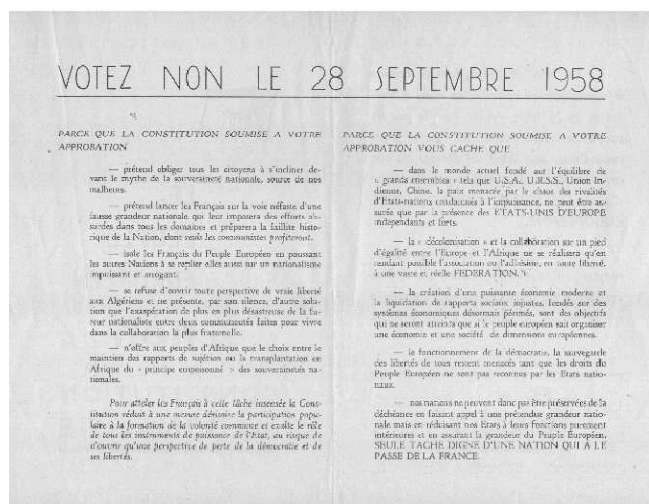
La reconfiguration de l'environnement géopolitique mondial impose à l'UE de revoir sa temporalité et son rapport à la géographie. Dans la revue *Esprit* d'avril 2024, la philosophe Céline Spector (membre du Conseil scientifique de l'UEF France) a très justement rappelé les deux oppositions développées par Luuk van Middelaar (et que l'auteur de ces lignes s'est efforcé de relater pendant le scrutin européen sur l'une des principales chaînes de radio allemandes¹) : l'espace abstrait contre le lieu concret, et la chronologie de l'histoire contre le moment opportun. Ainsi, l'UE doit une bonne fois pour toutes arrêter de se considérer comme un objet (géo)politique vague et sans bornes spatiotemporelles, et s'imaginer comme un territoire amené à la fois à s'approfondir et s'élargir, tout en étant capable de réagir de manière pragmatique aux grands événements de ce monde qui affecterait sa sécurité.

La prochaine législature s'avère cruciale pour l'avenir de l'UE. Ce n'est pas la première fois qu'un « quinquennat parlementaire » est annoncé comme celui de la dernière chance, toutefois c'est la première fois qu'une guerre aux portes de l'UE pourrait emporter nos valeurs démocratiques et de paix.

¹ Europaaktivist Théo Boucart zur Europa Wahl: Wie stabil ist die EU?

<https://www.swr.de/swr1/swr1leute/theo-boucart-zur-europawahl-100.html>

Appel aux Français du Congrès du Peuple Européen² de voter « NON » à la Constitution « autoritaire et nationaliste » proposée par de Gaulle



Une fois de plus, l'évolution politique française va conditionner l'avenir de l'Europe. La crise de la démocratie française ne concerne pas seulement la France : *elle est européenne dans ses conséquences, et sa solution n'existe qu'au niveau de l'Europe et par l'Europe.*

Après l'écroulement de la nation en 1940 et l'ébranlement de l'Empire, la République rétablie à l'issue de la guerre mondiale, ne pouvait affronter les problèmes du monde bouleversé que dans le cadre d'une Europe unie et d'une Afrique associée. *Elle a péri parce qu'elle n'a réalisé ni l'une ni l'autre.*

Malgré ses réalisations européennes, la Quatrième République a empêché la construction de l'Europe en favorisant la restauration des économies nationales, des armées nationales, des diplomaties nationales.

Malgré sa volonté déclarée d'associer la métropole et les peuples coloniaux en une union librement consentie elle a favorisé les troubles en Afrique, en exaspérant les sentiments nationalistes par des réalisations insuffisantes et des promesses non tenues. Elle a imposé à la nation des charges devenues trop lourdes et l'a maintenue dans un désordre économique et financier permanent.

[...]

La conclusion a été le coup d'État militaire, le sursaut nationaliste, l'écroulement de la constitution républicaine, la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un 'homme providentiel', prisonnier de l'armée qui l'a hissé au pouvoir, et qui prétend assumer la direction du pays.

Le nouveau régime ne veut que poursuivre avec une énergie renouvelée le faux objectif de la grandeur nationale, et pour cela harnacher la France d'une Constitution qui réduit à mesure dérisoire la participation populaire à la formation de la volonté politique commune, qui exalte le rôle de tous les instruments de la puissance de l'État et n'ose pas prendre les

initiatives nécessaires pour construire une véritable communauté fédérale avec les pays d'Afrique.

Cette constitution a été préparée à huis-clos, à l'insu et sans la participation des Français, qui sont maintenant appelés à la plébisciter, en choisissant entre elle et le néant.

[...] La guerre d'Algérie ou la fausse intégration, les mouvements d'indépendance en Afrique noire continueront à peser sur la vie du pays. Les institutions autoritaires favoriseront les mouvements fascistes ou fascisants et le nationalisme politique et économique. *Tournant le dos à son destin européen la France s'isolera de l'Europe.* Elle favorisera ainsi l'éclosion de nouveaux nationalismes chez les voisins.

La perspective finale est la défaite totale de la démocratie et des libertés [...].

À CET AVENIR FUNESTE LES DÉMOCRATES FRANÇAIS, et avec eux tous les européens, DOIVENT RÉPONDRE PAR LE REFUS DE LA CONSTITUTION NATIONALISTE ET AUTORITAIRE qui leur est offerte.

[...]

Les Français ne pourront lutter pour la démocratie qu'en luttant pour les droits du Peuple européen. C'est la Fédération européenne, seule représentation légitime du Peuple européen ouverte à l'association ou l'adhésion des peuples libres d'Afrique, qui permettra à la démocratie française de se reconstituer sur des bases solides, et qui mettra fin à l'évolution nationaliste de toutes les nations d'Europe.

La force politique européenne, seule à même de mener cette lutte, n'agira pas uniquement en France, car tous les Européens doivent se sentir engagés à se battre contre la souveraineté abusive de leurs propres États. *Mais c'est en France que se déroule actuellement la bataille décisive.* [...]

Le Congrès du Peuple Européen, qui s'est déjà engagé dans la lutte pour le droit des Européens à se donner leur unité fédérale par une Assemblée Constituante Européenne [...] appelle tous les hommes de conscience politique démocratique, quelle que soit la formation politique nationale à laquelle ils ont appartenu jusqu'à maintenant :

- à voter contre la constitution qui sera soumise à leur approbation, parce qu'elle est faite par et pour le nationalisme,
- à se rassembler partout en groupes d'action du Peuple Européen, décidés à combattre, au-delà du Referendum du 28 septembre pour une république qui reconnaîtra :
 - que la Nation Française fait partie du Peuple Européen,
 - que sa souveraineté n'est que provisoire,
 - que sa mission est de proposer à tous les pays démocratiques la convocation de l'Assemblée Constituante du Peuple européen. [...]³

² Sur le CPE, en français, cf. A. Spinelli, *Manifeste des fédéralistes européens – 1957*, coll. « Textes fédéralistes », Gardonne, Fédérop, 2012, 192 p. ; en annexe trois essais de Jean-Pierre Gouzy, « Altiero Spinelli, les rapports avec le Congrès du Peuple européen et les mouvements fédéralistes en France », p. 123-133 ; Catherine Previti Allaire, « Le défi européen et fédéraliste d'Altiero Spinelli en France, Lyon, pilier du Congrès du peuple européen », p. 135-150 et J.-F. Billion, « Le Congrès du Peuple européen. Aperçu historique et actualité », p. 151-187.

³ Fonds d'archives André Pierre Darteil, AHUE de Florence, AD CPE 9, « Appel aux Français du Comité provisoire du CPE pour l'action en France.

Première partie : retour sur la campagne

Daniel Cohn-Bendit et Sylvie Goulard : « L'Europe fédérale, chiche ? »

Daniel Cohn-Bendit

Ancien député européen (1994-2014) au sein du groupe Les Verts-Alliance libre européenne

Sylvie Goulard

Ancienne députée européenne (2009-2017) au sein du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, ancienne ministre des armées (mai-juin 2017). Elle vient de publier *L'Europe enfla si bien qu'elle creva* (éd. Tallandier)

Cette tribune a été publiée le 11 avril 2024 dans le journal *Le Monde*



En décembre 2023, les dirigeants européens ont décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE) avec l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, qui rejoignent ainsi les pays des Balkans qui n'en sont pas encore membres – l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie.

Si personne ne veut que l'UE se dote des prérogatives étatiques, cessons de la comparer sans cesse aux États les plus puissants du monde et cessons d'envier leur force, leur réactivité.

Il est juste d'offrir une perspective à des pays brutalement agressés ou menacés et il est dans notre intérêt d'étendre à notre entourage les bienfaits de nos valeurs et d'une certaine stabilité. Mais les promesses généreuses ne suffisent pas. Comment éviter la dilution de l'UE dans un grand tout hétérogène et ingérable ? Des promesses ont été faites sans qu'aucun plan d'ensemble, aucune feuille de route n'aient été adoptés.

La France et l'Allemagne ne partagent pas la même vision, mais les deux pays conservent une responsabilité singulière au nom de l'histoire et, plus prosaïquement, en raison du pouvoir destructeur de leurs querelles. À condition d'être aplanies, leurs divergences les rendent complémentaires. Troupes au sol si nécessaire en Ukraine ou pas de guerre à la légère : nous avons besoin des deux approches. Le franco-allemand, ce sont les « checks and balances » [nom du système d'équilibre des pouvoirs aux États-Unis] de l'Europe.

Sur quoi faudrait-il se mettre au travail ? Sur la nature de l'UE. Il n'est pas raisonnable d'étirer encore la Communauté européenne fondée pour six États dans les années 1950 et encore moins de compter sur des institutions originales, mal comprises, pour ériger un rempart face à des

puissances agressives. Si personne ne veut que l'UE se dote des prérogatives étatiques, cessons de la comparer sans cesse aux États les plus puissants du monde et cessons d'envier leur force, leur réactivité. À moins que l'évidence finisse par s'imposer : l'UE n'est pas équipée pour ce qu'on lui demande de faire.

Remise à plat

Ce qui serait nécessaire, mais que les gouvernements n'osent pas envisager, c'est l'Europe fédérale. Face aux menaces russes et au risque d'isolationnisme américain, il n'est plus l'heure de se raconter des histoires : pas de puissance politique sans finances solides (contrairement à ce qu'on aime croire en France) ; pas de puissance économique sans responsabilité de sécurité (contrairement à ce que les Allemands ont longtemps espéré).

Sans parler de la nécessité de démocratiser en profondeur les processus de décision : pas d'Europe démocratique sans aval des citoyens, sans responsabilité, ni sentiment d'appartenance à un tout qui justifie le partage de souveraineté.

Le sentiment européen perd du terrain. À droite comme à gauche, les extrêmes progressent, portés par la tentation nationaliste et protectionniste.

Quant aux partis traditionnels, ils sont gagnés, eux aussi, par la tentation de taper sur la bureaucratie, de trahir l'Etat de droit et d'oublier le marché unique. Loin de prendre des risques pour l'UE, ils se retirent dans leur coquille. La Commission est ravalée au rang de secrétariat des capitales. Quant à la campagne pour les élections européennes, elle est moins centrée sur l'Europe que sur les nombrils de chacun. Nous voilà bien partis pour jouer vingt-sept matchs nationaux séparés.

Pour être gagnant, ce projet appelle en réalité une remise à plat de l'UE, de ses politiques, de son budget, de ses règles de droit. C'est pourquoi nous aurions envie de dire : « Chiche, l'Europe fédérale ! » Trente ans après son lancement à Maastricht, « la politique étrangère et de sécurité commune » reste embryonnaire, pour ne pas dire inexistante. Faire de l'UE un acteur « géopolitique », comme on nous le promet, ne sera pas une mince affaire, surtout si nous ne changeons pas notre « fabrique » de la décision.

L'urgence est déjà là : l'unanimité empêche que l'UE ait une influence sur le drame terrible qui se joue sous nos yeux à Gaza, après l'abominable attaque du Hamas, le 7 octobre 2023. Pour avoir vu fonctionner le Conseil européen pendant la crise financière, nous ne croyons pas que

cet organe puisse durablement diriger l'UE. Il a déjà dépassé ses missions. Intermittents du spectacle européen, les dirigeants nationaux arrivent à Bruxelles avec leur agenda national, leurs visions cloisonnées, leurs conférences de presse séparées. Quand nous avons fait l'euro, nous avons fait l'euro, nous n'avons pas vendu un panier de monnaies pour une union monétaire.

L'Europe au rabais

Combien coûterait l'effort de défense envisagé ? Avec quel impact sur les dépenses civiles ? Un budget adopté de manière transparente, par le Parlement, mettant fin aux marchandages opaques entre États, serait un minimum pour une UE qui affiche de telles ambitions. Inefficaces à vingt-sept, les négociations entre États seraient suicidaires à trente-cinq ou à trente-six. Et que dire des inégalités fiscales que dissimule la solidarité du plan NextGenerationEU. Peut-on continuer à s'endetter en commun pour transférer des fonds entre des pays dont les règles fiscales ne sont pas harmonisées, et dont certains ne font rien pour réduire leur dette au niveau national ? Sans rigueur, l'entreprise ne serait qu'une fuite en avant. Des arbitrages seront nécessaires, dans lesquels il est impératif de continuer à mettre en œuvre et approfondir le Green Deal, cet ensemble de politiques ambitieuses en faveur du climat et de l'environnement. Les scientifiques sont clairs : il y a urgence. La politique agricole, premier poste de dépenses de l'UE depuis des décennies, se perpétuerait-elle ? L'entrée de l'Ukraine dans l'UE renforcerait certes le potentiel agricole et alimentaire de l'Europe mais personne ne parle du coût, ni du

modèle agricole. Ce dernier doit-il être durable, respectueux de la santé des agriculteurs européens et des marchés des pays du Sud, ou doit-il être productiviste, intensif et intenable pour la santé humaine et la planète ?

Pour faciliter l'élargissement, la Commission pense avoir

C'est du bon sens ; le fédéralisme est un outil qui, au contraire des préjugés, offre un meilleur contrôle démocratique et plus d'efficacité dans l'action collective.

trouvé la martingale : l'intégration par étapes. Ce démontage est à l'opposé de la position que l'UE a défendue dans le Brexit. C'est un leurre, une Europe au rabais, alors que la valeur de l'adhésion tient à la participation à des institutions comme le Parlement (qui fait les règles) et la Cour de justice (qui les fait respecter). Derrière les slogans d'Europe puissance, c'est le bon vieil ersatz de l'Europe marché qui revient, drapé des plumes du paon. Donner des droits sans les devoirs n'aboutirait en définitive qu'à la confusion et au détricotage.

Pourquoi défendons-nous une Europe fédérale, qu'on l'appelle « États-Unis d'Europe » ou autrement ? Ce n'est ni une rêverie ni une nostalgie. C'est du bon sens ; le fédéralisme est un outil qui, au contraire des préjugés, offre un meilleur contrôle démocratique et plus d'efficacité dans l'action collective. Il respecte plus les prérogatives des États qui composent la fédération que l'UE actuelle, laissée au bon vouloir des gouvernements nationaux.

Reprendre notre destin collectif en main passe par le fédéralisme européen

Conseil Scientifique de l'UEF
Tribune publiée le 3 juin dans *Libération*



aujourd'hui la souveraineté d'un État européen face à certaines multinationales ? Face à des États grands comme des continents, disposant de ressources naturelles (fossiles, minérales, hydriques, agricoles, etc.) dont nos approvisionnements dépendent ? Face à la criminalité et au terrorisme qui s'organisent à travers les frontières ? Enfin qu'est-ce que la souveraineté lorsque des responsables militaires affirment que notre pays serait capable, après quelques semaines de préparation, de défendre 80 kilomètres de frontière pendant une dizaine de jours ?

Ceux qui refusent toute avancée fédéraliste en Europe au nom de la souveraineté des peuples confondent fédéralisme et jacobinisme, estime un collectif d'universitaires. Un gouvernement européen serait, au contraire, nécessaire pour répondre aux défis actuels, comme la défense du continent.

Ceux qui refusent toute avancée fédéraliste en Europe au nom de la souveraineté des peuples confondent fédéralisme et jacobinisme, estime un collectif d'universitaires. Un gouvernement européen serait, au contraire, nécessaire pour répondre aux défis actuels, comme la défense du continent.

Un exemple notable en date est la tribune publiée le 24 avril dernier dans *Le Figaro* et cosignée par un groupe élargi de cinquante personnalités, avec côte à côte, Arnaud Montebourg et Michel Onfray, Jacques Sapir et Nicolas Dupont-Aignan.

Mais qu'est-ce que la souveraineté si ce n'est la capacité collective d'un groupe à déterminer son avenir ?

Les auteurs rappelaient que le Parlement européen, faisant suite aux demandes exprimées par les citoyens lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, avait adopté le 22 novembre 2023, une résolution sur la réforme des traités, traités adoptés depuis plus de quinze ans dans un monde radicalement différent et avec une perspective prochaine d'élargissement.

Ils en appellent à la souveraineté des peuples. Mais qu'est-ce que la souveraineté si ce n'est la capacité collective d'un groupe à déterminer son avenir ? Historiquement, le concept moderne de souveraineté est associé à la formation des États-nations et des grandes monarchies centralisées, désireuses d'affirmer leur puissance indépendamment de toute autorité extérieure, pontificale ou impériale. Mais à partir du XVIII^e siècle, dans le fédéralisme américain notamment, l'hypothèse d'une souveraineté partagée voit le jour. Or, quelle est

Si nous voulons être réalistes, nous devons nous rendre à l'évidence : les acteurs décident et agissent à des niveaux multiples, et si nous voulons avoir une prise sur notre destin en Europe, nous avons besoin d'un pouvoir à plusieurs étages, local, régional, national, européen et mondial. C'est à travers cette souveraineté partagée, mais clairement répartie et définie, que nous serons à même de reprendre notre destin collectif en main.

Ne pas confondre fédéralisme et jacobinisme

Les auteurs, enfermés dans leur vision franco-française, confondent fédéralisme et jacobinisme. Ils imaginent l'Union européenne comme une France en grand, super centralisatrice. Ce qu'ils critiquent pour le niveau européen, ils ne le critiquent pas, en revanche, au niveau français.

Or, le fédéralisme, c'est l'anti-jacobinisme. Les États-Unis ont inventé le fédéralisme au moment de leur indépendance en 1787 (convention de Philadelphie) pour être « à la fois un et treize ». En vertu d'une telle décentralisation, brillamment analysée par Tocqueville, les États américains continuent à avoir des règles très différentes, qu'on le juge satisfaisant ou non, sur de nombreux sujets comme le droit à l'IVG ou la peine de mort.

Le fédéralisme européen constitue une chance pour que l'Europe agisse et se positionne sur les aspects où une approche continentale est nécessaire dans le monde actuel : la politique étrangère et de défense commune, la politique économique, monétaire et fiscale, la politique environnementale pour devenir leader de la transition écologique. C'est une occasion de redonner de la marge de manœuvre aux États sur des sujets qui leur sont propres, par exemple, l'éducation, la justice.

Si l'on veut que l'Europe cesse d'être un pouvoir essentiellement normatif, c'est-à-dire qui légifère, nous avons besoin d'un gouvernement européen capable d'agir, de mettre en œuvre, d'accompagner et d'adapter de manière souple. C'est ainsi que les politiques européennes

peuvent devenir plus efficaces, plus agiles et nous permettre collectivement de répondre aux défis que nous rencontrons aujourd'hui.

Prioriser une défense européenne

C'est évidemment la question de la défense qui devient centrale dans le contexte actuel. Un récent sondage Elabe pour l'Institut Montaigne, présenté dans *les Echos* du 2 mai montre que les deux tiers des Français veulent une défense et même une armée européenne, jusqu'à 60 % pour les électeurs du RN. Or, il n'y aura pas d'armée européenne sans fédération. Les États-membres ont donné une illustration pathétique de la « souveraineté » lors du vote de la motion sur Gaza proposée par la Jordanie à l'ONU : 8 États ont voté pour, 4 contre et 15 se sont abstenus ; bel exemple d'affirmation géopolitique !

Les auteurs de l'appel veulent des référendums sans cacher qu'ils comptent sur une réponse négative. Ils critiquent, en fait, la méthode des petits pas. Or, ce que les fédéralistes prônent avec [Altiero Spinelli](#), depuis plus de soixante-dix ans, c'est bel et bien, un grand pas, un recours à la démocratie. L'avancée fédérale doit se faire en impliquant les citoyens et les citoyennes de chaque pays sur la base d'une personne, une voix. Il nous faut donc une vraie « Constitution fédérale européenne » à soumettre à un référendum paneuropéen. Les États seraient libres ensuite de ratifier ou non leur appartenance. Ceux qui ne la ratifieraient pas, ne feraient pas partie du nouvel ensemble et resteraient associés selon des modalités à définir. Cela n'empêcherait donc pas les autres de se donner les moyens d'assurer une souveraineté collective pour continuer à affirmer nos valeurs européennes dans un monde instable et menaçant.

Ceci est d'autant plus urgent que la demande d'élargissement est pressante, de Kyiv à Tbilissi, nous ne pouvons pas agir comme si le rideau de fer existait encore. Construire la souveraineté européenne, c'est redonner à nos démocraties la possibilité de survivre face à la menace des empires.

Tribune rédigée à l'initiative de l'Union des fédéralistes européens (UEF), et de son conseil scientifique.

L'avancée fédérale doit se faire en impliquant les citoyens et les citoyennes de chaque pays sur la base d'une personne, une voix.

Signataires : **Céline Spector** Professeure des universités (philosophie) à Sorbonne Université **Robert Belot** Professeur des universités (histoire) à l'université de Saint-Etienne **Yann Moulier-Boutant** Professeur des universités émérite (sciences économiques) de l'université de technologie de Compiègne **Matthias Waechter** Historien, directeur du Cife de Nice **Alexandre Melnik** Professeur de géopolitique à l'ICN Business School, ancien diplomate **Ghislaine Pellat** Enseignante-chercheuse (sciences de gestion) à l'université Grenoble-Alpes, présidente de l'Erecco **Christophe Chabrot** Maître de conférences HDR (droit public) à l'université Lyon-2 **Thomas Guénolé** Politologue et professeur affilié à EM Lyon Business School **Arvind Ashta** Professeur de finances à la Burgundy School of Business **Guillaume Ancel** Ancien officier et écrivain français **Gaëlle Marti** Professeure des universités (droit) à l'université Lyon-3, directrice du Centre d'études européennes **Jacques Percebois** Professeur émérite (sciences économiques) de l'université de Montpellier **Frédérique Berrod** Professeure des universités (droit) à Sciences-Po Strasbourg, professeure invitée au Collège d'Europe de Bruges **Daniel Fischer** Maître de conférences (histoire) à l'université de Lorraine **Michel Catala** Professeur des universités (histoire) à l'université de Nantes.

Michel Herland

Professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane, Martinique, Antilles françaises.

Publié sur « Monde francophone » le 26 avril 2024

Ce titre d'un livre fameux de Paul Hazard (1935) aurait pu être repris pour le numéro⁴ que la revue *Esprit* a récemment consacré à l'état de l'Union européenne, tant il paraît encore d'actualité. Une actualité encore revivifiée avec l'augmentation de la représentation de l'extrême droite au Parlement européen lors des élections de juin dernier. Le constat est évidemment celui de la montée des « populismes » – particulièrement celui orienté à droite – partout en Europe. Qui dit populisme dit peuple, dénoncer le populisme serait donc aussi vain que d'accuser le malade de sa maladie. Ce qui importe c'est de comprendre les causes du phénomène pour qui veut le combattre.

On a facilement tendance à opposer l'idéologie véhiculée par l'UE à celle de l'extrême droite. L'Union, en ce sens, défend un projet « cosmopolite »

Mais d'abord, de quoi s'agit-il ? Reprenons ce passage de l'article de Paul Magnette dans *Esprit* :

« Au milieu des années 2010, écrit Chloé Ridel⁵, s'est produit un 'grand détournement'. Alors que les forces politiques pro-européennes étaient incapables de donner un second souffle à leur idéal, l'idée européenne des droites identitaires a su proposer un objectif existentiel : la préservation de la civilisation européenne, blanche et chrétienne. Elle a exprimé une doctrine institutionnelle : le pouvoir aux États-nation, avec une coordination minimale à Bruxelles. Elle a enfin porté un programme : l'immigration zéro, la restriction de l'État de droit, la protection de la famille 'traditionnelle' ».

Le succès des partis d'extrême droite n'est évidemment pas sans cause. Ils recrutent principalement parmi les personnes qui ne se reconnaissent pas dans la société telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, qui ne sont pas nécessairement en accord sur tout le programme que l'on vient de résumer mais qui désespèrent depuis longtemps des partis traditionnels. D'autres ont dénoncé à juste titre la fracture entre les « bobos », les « bourgeois-bohèmes » qui profitent à un titre ou à un autre ou au moins s'accommodent de la mondialisation, et le reste de la population accrochée à son lieu et à son emploi (si les délocalisations, la désindustrialisation ne l'en ont pas déjà privé).

Ajoutons qu'un programme populiste est nécessairement protectionniste, le but étant de se mettre autant à l'abri des migrants (qui prennent les emplois des locaux tout en sapant la culture « indigène ») que des produits étrangers (qui ruinent les productions locales). Que ces deux affirmations puissent être contestées, en tout cas nuancées, est une chose ; elles ont pour elles la force du bon sens, d'où leur impact.

On a facilement tendance à opposer l'idéologie véhiculée par l'UE à celle de l'extrême droite. L'Europe défend le libre-échange, l'ouverture des frontières, un respect sourcilieux de droits de l'homme, des valeurs qu'elle considère comme devant être universelles. L'Union, en ce sens, défend un projet « cosmopolite »⁶. Une telle liaison n'a cependant rien de fatal ; pour de nombreux « pères fondateurs », en particulier ceux qui se rattachaient au centre droit, comme Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi et Robert Schuman, « il était évident que le christianisme était au cœur de l'identité européenne »⁷. Faut-il rappeler que c'est seulement sur les insistances du président Chirac que la mention des « racines chrétiennes de l'Europe » avait été supprimée du projet de préambule de la Constitution européenne, en 2004. Concernant la porosité de l'UE à un certain « nationalisme européen », le cas de Mme Meloni apparaît exemplaire. Puisqu'elle ne manifeste pas le même repli sur l'identité nationale (italienne en l'occurrence) que d'autres chefs d'État marqués à l'extrême droite, à l'instar de Viktor Orban, elle est considérée comme *persona grata* par des membres du Parti Populaire Européen qui seraient d'accord pour l'intégrer dans une alliance des droites travaillant à des solutions européennes aux problèmes comme celui de l'immigration.

Ainsi les partis d'extrême droite qui renoncent à leurs objectifs étroitement nationalistes apparaissent-ils largement compatibles avec l'UE, dans la mesure où ils se posent les mêmes questions que des partis pro-européens patentés, et ceci même s'ils n'apportent pas exactement les mêmes réponses. Contrairement à l'extrême gauche qui ne vise qu'à affaiblir l'Europe, l'extrême droite peut donc s'avérer euro-compatible.

Si le risque d'un basculement de régimes encore attachés à la démocratie libérale vers des « démocraties » est réel, celui d'un tournant de l'UE elle-même vers une idéologie d'extrême droite l'est donc tout autant. Selon une expression désormais en vogue – reprise dans la revue par Céline Spector et Paul Magnette – l'UE serait donc dans un « moment machiavélien »⁸.

⁴ « Le projet européen à l'épreuve », *Esprit*, n° 308, avril 2024.

⁵ Chloé Ridel, *D'une guerre à l'autre – l'Europe face à son destin*, Paris, Seuil, 2022.

⁶ Voir l'article de Hans Kundmani dans la revue.

⁷ Olivier Roy, *L'Europe est-elle chrétienne*, Paris, Seuil, 2019, cité par H. Kundmani.

⁸ Soit – puisque ce n'est pas précisément défini dans la revue – un moment où « la République est perçue comme confrontée à sa propre finitude temporelle, comme s'efforçant de rester moralement et politiquement stable dans un flot d'événements irrationnels » (J. G. A. Pocock, *La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, 1975, cité par Marie Gaille-Nikofimov, « Machiavel au



La question devient alors : Que faire ? Dans son article, Céline Spector évoque, pour la réfuter aussitôt, une thèse qui ne saurait plaire aux fédéralistes européens mais qui a au moins le mérite de coller à la réalité du fonctionnement de l'UE. Dans le cadre de conférences en 2021 au Collège de France, le philosophe et

conseiller politique Luul van Middelaar analyse la situation européenne en distinguant d'une part, *choros* et *topos*, l'espace abstrait et le lieu concret, d'autre part *chronos* et *kairos*, le temps chronologique et le moment opportun. Il s'agirait alors selon le résumé de Céline Spector, pour une UE consciente du *kairos* et lucide sur le *topos*, « de mieux définir ses intérêts, cerner ses frontières et esquisser les contours de son projet qui ne doit plus être de libéralisation mais de protection ». Dont acte. Analysant ensuite le fonctionnement des institutions lors des dernières années, Luul van Middelaar constate que celles-ci se sont adaptées et sont passées de la « politique de la règle » à la « politique de l'événement », signifiant par là qu'elles ont su, *grasso modo*, s'adapter aux circonstances. Et puisque c'est le Conseil qui a le dernier mot sur les matières les plus importantes et qu'il a su prendre bon an mal an des solutions dictées par l'urgence, cet auteur propose de renforcer encore son pouvoir. Mais comment ne pas voir qu'une telle proposition fait bon marché de toutes les

décisions tout aussi urgentes qu'il aurait fallu adopter et qui ne l'ont pas été, faute de consensus au sein du Conseil ? L'UE apparaît loin de citoyens qui, bien souvent, ne se soucient d'elle que lorsqu'elle atteint leurs intérêts immédiats (le « Pacte vert », par exemple). L'élection du Parlement sur des listes nationales n'aide pas à saisir les enjeux proprement européens et les marchandages au sein du Conseil, outre qu'ils ne peuvent que conduire à des solutions sous-optimales, oblitèrent toute idée d'une stratégie pouvant être défendue devant l'opinion. Quant aux querelles de préséance entre Ursula von der Leyen et Charles Michel (voir le « *sofagate* »!), elles donnent une image plus que déplorable de la gouvernance de l'UE, bien au-delà des seules chancelleries.

Les propositions pour rendre l'UE plus efficace et plus proche des citoyens ne manquent pas. Ainsi Pierre Larutourou, député européen, revient-il dans un article récent⁹ sur l'idée d'un *référendum pan-européen* lancée il y a quelques années par Jürgen Habermas¹⁰. Ce dernier posait un certain nombre de conditions concernant « l'espace public européen » qui ne semblent pas dirimantes. Par contre, on voit mal comment un tel référendum pourrait être organisé dans l'état actuel des Institutions de l'UE et au vu des divisions au sein du Conseil.

Concernant la porosité de l'UE à un certain « nationalisme européen », le cas de Mme Meloni apparaît exemplaire.

L'UE est en crise. Une crise peut s'avérer bénéfique si elle produit un sursaut dans le bon sens. Grâce à l'Ukraine (ou plutôt à Vladimir Poutine) la « défense européenne » n'est plus totalement utopique. Qui ne voit néanmoins que celle-ci, tout autant qu'une politique migratoire plus musclée, entrerait parfaitement dans le sens d'un « nationalisme européen » compatible avec le logiciel d'une extrême droite ayant renoncé au tropisme de l'identité nationale *stricto sensu* ?

prise du 'moment machiavélien' » in *L'Enjeu Machiavel*, 2001).

⁹ *Le Monde*, 23 avril 2024.

¹⁰ « Europaweites referendum », in Jürgen Habermas, Ach Europa, 2008. Cf. Denis Goedel, « Jürgen Habermas, pédagogue de l'Europe dans la mondialisation », *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 207, 2014/1.

La campagne et l'avenir du Parlement européen

Catherine Vieilledent

Experte indépendante sur les politiques européennes, Secrétaire générale du Groupe Europe de l'UEF - Bruxelles



Une campagne nationalisée en France

L'Europe est restée invisible dans la campagne des européennes¹¹ en France. On a vécu un affrontement purement national entre le Rassemblement national

et la majorité présidentielle, comme si les élections européennes étaient un simple tour de chauffe avant la présidentielle de 2027. Ce n'est pas nouveau mais une maladie très française qui affaiblit gravement un processus démocratique essentiel à l'heure de tous les dangers pour l'Union européenne. Tout se passe comme si les Français n'avaient pas compris les enjeux et ignoraient les besoins immenses de l'Union et l'impact déterminant des décisions prises à l'échelle de l'Union sur les politiques publiques nationales. Voilà qui est périlleux pour eux et pour les Européens car le Parlement européen a de l'influence, ainsi qu'on l'a vu dans des dossiers difficiles comme le plan de relance massif adopté mi 2020 et de nouvelles ressources budgétaires, le respect de l'état de droit qu'il a âprement défendu contre des gouvernements polonais et hongrois tentés par le démantèlement des institutions démocratiques. Ou une initiative structurante comme le Pacte vert pour décarboner l'économie européenne.

Plus largement, le 9 juin 2024, il se jouait la solidité de la coalition majoritaire pro européenne au PE, composée de deux principaux groupes, le Parti populaire européen (PPE) et l'Alliance progressiste des Socialistes & Démocrates (S&D), avec l'appui du centre libéral. Or, dans cette coalition, la délégation française (79 députés en tout) ne comptait sur la période 2019-2024 que 38 élus, dont 23 tout de même dans le Groupe Renaissance devenu la troisième force politique du Parlement européen.

Cette même délégation comptait 25 députés dans les groupes hors coalition, en particulier Identité et démocratie (ID, 59 membres), les Verts/ALE (72 membres, proches de la coalition majoritaire) et la gauche (GUE/NGL, 37 membres). La faiblesse du vote utile en France, c'est-à-dire du vote pour des groupes actifs et influents au sein de la majorité pro européenne au Parlement européen, ne permettait guère d'anticiper un redressement ou une amélioration de la situation pour la législature 2024-2029. Le poids respectif des grandes délégations nationales au lendemain des élections est estimé ainsi, par ordre décroissant : l'Allemagne (PPE et Verts), l'Espagne (groupe S&D), la France (Renaissance,

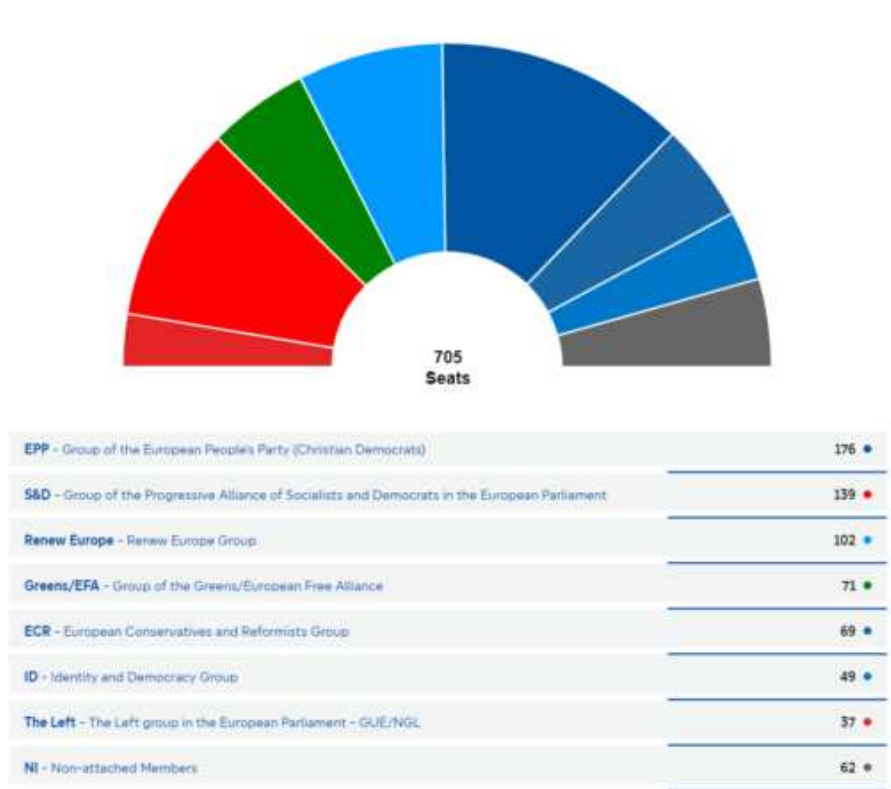
Identité et démocratie-ID et Gauche européenne), l'Italie (Conservateurs et réformateurs européens-ECR).

Les résultats du vote du 9 juin confirment la large victoire du Rassemblement national (ID) avec 31% des votes (un gros tiers du vote des jeunes de 18 à 24 ans). Renaissance (parti présidentiel) pour sa part menée par Valérie Hayer accuse un fort recul (près de 15% des votes), talonnée par Place publique-PS menée par Raphael Glucksmann qui gagne la 3^e position avec 14% des voix. La France insoumise (GUE/NGL) menée par Manon Aubry progresse avec 10% des voix et les Verts menés par Marie Toussaint tombe à 5,5%. A droite, les Républicains (PPE) menés par François-Xavier Bellamy reculent à 7%. La droite extrême représentée par le RN et par Reconquête de Marion Maréchal (5,5%) continuera donc de dominer dans la délégation française au Parlement européen (presque 37% des voix). Or ces groupes sont quasi absents des commissions où se fait l'essentiel du travail législatif, en amont des plénières à Strasbourg.

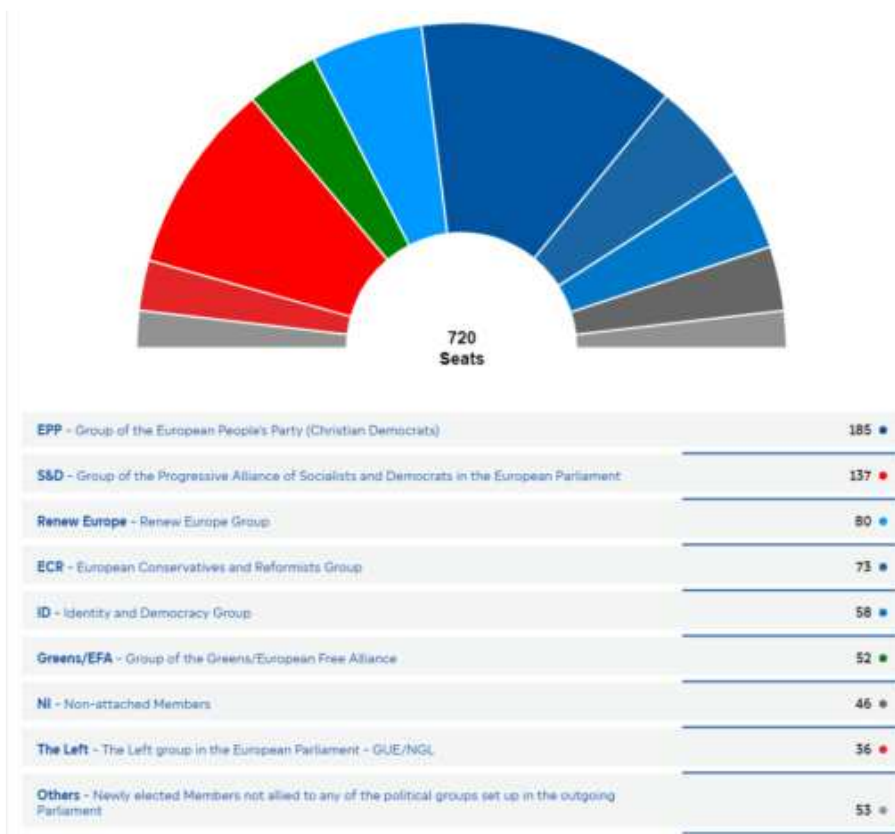
La majorité europhile au Parlement confirme sa stabilité, avec plus de 400 sièges sur 720.

La participation au niveau européen est stable (51,5%, contre 50,66% en 2019, année record depuis 1979). On s'interrogeait sur une forte droitisation de l'institution et c'est effectivement le centre droit (Parti populaire européen -PPE où domine la droite conservatrice allemande des CDU/CSU) qui sort grand gagnant du scrutin avec quelque 26% des voix. L'Espagne, cas assez exemplaire du nouveau Parlement européen, voit la droite (34%) dépasser le PSOE (30%) ainsi que la droite extrême de Vox (près de 10%). Le second fait marquant est la forte montée de l'extrême droite, représentée par le groupe ECR où on retrouve Reconquête et le groupe ID dominé par le Rassemblement national, les deux groupes totalisant 18% des voix. Cette poussée ne peut toutefois bousculer la coalition qui totalise avec ses trois composantes 56% des voix, et 63% avec les Verts. En effet, le centre gauche (S&D) reste stable avec 19% des voix. Les libéraux (Renaissance avec 11% des voix) reculent mais restent le 3^e parti. Le parti des Verts marque le pas également (7% des voix), tandis que la Gauche (GUE) reste stable avec 5% des voix.

¹¹ Scrutin à un seul tour pour élire 720 eurodéputés qui représentent les quelque 450 millions de citoyens européens.



Parlement européen sortant 2019-2024



Parlement européen 2024-2029 (estimations)

Plus en détail, l'extrême droite progresse dans plusieurs pays, en particulier en Italie avec la victoire de Giorgia Meloni (le parti Fratelli d'Italia remporte 29% des voix contre 6% en 2019, au profit du groupe ECR), tandis que la Lega, autre groupe d'extrême droite recule de 34% à 9% (groupe ID). L'extrême droite sort gagnante en Autriche à

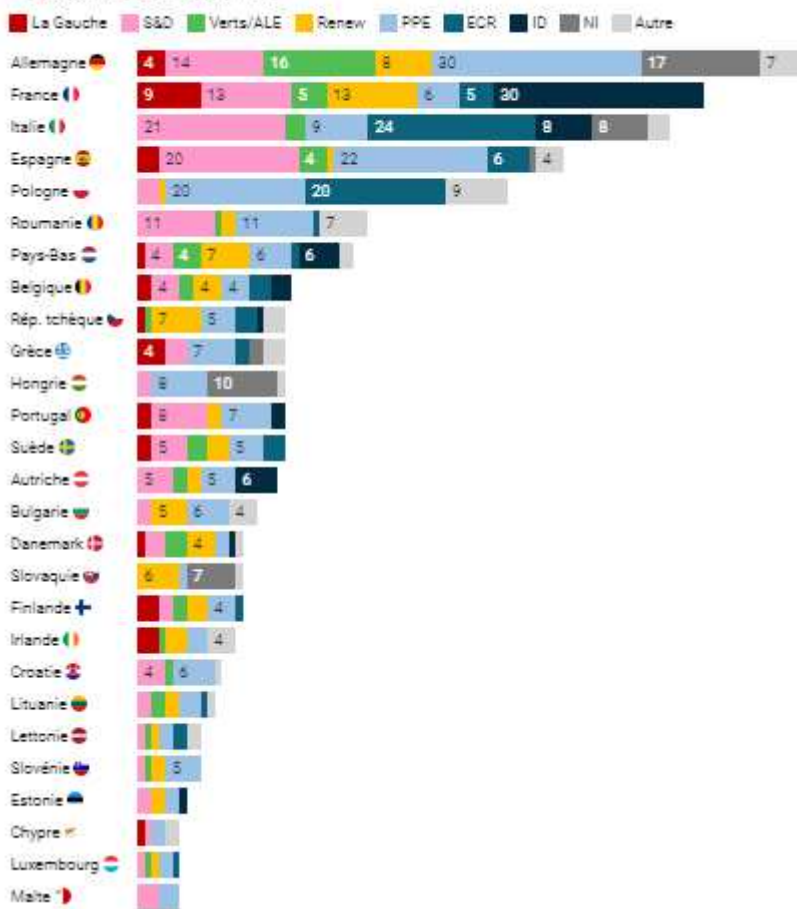
presque 26% des voix (le FPÖ dans le groupe ID), tandis que la droite se maintient à près de 25%. En Hongrie, le parti de Viktor Orban est conforté malgré un recul. L'AfD (parti quasi nazi) arrive second en Allemagne avec 16% des voix, derrière la CDU-CSU mais devant les socialistes du SPD. Il fait partie avec le Fidesz de Viktor Orban de la

centaine de candidats élus non-inscrits dans un groupe mais qui, à l'issue des tractations intergroupes, rejoindront les formations existantes (ECR sans doute)¹². La poussée de l'extrême droite en France contribue à l'affaiblissement du couple franco-allemand, la coalition au pouvoir en Allemagne étant elle-même en difficulté.

Dans le même temps, aux Pays Bas, l'alliance du parti travailliste et des verts (21,6% des voix) dépasse l'extrême droite de Geert Wilders. En Pologne, la Coalition civique (plus de 37%) dépasse tout juste le PiS conservateur et nationaliste. En Belgique, le « cordon sanitaire » tient et la NVA tient à distance le parti extrême et nationaliste du Vlaams Belang. La « vague brune » reste donc contenue en Europe.

Répartition des eurodéputés (2024-2029)

Par pays et par groupe politique



Source : Parlement européen

Quelles conséquences pour l'avenir du Parlement européen ?

Les résultats des élections européennes étaient largement anticipés. La surprise est venue de France le soir du 9 juin, où le mauvais résultat du parti présidentiel face à la victoire de l'extrême droite génère une crise politique mal comprise en interne comme chez les partenaires. Cela est dans la

continuité de tendances longues en France avec une exacerbation des tensions sociales (gilets jaunes, grogne rurale, marginalisation des syndicats, malaise politique) et une montée continue des extrêmes. L'actuelle crise politique peut être vue comme l'ultime avatar d'une campagne largement centrée sur les enjeux nationaux et sur la protestation contre le chef de l'État. La dissolution de l'Assemblée nationale annoncée par le président de la République française pourrait porter l'extrême droite au pouvoir et sème le chaos dans le paysage politique, imposant à l'opposition de gauche la nécessité de s'unir dans l'impréparation. La crise politique interne s'est exportée vers le scrutin européen, sans rapport avec la légitimité nationale, en éclipsant les enjeux plus vastes et plus moyen terme de l'Union. La décision du chef de l'État

français évacue la dimension proprement européenne d'un scrutin qui signe la victoire du centre droit et l'échec relatif de l'extrême droite sur le continent. L'effet immédiat est un affaiblissement de l'influence française à Bruxelles, parallèlement à celui dudit couple franco-allemand.

Dans l'immédiat, les législatives anticipées en France fin juin risquent de bousculer l'agenda européen à un moment clé : on va vers un report probable à fin août des décisions du Conseil européen sur les grands postes qui étaient prévues les 27-28 juin avec un vote du Parlement européen mi-juillet. Plus globalement, le risque s'éloigne d'une minorité de blocage de l'extrême droite contre la reconduction d'Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission européenne. Mais au niveau européen, le score de l'extrême droite ne sera pas sans effet, en particulier sur le programme législatif 2024-2029 : il peut impacter l'aide à l'Ukraine, exacerber l'extrême droitisation sur la migration, ralentir encore la mise en œuvre du pacte vert et compliquer l'adoption de paquets financiers pour la défense. Avec la montée des populismes et de l'extrême droite dans ces élections mais aussi au Conseil (le cordon sanitaire n'existe plus dans douze États membres et la bascule de la France serait un tremblement de terre), on s'oriente vers une participation diffuse mais bien réelle de l'extrême droite à la complexe alchimie du pouvoir à Bruxelles.

Reste à voir la capacité de l'Union européenne de maintenir sa cohésion et de trouver des compromis sur les dossiers prioritaires et urgents : guerre à nos frontières, mise en œuvre de la transition environnementale, repositionnement difficile sur les questions de souveraineté économique et de sécurité extérieure, réforme des traités et préparation à l'élargissement.

¹² Les groupes politiques au Parlement européen ont jusqu'au 15 juillet pour se constituer.

À l'annonce des résultats des élections européennes, la société civile appelle à poursuivre le combat pour l'Europe unie

Réaction de l'UEF, des Jeunes Européens et du Mouvement européen

Publié le 9 juin 2024

Dans le cadre de la coalition l'Europe pour de bon

Ce dimanche 9 juin, le Mouvement Européen, les Jeunes Européens et l'Union des Fédéralistes Européens expriment leur satisfaction quant au taux de participation estimé en hausse pour les élections européennes en France avec 52,5% d'électeurs s'étant rendus aux urnes. C'est le signe d'un intérêt croissant pour l'Europe et d'une prise de conscience de l'importance de ce scrutin. Nous remercions tous les militants qui se sont mobilisés ces derniers mois pour encourager nos concitoyens à voter. Nous félicitons aussi les candidats et les candidates, partisans d'une Union européenne plus forte, plus démocratique et plus solidaire, qui sont élus ce soir et siègeront au Parlement européen.

Nous nous inquiétons toutefois du score des partis d'extrême-droite dans plusieurs pays d'Europe, en particulier en France avec plus de 38% des suffrages cumulés. La France va ainsi

envoyer l'un des plus grands contingents de députés d'extrême droite au Parlement. Aux antipodes de nos valeurs et de nos combats, les nationalistes veulent détruire ce que nous, les Européens, avons mis tant d'années à bâtir, notamment grâce à la mobilisation de nos mouvements militants.

Après une campagne massive d'appel au vote, menée dans le cadre de la grande coalition l'Europe pour de bon !, nous ne nous résignons pas. Nous avons l'immense responsabilité de poursuivre encore et toujours la lutte contre tout blocage ou retour en arrière qui pourrait réduire à néant le projet européen. Nous appelons à poursuivre le combat que nous menons depuis plus de 75 ans pour une Europe libre et unie, démocratique et fédérale, que nous menons aujourd'hui pour une Europe plus solidaire qui lutte contre le dérèglement climatique. Continuons de tracer la voie.

Reconstruire la démocratie

Bureau de l'UEF France

Tribune publiée le 9 juin 2024

Du 6 au 9 juin, plus de 360 millions d'Européens étaient appelés aux urnes pour choisir les députés et députées européens pour les 5 prochaines années.

L'agression russe contre l'Ukraine a fait comprendre aux Européennes et aux Européens combien le monde avait changé. Les démocraties se sont activées pour prendre des sanctions contre le pouvoir russe, fournir des armes et des formations militaires à l'Ukraine, accueillir ses réfugiés. Malheureusement, nous constatons que le soutien fourni actuellement par l'Union européenne n'est pas suffisant sans celui des États-Unis.

Néanmoins, le nationalisme se répand toujours plus en Europe, que ce soit en Autriche, en Allemagne (malgré des mobilisations monstres), en Belgique ou en France. Il met en péril la construction européenne. Les lignes se floutent de plus en plus avec notamment la présidente de la Commission qui a ouvert la porte à une alliance avec le parti néofasciste de Meloni.

Nous devons reconstruire la démocratie et nous attaquer aux causes profondes du vote nationaliste et du repli sur soi.

La verticalité de l'exercice du pouvoir en France et le jacobinisme contribuent à la perte de repères démocratiques, faisant croire qu'un homme (ou une femme) providentiel peut tout. Ce mythe national et nationaliste nie la réalité d'un monde où les décisions se prennent à l'échelle mondiale, à

l'échelle continentale en plus de l'échelle étatique et locale. Ce faisant, ils ruinent toute capacité de pouvoir choisir, d'exercer notre souveraineté à toutes les échelles.

Le mouvement fédéraliste européen s'est construit dans la lutte contre le fascisme pendant la Seconde guerre mondiale, dans la Résistance. Nous devons puiser dans l'énergie de nos fondateurs et fondatrices, dans leur combat, pour se battre pied à pied contre cette peste qui revient.

En France, nous observons également que l'on n'a jamais autant parlé de fédéralisme que dans cette campagne. Les partis d'extrême droite l'ont bien montré, ils ont peur de cette solution fédérale car elle offre une perspective démocratique solide, adaptée à la complexité des défis que nous avons à relever, offrant des formes d'engagement plus souples qui correspondent mieux aux attentes des citoyens et des citoyennes.

Dans ce scrutin, plusieurs têtes de liste sont ouvertement fédéralistes dont 3 éligibles.

Même si les médias ne l'ont pas compris, la réforme du fonctionnement de l'Union européenne va être l'un des grands enjeux de la prochaine mandature et nous comptons sur les députés et députées élus aujourd'hui pour être à la hauteur des enjeux et participer à la reconstruction de la démocratie locale, étatique et européenne.

L'Union des fédéralistes européens appelle à une coalition pro-Européenne

Bureau de l'UEF Europe

Publié le 10 juin 2024



Pour l'UEF, une condition fondamentale pour élire le président de la Commission est qu'il ou elle soutienne le **lancement d'une Convention pour réformer les traités.**



L'Union des Fédéralistes Européens (UEF) félicite les 180 millions (données provisoires) de citoyens qui ont participé aux élections européennes de 2024, mais exprime son inquiétude face à la stagnation du taux de participation : 50,08% (résultats provisoires), ce qui n'est pas loin du résultat 2019 de 50,66%.

Deuxièmement, l'UEF exprime son inquiétude face à l'augmentation du soutien aux partis politiques d'extrême droite eurosceptiques et europhobes : selon les estimations, les groupes ID et ECR augmentent mais (heureusement) pas de manière suffisamment significative : avec 4 sièges supplémentaires (ID) et 9 plus de sièges (ECR) que dans le Parlement sortant. Le PPE a également gagné 9 sièges, tandis que l'on constate une diminution significative des sièges des groupes Renew (22 sièges perdus) et Verts/ALE (19 sièges perdus). Le groupe S&D n'a connu qu'un déclin minime, ayant perdu deux sièges par rapport à 2019. Il faut tenir compte du fait que jusqu'à 53 sièges sont attribués à de nouveaux partis qui doivent choisir leur famille européenne.

Les évolutions en France et en Allemagne sont particulièrement préoccupantes. En France, le résultat du Rassemblement National (Groupe ID) a récolté 31,37% des voix, et juste après l'annonce des premiers résultats des urnes, le président français Emmanuel Macron a annoncé la

dissolution de l'Assemblée nationale et un premier tour de scrutin le 30 juin. En Allemagne, l'Alternative für Deutschland (parti d'extrême droite actuellement affilié à aucun groupe européen) est devenu le deuxième parti avec le plus de voix avec 15,90%.

Dans le même temps, les fédéralistes européens tiennent à souligner que la grande majorité des électeurs européens a néanmoins soutenu les partis et mouvements politiques pro-européens, représentant pas moins de 454 sièges au nouveau Parlement européen. Dans ce contexte, nous exhortons toutes les forces politiques pro-européennes représentées au nouveau Parlement européen à s'unir et à former une coalition forte et unie basée sur un accord législatif qui exclut catégoriquement l'extrême droite. Il s'agit également d'une nécessité politique afin de garantir une majorité stable au Parlement et un programme de travail cohérent avec le mandat des électeurs européens.

Parmi les points essentiels sur lesquels fonder un pacte de coalition, l'UEF souligne qu'il faut soutenir le renforcement de l'Union européenne - et donc la réforme des traités par une Convention (ex-article 48.2 TUE) - et la résistance de l'Ukraine contre l'agression russe.

Conformément à la résolution approuvée par le Parlement européen le 12/12/2023, et en application des principes du processus des candidats chefs de file (« Spitzenkandidaten »), l'UEF exhorte la Conférence des présidents à soutenir la tête de liste présentée par le parti ayant obtenu le plus grand nombre de sièges à proposer par le Conseil européen comme candidat à la présidence de la Commission européenne.

Parallèlement, ledit candidat devrait engager immédiatement des négociations avec les autres têtes de liste et les présidents des partis politiques européens et leurs groupes parlementaires respectifs afin de constituer une majorité pro-européenne pour leur élection, sur la base de l'accord législatif.

Étant donné que la prochaine législature parlementaire sera décisive pour l'avenir de l'Europe, l'UEF croit fermement qu'une condition fondamentale pour confirmer le prochain président de la Commission est qu'il soutienne le lancement de la Convention pour la réforme des traités. Les défis existentiels auxquels l'Union européenne est confrontée et le prochain élargissement nécessitent d'engager de toute urgence un processus de réforme en profondeur - comme l'a déjà réclamé le Parlement sortant sur la base des résultats de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

L'UEF appelle toutes les forces démocratiques et pro-européennes à s'unir et à renforcer l'unité de l'Europe, sa démocratie et le modèle qu'elle représente en tant qu'union d'États et de citoyens.

Notre destin, celui de nos valeurs et de notre modèle social sont en jeu. Nous ne pouvons pas échouer.

Élargissement de l'UE : « ouvrons les négociations, on verra après ... »

Jean-Guy Giraud

Ancien président de l'UEF France

Publié sur le blog Les amis du traité de Lisbonne

« L'élargissement de 2004 fut le mieux préparé de l'histoire de l'Union ». Cette citation étonnante - attribuée au Commissaire chargé à l'époque de cet élargissement, M. Gunter Verheugen conclut une analyse non moins surprenante d'un article de la revue L'Esprit intitulée « L'élargissement, de la fatigue à l'élan. ».

Cette analyse tend à décrire le prochain élargissement de l'UE à une dizaine de nouveaux États, anciens membres du bloc communiste, non seulement comme une évolution incontournable du point de vue géopolitique mais comme un devoir et une opportunité pour l'avenir de l'Union.

On serait en fait tenté de développer la thèse inverse en constatant d'une part la situation politique et démocratique chaotique qui persiste - 20 après leur adhésion ! - dans la plupart des dix États admis en 2004/2006 et en relevant d'autre part les effets délétères de cet élargissement sur l'unité et la solidarité européennes.

Au point que, aujourd'hui, l'UE 27++ recherche désespérément à redéfinir un « avenir » qui s'écarte résolument du projet fondateur sans pour autant en substituer un nouveau qui soit construit, crédible et identifiable.

Dans ces conditions, on voit mal comment une nouvelle et lourde (numériquement et qualitativement) vague d'adhésions de pays plus instables encore que ceux de la précédente vague peut être envisagée aussi sereinement aussi bien par certains analystes que par les responsables politiques des Institutions et des États membres.

L'opinion publique dans la plupart des pays membres ne s'y trompe d'ailleurs pas : instinctivement et pragmatiquement, « les gens » demeurent très dubitatifs sur la solidité et l'efficacité d'une future UE36 dont personne n'est capable d'expliquer comment elle pourrait véritablement se stabiliser, s'organiser et fonctionner. D'autre part, dans les pays candidats, l'opinion ne manifeste pas non plus un enthousiasme débordant pour l'entrée dans « une famille européenne » aux contours vagues, complexes et incertains.

Cependant, rares sont ceux qui osent se démarquer du mantra officiel - et seul politiquement correct - d'une Union toujours plus étendue à défaut d'être « toujours plus étroite » comme le stipulent les préambules des Traités en vigueur. Rares sont ceux qui s'interrogent sur la possibilité d'assurer, au sein d'un ensemble aussi hétéroclite, des objectifs tels que le maintien en son sein d'un ordre démocratique et libéral ou le développement d'une Europe-puissance à l'échelle internationale.

Pour tout dire, il semble que la feuille de route implicite du nouveau processus d'élargissement en cours puisse se résumer

à ces quelques mots : « Ouvrons les négociations, on verra après ... » ! Cette attitude est manifeste dans le chef de la plupart des responsables politiques qui refusent catégoriquement toute tentative de réflexion sur un renforcement préalable de l'UE27 - susceptible au moins d'amortir le choc d'une dizaine de nouvelles adhésions. S'il est exact que les perspectives géo-politiques actuelles semblent justifier la sécurisation rapide d'un périmètre européen élargi, encore faudrait-il s'assurer auparavant de la solidité des fondements de l'édifice ainsi menacé. En fait, la réalité est que les actuels co-propriétaires ne sont au clair ni sur l'organisation de la maison commune dans son état actuel ni, à plus forte raison, sur les modalités de son extension.

Ici s'arrêtent en général - sur ces constats - les réflexions des responsables politiques et des analystes. Peu d'entre eux s'interrogent sérieusement sur la question essentielle « À partir de là, que faire ? » Doit-on, peut-on mettre clairement sur la table cette problématique qui détermine l'avenir du projet européen ? Et si la réponse est - comme il le faudrait - positive, comment s'y prend-on ?

Il existe au moins une piste expressément prévue par les Traités qui permettrait l'ouverture d'un débat de clarification associant les États (gouvernements et parlements) les Institutions et l'opinion. C'est celle de l'ouverture d'une « Convention » au sens de l'article 48§3 du TUE. Cet organe a fait ses preuves à deux reprises au début des années 2000 : il constitue une enceinte démocratique, légitime, inclusive, coopérative, transparente, médiatique et, surtout, à même d'élaborer des propositions concrètes. C'est d'ailleurs la demande officiellement présentée par le Parlement au Conseil européen - accompagnée de propositions en bonne et due forme. Ce dernier peut décider à la majorité simple de 14 États membres d'ouvrir une telle Convention.

On se permettra de renvoyer ici à une analyse plus détaillée des potentialités d'une Convention.

D'autres pistes peuvent certes être envisagées mais on voit mal lesquelles seraient susceptibles de parvenir réellement au résultat recherché. Dès lors la question se pose : existe-t-il encore au sein de l'UE27 une volonté majoritaire d'ouvrir clairement et publiquement ce débat ? Il se trouve qu'une occasion unique se présente d'aborder cette question : celle des élections du 9 Juin 2024 qui détermineront le renouvellement du Parlement et précéderont celui de la Commission. Une fois reconstituées, ces deux Institutions seraient pleinement légitimées pour inviter les parlements et les gouvernements à participer à l'exercice conventionnel.

Il reste à espérer que nos analystes - après avoir fait répétitivement le constat des problèmes en suspens - se penchent à présent sur les solutions possibles : celle de la Convention mériterait un examen approfondi.

La condamnation justifiée de la Hongrie par la Cour de Justice européenne

Jean-Guy Giraud

Publié le 14 juin 2024 sur le blog des Amis du traité de Lisbonne

Ce jeudi 13 Juin 2024, la Cour de Justice européenne a condamné la Hongrie à une lourde « somme forfaitaire » de 200 millions d'euros assortie d'une « astreinte » 1 million d'Euros par jour jusqu'à l'exécution de cet arrêt.

L'affaire concerne la violation du droit communautaire par la Hongrie en matière de garanties apportées aux « ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier ». En raison de la lourdeur de cette condamnation et de l'attitude générale du gouvernement hongrois en la matière, l'affaire a été largement médiatisée et a accentué une polémique préexistante entre ce gouvernement et les Institutions européennes.

Il convient donc de préciser quelque peu les motivations de cet arrêt et notamment ses bases juridiques.

La condamnation porte précisément sur la non-exécution d'un arrêt de la Cour de décembre 2020 basé sur des motifs identiques : depuis cet arrêt, la Hongrie n'a en effet pas pris les dispositions internes nécessaires pour mettre fin à cette infraction.

La Cour dénonce la gravité d'une inexécution prolongée d'un arrêt de la Cour qui représente en soi une atteinte grave au principe de légalité et à l'autorité de la chose jugée dans une Union de droit

Dès lors, la Cour était habilitée - sur demande de la Commission - de constater et condamner ce double manquement et de l'assortir de sanctions en vertu de l'article 260§2 TFUE : « Si la Cour reconnaît que l'État membre concerné ne s'est pas conformé à son arrêt, elle peut lui infliger le paiement d'une somme forfaitaire ou d'une astreinte »

Dans le cas d'espèce, la Cour a notamment insisté sur les points suivants :

- la gravité d'une inexécution prolongée d'un arrêt de la Cour qui représente en soi une atteinte grave au principe de légalité et à l'autorité de la chose jugée dans une Union de droit,
- le fait, pour un État membre, d'éluder délibérément et systématiquement l'application d'une politique commune dans son ensemble constitue une violation inédite et exceptionnellement grave du droit de l'Union,
- il y a lieu, également, de prendre en considération, en tant que circonstance aggravante, la répétition du comportement infractionnel de cet État membre,
- cet État membre n'a pas agi conformément à son obligation de coopération loyale.

À la lecture attentive de cet arrêt, la condamnation de la Cour apparaît bien motivée par le souci de condamner - et dissuader - l'attitude du gouvernement hongrois en place.

Mais elle vise aussi, plus généralement, à protéger l'état de droit au sein de l'Union qui exige le respect par les États membres du droit en vigueur et des arrêts de la Cour.

C'est donc en tenant compte de ces éléments que doit être apprécié un arrêt par ailleurs susceptible d'entretenir une polémique injustifiée.

The Rule of law in the EU, the state of play

Catherine Vieilledent

Independent expert in EU affairs,

Secretary General UEF Group Europe, member of UEF Federal Committee, Delegate to the WFM Membership Council

Published in *The Federalist Debate*, republished here with their authorisation

Respecting the Rule of law has become a problem in the EU as results from the tense dialogue between the Union and some Member States who have challenged European values in the past few years. A dismantling of democratic institutions is at work in these countries in order to control justice and put a gag on dissenting voices. Worse still, some of them threaten to block key decisions on the European budget and aid to Ukraine. The article looks back at the recent developments that led the European Union to reaffirm its values and uphold them in front of internal attacks. It reviews the response and the legal innovations the EU had to resort to, stressing the fact that rule of law is no mere formal commitment of the Member states. Last, the article attempts to draw the lessons for the future, with a view to the Union's political and geopolitical interests, while European elections are near, enlargement is looming and national-populist one-upmanship is on the rise.

Rule of law is one of the values listed in Article 2 TEU, together with democracy, freedom and respect for human rights, and further codified in the EU Charter of Fundamental rights. As regards human rights, the treaties (Article 6(3) TEU) close any supposed gap between the Union's law (they are defined as "general principles of the Union's law"), the European Convention for the protection of human rights and "the constitutional traditions common to the Member States". A recent addition to this array of principles was made with Article 2 of Regulation 2019/2020 which describes in detail the legal and institutional parameters of rule of law which "includes the principles of legality implying a transparent, accountable, democratic and pluralistic law-making process; legal certainty; prohibition of arbitrariness of the executive powers; effective judicial protection, including access to justice, by independent and impartial courts, also as regards fundamental rights; separation of powers; and non-discrimination and equality before the law. The rule of law shall be understood having regard to the other Union values and principles enshrined in Article 2 TEU".

These common standards, however, seem no longer to be taken for granted and the EU's long commitment to rule of law and common values has recently been tested from within. Though candidate countries cannot ignore what they commit to, the newly elected Hungarian and Polish governments from 2010/2015 questioned the Union's competence on these matters, leading to an open confrontation in 2018. Both governments took successive measures to disable internal and external checks and balances, hiding behind the alleged primacy

of the national constitution (as interpreted by a constitutional court they controlled). In Hungary, with the Fidesz party in power, the government adopted successive reforms, first on the media (with the creation of a control body composed of party members), then on justice (changing the retirement age of judges), on the authority in charge of protecting personal data and finally on foreign influences (aiming at private higher education institutions). Each time Hungary was condemned, retreated and went on to another reform.

The Polish government, after the PiS conservative party took power in 2015, targeted the judicial system and freedom of opinion. The Court in a ruling of July 2021 had considered that the Polish reforms, and the

Faced with repeated provocations, the European Union reacted with a combination of existing and innovative instruments:

disciplinary chamber of the constitutional tribunal, infringed on several treaty articles, among which Article 19(1). It held that a judicial system that does not comply with the rule of law and that fails to guarantee the independence of justice is a risk for the Union and with regard to the protection of financial interests. Poland was sentenced to a penalty of 1 million euros per day until it changed its laws on the judicial system, which it refused to pay. Once condemned, Poland took to frontal attacks on the primacy of EU law (it wanted preliminary questions from national judges to be abolished), claiming the Polish constitution was supreme, and refuted the Court of justice's authority. Two months later, the European Commission launched infringement proceedings. In February 2023, the Commission lodged another appeal to the Court, following rulings by the Polish constitutional tribunal that challenged the primacy of EU law.

Faced with repeated provocations, the European Union reacted with a combination of existing and innovative instruments: besides launching a raft of infringement proceedings as we have seen above, it wielded threats of political sanctions under Article 7 TEU, introduced new budgetary conditionality rules and an embedded mechanism to monitor rule of law. In parallel to infringement proceedings, the Commission activated Article 7 TEU on the proposal of the European Parliament: against Poland in December 2017, against Hungary in September 2018. The purpose of Article 7 is to determine a clear risk of a serious breach of the values referred in Article 2 TEU, a decision made by the Council with 4/5th of the Member states not including the country concerned and possibly followed by

recommendations to the Member state. The second step involves a sanctions mechanism which can be triggered if the European Council concurs by unanimity (minus one) on the existence of a serious and persistent breach of Article 2, leading to the suspension of membership rights for the country concerned. However, the sanction mechanism did not go through in the European Council, because Poland and Hungary supported each other to defeat unanimity, and because of political pressures: in November 2020, just as the European Council was reaching final consensus, the two countries blocked the decision on the multiannual financial framework and on the recovery plan (NextGenEU).

The conditionality proceeding applied to Hungary in April 2022 focused on issues such as the transparency of public procurement, conflicts of interest and suspected corruption.

Such obstructionism, blackmail and blocks to the EU decision-making, including on essential issues, jeopardized the EU mechanisms of cooperation and solidarity that enable the EU to operate key processes and defend its interests in times of peril. An innovative instrument was devised at the time, and that was Regulation 2020/2092 based on a simple principle: should a country infringe on rule of law and democracy, the Union could decide suspending the various financial aids it receives. The purpose was twofold: apply financial penalties on the Member states that infringe rule of law on the one hand, on the other avoid the misuse of the European budget. The European Commission triggered the new procedure, based on the observation of a confirmed infringement of rule of law, jeopardising the sound management of European funds. It could also trigger it in a preventive manner, in case there was a clear and serious risk of such violations. Once penalties were proposed, it was up to the Council to adopt the corresponding measures by qualified majority within a month.

Poland and Hungary challenged the regulation, claiming that it contradicted the principle of conferred competences (Articles 4 and 5 TEU), that the Union acted without competence and that the national judge was therefore entitled to invalidate ensuing actions. Poland went on to advocate the political and constitutional identity of the Member states and “constitutional pluralism”, in contradiction with the primacy of EU law and the exclusive competence of the European Court of justice for the interpretation of EU law. The Court of justice in February 2022 dismissed the actions of Hungary and Poland, defending the adequacy of the legal base, the scope of conferred competences and the principle of legal security. It confirmed that the regulation complies with the principles of subsidiarity and proportionality and that infringements of the rule of law endanger, or risk endangering, in a sufficiently direct way the sound

management of the EU budget or the protection of financial interests. In March 2022, the European Commission adopted the guidelines on the general regime of budgetary conditionality and the Regulation applied from 1 January 2021 as foreseen.

The conditionality proceeding applied to Hungary in April 2022 focused on issues such as the transparency of public procurement, conflicts of interest and suspected corruption. In addition, the Commission proposed that the Recovery plan should include milestones regarding reforms to be conducted by the Member states on a variety of subjects, in particular the operation of justice.

This was approved, meaning that the Member states which did not comply with these milestones could not receive payments from the EU budget. As regards Hungary, though its national plan had been validated in December 2022, it did not receive the €5.8 billion pending reforms, nor €6.3 billion in cohesion funds. No conditionality proceeding was launched against Poland but, though the national plan had been approved in June 2022 by the Council, payment of some 35.4 billion euros was suspended till reforms were adopted, as in the Hungarian case. In retaliation, the Hungarian government in December 2023 threatened to block enlargement negotiations, the decision on the €50 billion facility for Ukraine and the midterm review of the Multiannual Financial framework. In February 2024, Hungary relapsed and both aid to Ukraine and the MFF midterm review were approved by the European Council. As for Poland, the elections held in October 2023 led to a change of political majority that paved the way for a new attitude on rule of law.

In addition to the budgetary conditionality mechanism and new rules in the management of the Recovery plan, the Commission introduced a new rule of law governance mechanism based on annual rule of law reports (since 2021), dialogue and exchange of information with the Member States, national parliaments, civil society and stakeholders, input from the EU Justice scoreboard, and feeding into the European Semester yearly cycle. Considerations on the justice system, corruption framework, media freedom and pluralism and institutional balance were embedded in the Country specific recommendations for all the Member States. This enhanced European semester

The Commission introduced a new rule of law governance mechanism based on annual rule of law reports

amounts to a mainstreaming of rule of law in the main EU budgetary and macroeconomic instruments.

What lessons can be drawn from the long confrontation between the European Commission, as the EU's executive arm in charge of the budget and safeguarding EU law, and some rebellious Member states since

2017/2018? On the positive side, the judicial confrontation with the national courts has resulted in clarification of the relevance of rule of law by the European Court of justice in its landmark ruling of February 2022 and the clearing of objections on behalf of national identity. The European Union has shown a real determination to uphold its values, and demonstrated a remarkable capacity to innovate and devise powerful deterrence in spite of the stalemate of unanimity under Article 7 which remains a lasting governance issue. Rule of law has now become a fully embedded, horizontal mechanism in financial procedures (in and off budget), based on a continuous monitoring of progress. Though the guerrilla war is not over.

On the less positive side, as the former Head of the Legal Service explained recently, there is a risk of contagion which needs to be addressed promptly: first the existing backsliding in Hungary Poland and Slovakia, but also

with a view to the coming enlargement. Few among the candidate countries are democracies with a consolidated tradition of respecting human rights and

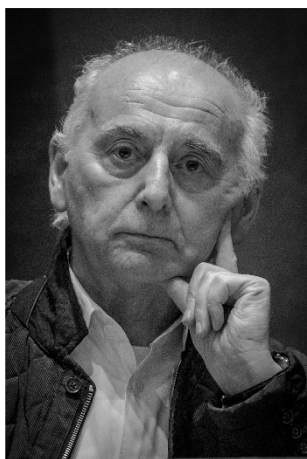
Few among the candidate countries are democracies with a consolidated tradition of respecting human rights and rule of law. He suggested an early warning system

rule of law. He suggested an early warning system and a mechanism to immediately suspend the participation of Member states where rule of law is not respected. These steps could be critical for the EU's external action and the credibility of conditionality rules applying in these fields. under rising geopolitical hazards, could the EU afford benign neglect of values inside and, on the other hand, insist on its external partners' effective compliance with rule of law? Consistency is a determining line for the EU's external action in the regional and global environment.

L'euro vecteur d'identité européenne, mais jusqu'où ?

Michel Devoluy

Professeur honoraire à l'Université de Strasbourg, Chaire Jean Monnet d'économie européenne, spécialiste de macro-économie européenne et membre du Conseil scientifique de l'UEF France



Depuis toujours, les monnaies officielles ou légales ont été des facteurs d'identité. Partager la même monnaie forge un sentiment d'appartenance à une communauté économique. De plus, la monnaie représente un symbole majeur de la puissance politique. D'ailleurs, les citoyens s'identifient d'autant plus à leur monnaie que celle-ci joue un rôle international. Enfin, le pouvoir réel et imaginaire d'une monnaie est

accentué lorsque celle-ci est gérée par une banque centrale crédible et respectée.

Selon les historiens de l'Antiquité, la présence de la monnaie fut tout autant l'expression d'un pouvoir politique qu'un instrument d'efficacité économique. La même approche reste valable aujourd'hui, même si les formes prises par la monnaie ont beaucoup évolué au cours de temps.

Partager la même monnaie fournit de nombreux avantages. On évalue et on communique toutes les informations nécessaires à la vie économique avec la même unité de compte. Les prix et les revenus s'expriment toujours en monnaie. De même, la monnaie sert d'intermédiaire dans les échanges : elle brise les inconvénients du troc. Il serait incommode de faire ses courses en transportant tous les biens susceptibles de servir de moyen d'échange.

Mieux vaut avoir des billets et des pièces, ou une carte de crédit. Enfin, la monnaie sert de réserve de valeur. Elle permet d'épargner et de transférer du pouvoir d'achat dans le temps. Il revient aux monnaies nationales de remplir ces trois fonctions d'unité de compte, d'intermédiaire des échanges et de réserve de valeur. C'était évidemment le cas dans tous les Etats de la zone euro avant que ne soit adoptée la monnaie unique. Désormais, ces trois fonctions sont exercées par l'euro. Il est donc devenu notre monnaie. Si le basculement très rapide des monnaies nationales vers l'euro fut une réussite technique indéniable, l'appropriation émotionnelle de la nouvelle monnaie a demandé bien plus de temps. Preuve que l'identité ne se décrète pas, y compris en matière monétaire. La formation d'une identité européenne grâce à l'euro s'avère d'autant plus lente que la monnaie n'est pas seulement un instrument d'efficacité économique. Elle représente également une forme d'institution politique. Chacun d'entre

Dans les faits comme dans les esprits, l'euro constitue un vecteur d'identité. Sa présence incarne une réalisation substantielle sur le chemin d'une Europe politique.

nous se reconnaît dans sa monnaie. Son utilisation généralisée s'apparente à un contrat social. Juridiquement, une monnaie nationale a cours légal sur l'ensemble du territoire concerné. D'ailleurs, l'institution qui gère et contrôle l'émission de monnaie dans un pays -la banque centrale- peut être analysée comme un bien commun, reconnu de tous.

L'abandon des monnaies nationales au profit d'une monnaie européenne a représenté un acte fondateur et symbolique puissant. Dans les faits comme dans les esprits, l'euro

constitue un vecteur d'identité. Sa présence incarne une réalisation substantielle sur le chemin d'une Europe politique. À l'inverse, le refus de l'euro traduit un acte politique fort. Il exprime sans détour une volonté de préserver une des expressions majeures de l'identité nationale. Le Royaume-Uni fut, de ce point de vue, exemplaire. En exigeant qu'une clause de « non-participation » (opting out) figure explicitement dans le traité de Maastricht, cet État membre de l'UE entendait ne jamais s'associer à la zone euro. Le message disait en substance : nous, britanniques, ne voulons pas d'un transfert de notre souveraineté monétaire vers l'Europe. Si cela devait arriver, nous devrions alors inmanquablement céder une partie significative de notre souveraineté politique. Ce que nous refusons. La première ministre britannique de l'époque, Margaret Thatcher, fut à cet égard, dans ses discours et dans ses actes, d'une très grande clarté. Le rejet de l'euro par le Royaume-Uni apporte ainsi la preuve que la monnaie est bel et bien un vecteur d'identité.

Peut-être est-ce là un indice d'une discordance cognitive née d'une situation où des États se revendiquant souverains ont malgré tout choisi d'adopter une monnaie unique

Une enquête demandée par la Commission et conduite par Ipsos European Public Affairs en mars 2021 permet d'illustrer les réflexions précédentes. Parmi les questions posées aux 17723 personnes interrogées par téléphone au sein de la zone euro nous en retenons trois : « D'une façon générale l'euro est-il une bonne ou une mauvaise chose pour l'UE ? » 80% des sondés répondent « bonne », 14% « mauvaise » et les autres sont sans avis. « D'une façon générale l'euro est-il une bonne ou une mauvaise chose pour votre pays ? » 70% disent « bonne », 22% « mauvaise » et les autres n'ont pas d'opinion. À l'évidence, l'unanimité en faveur de l'euro n'est pas encore au rendez-vous. Toutefois, ces pourcentages expriment les

appréciations les plus positives jamais enregistrées depuis le lancement de ce type d'enquête en 2002 (la circulation fiduciaire de l'euro date de cette année-là). Les avantages de la monnaie unique sont de plus en plus reconnus.

Corrélativement, de moins en moins d'Européens souhaitent revenir aux monnaies nationales.

D'ailleurs, aucun parti politique crédible inscrit désormais dans ses programmes le retrait de la zone euro.

« L'euro vous fait-il ressentir personnellement plus européen qu'avant, ou bien diriez-vous que votre sentiment d'être européen n'a pas changé ? » 69% répondent que rien n'a changé, 30% disent se sentir plus européens tandis que les autres n'ont pas d'avis. Clairement, seule une minorité de citoyens (à peine un tiers) perçoivent la place de la monnaie unique dans la formation d'une identité européenne. Le chiffre reste faible, pour ne pas dire décevant. Mais, là encore, il s'agit des meilleurs pourcentages en faveur de l'euro depuis le lancement du questionnaire.

Le bilan de l'euro, tel qu'il apparaît à travers ses enquêtes d'opinion, reflète assez bien les deux approches théoriques de la monnaie. Grâce à ses trois fonctions, la monnaie unique est nettement perçue comme un facteur d'efficacité économique par les Européens. En effet, de plus en plus de sondés notent le côté positif de l'euro pour l'UE et pour leur pays. En revanche, la monnaie comme institution sociale fédératrice et vecteur d'identité peine à pénétrer les consciences citoyennes. La présence de l'euro anime encore faiblement le sentiment d'être européen. Peut-être est-ce là un indice d'une discordance cognitive née d'une situation où des États se revendiquant souverains ont malgré tout choisi d'adopter une monnaie unique. Il est probable que seul le passage à une union politique permettra aux Européens de s'identifier pleinement à leur monnaie. C'est à ce moment-là que l'idée même de faire des enquêtes sur l'euro vecteur d'identité européenne disparaîtra.

Les fédéralistes et les dictatures de l'Europe du Sud depuis la Seconde Guerre mondiale

Jean-Francis Billion

Chercheur, vice-président UEF France, président de Presse fédéraliste

Ce dossier contient : des documents d'archives commentés ou présentés ci-après, des témoignages, des réflexions... de même que l'introduction et la conclusion d'un texte théorique fondamental de Francesco Rossolillo (président de l'UEF Europe – 1989-1994), « Le fascisme, dernière ligne de défense de l'État national ».¹³

En complément et en parallèle à l'article de Jean-François Richard, consacré à Enrique Tierno Galvan, je souhaite revenir successivement ci-après sur les contacts entre l'UEF, la JEF et les revues fédéralistes avec les antifascistes des trois pays concernés : l'Espagne, le Portugal et la Grèce.

Espagne

En ce qui concerne ce pays des contacts entre fédéralistes européens et antifascistes, parfois autonomistes / nationalistes catalans ou basques, existent dès la victoire de Franco et le début de l'exil. Exemples : différentes réunions internationales de l'UEF, début des années 1950, se tiennent à Paris dans les locaux du gouvernement basque en exil (suite à la fondation, fin 1949, de l'Union fédéraliste des communautés et régions européennes dont sont membres des responsables de l'Union française des fédéralistes (UFF) et du mouvement La Fédération)¹⁴ ; un Congrès en exil, à Toulouse, du Partido Socialista Obrero Español (PSOE, 1946 ou 47 ?)¹⁵, adhère au Comité international pour la Fédération européenne fondé à la Conférence fédéraliste de Paris organisée par Altiero Spinelli et Ursula Hirschmann et convoquée par Albert Camus¹⁶ au printemps 1945 ; début 1945 à Mexico, des responsables du Partido Obrero de Unificación Marxista (POUM, Catalan) dirigeants du groupe Socialismo y Libertad, Julián Gorkin et Enric Adroher, dit-Gironella, avec le français Marceau Pivert, diffusent dans toute l'Amérique latine la Déclaration fédéraliste des Résistances européennes (Genève 1944), inspirée par Spinelli, Ernesto Rossi et Jean-Marie Soutou, avant de revenir en Europe et d'avoir un rôle important au Mouvement pour les États-Unis socialistes d'Europe ou au Mouvement européen international (MEI).¹⁷

En France, Bernard Lesfargues, après la fondation du Mouvement fédéraliste européen (MFE) consécutive aux scissions dans l'UFF puis l'UEF suite à l'échec du projet de Communauté européenne de défense (CED), a un rôle primordial dans ces contacts comme en attestent divers écrits de Spinelli et Mario Albertini.

Au moins dès son arrivée à Lyon à l'automne 1954 et jusqu'à la fin de la dictature, Lesfargues effectue de très nombreux voyages en particulier à Barcelone. Il invite au Cercle lyonnais pour la liberté de la culture des exilés comme Rodolfo Llopis, président du conseil des ministres républicains en exil (juin 1962)¹⁸, Julián Gorkin, dirigeant du POUM (1963), son ami le poète catalan Joan Salès (1964)... ; conférences parfois suivies de formations au MFE (deux tapuscrits de Salès et possiblement de Tierno Galvan – « mon cher ami de Salamanque » – le prouvent)¹⁹. Il publie des articles dans *Peuple européen*, journal du Congrès du peuple européen (CPE), puis dans *Il Federalista*. Au congrès de Lyon du CPE puis du MFE supranational, de février 1962, il fait adopter à une très grande majorité une résolution importante sur le refus d'admettre l'Espagne franquiste dans les communautés européennes. Le congrès aura une bonne résonance dans la presse locale et nationale en particulier sur ce point, sa position sur l'Algérie et son opposition tant au gaullisme qu'à l'OAS et aux menées de l'extrême-droite.²⁰

Jean-François Richard a exposé par ailleurs comment il prendra à la suite de Lesfargues et sur demande d'Albertini contact avec Tierno Galvan.

Albertini et le MFE italien ne sont pas en reste et faciliteront, eux, des contacts entre exilés espagnols et la classe politique italienne comme l'illustre la Déclaration de Tierno Galvan et de responsables démocrates-chrétiens, socialistes et communistes que nous publions par ailleurs.

Enfin il est important de mentionner le Congrès de Munich du Mouvement européen international des 7 et 8 juin 1962, organisé par l'Europa Union, section allemande de l'UEF et du MEI, et l'imposant texte proposé par les délégués espagnols à cette réunion, adopté par le Congrès avant d'être publié intégralement par *Il Federalista* comme éditorial de son

¹³ F. Rosolillo, « Le fascisme, dernière ligne de défense de l'État national », *Il Federalista*, Pavie, 19^e année, 1977, n° 2, p. 84-92.

¹⁴ J.-F. Billion, « Bernard Lesfargues (1924-2018) entre fédéralisme européen et autonomisme occitan », Actes d'un colloque dans une revue en ligne liée à l'université Montpellier 3, *Lengas* 25/2024 – *La revendication des « minorités nationales » en France depuis 1945, en Occitanie et ailleurs*.

¹⁵ Je ne retrouve pas dans mes archives la source de cette information... mais n'ai pas dit mon dernier mot.

¹⁶ J.-F. Billion, « Il Comité français pour la Fédération européenne... » in (dir.) Cinzia Rognoni Vercelli, Paolo G. Fontana et Daniela Preda, *Altiero Spinelli il federalismo europeo e la resistenza*, p. 237-266, Bologne, Il Mulino, 2012.

¹⁷ J.-F. Billion, « L'Europe et le fédéralisme vu du côté des antifascistes européens en Amérique latine (années 1930 et 1940) », in *Visions of Europe in the Resistance*, (dir.) Robert Belot et D. Preda, éd. Peter Lang, Bruxelles, 2022, p. 467-488.

¹⁸ « Rodolfo Llopis, ancien président du gouvernement espagnol en exil » ; notes de la Direction des Renseignements généraux, et articles de presse, Archives départementales et métropolitaines, Lyon.

¹⁹ Archives fédéralistes de Bernard Lesfargues, chez moi.

²⁰ « À l'issue du Congrès de Lyon. Le Mouvement fédéraliste européen se prononce : (...) Contre l'admission de l'Espagne dans le marché commun. – Contre l'OAS et le fascisme », in *Le Progrès*, 12 février 1962.

numéro 1 de 1962 sous le titre « L'Espagne, l'Europe et l'antifascisme ». J'en publie un court extrait :

« Le Congrès du M.E. réuni à Munich les 7 et 8 juin 1962, considère que l'intégration de tout pays à l'Europe, soit sous forme d'adhésion, soit sous forme d'association, exige de chacun d'eux des institutions démocratiques, ce qui, dans le cas de l'Espagne, en accord avec la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne, signifie : 1/ L'établissement d'institutions hautement représentatives qui garantissent que le gouvernement soit fondé sur le consentement des citoyens ; 2/ La garantie effective de tous les droits de la personne humaine (...) ; 3/ La reconnaissance de la personnalité des diverses communautés naturelles ; 4/ L'exercice sur des bases démocratiques des libertés syndicales (...) ; 5/ La possibilité d'organiser des courants d'opinion et des partis politiques ainsi que le respect des droits de l'opposition ».²¹

En ce qui concerne *Fédéchoses*, dans des années plus récentes, nous signalons en note les articles les plus importants publiés durant la période considérée.²²

Portugal

Pour ce qui est de ce pays je possède à ce jour peu d'informations précises. Mais au début des années 1970 je me suis plusieurs fois rendu au domicile parisien de Mario Soares pour lui porter des courriers, propositions ou invitations d'Albertini ; participé avec Michel Morin à un meeting commun des partis socialistes portugais et français et eu quelques fois l'occasion de rencontrer plus longuement Rodolfo Crespo secrétaire du Partido Socialista Portugues (PSP) en France.

Fédéchoses a publié plusieurs articles et, grâce à nos relations avec le PSP été distribué à la « Librairie portugaise et espagnole » de Paris, vitrine de l'opposition ibérique, pendant au moins deux ans.²³

Grèce

Les premiers contacts entre les fédéralistes français et la résistance grecque ont été l'œuvre de Jean-Pierre Gouzy, journaliste et ami au sein de l'Association des journalistes européens de Richard Someritis, connaissance également de

J.-F. Richard et moi-même. *Fédéchoses*, a pu publier un certain nombre de textes tirés de la publication *L'autre Grèce*, dirigée par Someritis, et au moins un article de lui rédigé à notre demande. Nous avons également publié un texte d'Alekos Panagulis bien connu de nos amis italiens (repris ici).²⁴ Pour la petite histoire, lors de la visite à Lyon d'Andreas Papandreou mentionnée par Richard, notre ami Pierre-Gilles Flacsu, ancien militant du MFE à Paris devenu à Lyon permanent de la librairie Fédérop, a été interrogé par la police suite à l'explosion d'une bombe au consulat de Grèce attribuée... à un collectif, « Grèce en lutte », domicilié à son adresse personnelle...

Mais l'essentiel du travail politique avec les résistants grecs a été l'œuvre du MFE italien avec la fondation d'au moins 3 sections de fédéralistes grecs en exil dans les universités de Bologne, Florence et Pavie durant la fin des années soixante. Sections créées avec le soutien d'Andreas Papandreou, leader socialiste en exil et président du PASOK, comme en témoignent deux quotidiens pavesans dans des articles conservés aux Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) de Florence dans les fonds de l'UEF.²⁵ Le message de Papandreou au XII^e Congrès supranational du MFE à Trieste avait en effet encouragé la création d'une section grecque du mouvement fédéraliste, déclarant que « peu se rendent compte que l'avenir de la démocratie en Europe ne peut être assuré que dans une perspective continentale et dans le cadre d'une union fédérale, et encore plus rares sont ceux qui se battent pour une telle union et pour la formation d'une conscience fédéraliste toujours plus claire de l'opinion publique de nos pays (...) ».

Nous présentons enfin, dans les documents d'archives que nous publions, une prise de position commune de Mario Albertini pour le MFE italien, Enrique Tierno Galvan (président du Partido socialista popular espagnol), Emmanouil Poniridis (futur député socialiste grec au Parlement européen) et Mario Soares (président du Partido socialista portugueses) soutenant la stratégie européenne des fédéralistes pour l'élection directe du Parlement européen, mais aussi à l'époque d'une « force fédéraliste » incluant le Mouvement européen international et le Conseil des communes et régions d'Europe...).

²¹ « L'Espagne, l'Europe et l'antifascisme », in *Le Fédéraliste*, éd. fr., 4^e année, n° 3, octobre 1962, p. 211-218. À noter que dans une note de bas de page, p. 213, le texte est attribué « aux Espagnols » et signé « Le Fédéraliste » ; en ligne sur www.ilfederalista.eu.

²² Édito, « Après l'attentat de l'ETA contre le premier ministre espagnol », n° 5, 1^{er} trim. 1974 ; « Soutien aux prisonniers politiques basques » (JEF, PSU, Lutte occitane, Union démocratique bretonne, Parti communiste breton, Comité de soutien aux prisonniers politiques basques), *idem.* ; Enrique Tierno Galvan, « Seule la Fédération européenne peut faire naître la démocratie en Espagne », n° 7, 3^e trimestre 1974 ; « L'élection directe du Parlement européen », article extrait de *Mundo obrero*, publication du PC espagnol, n° 14, 2^e trimestre 1976 ; Bernard Barthalay, « La crise de l'Europe du Sud et l'alternative fédéraliste », n° 15-16, 2^e semestre 1976 ; Carlo Meriano, « Salut des fédéralistes au premier congrès du Partido popular español », *idem.* Textes disponibles sur www.pressefederaliste.eu.

²³ Michel Morin, « À propos de la réunion du PS portugais et du PS », n° 4, 4^e trimestre 1973 ; « Élections fascistes au Portugal » (PSP), *idem.* ; « Vague de répression au Portugal » (coll. PSP), n° 5, 1^{er} trimestre 1974 ; Rodolfo Crespo, « Avril au Portugal », n° 7, 3^e trimestre 1974. Cf. www.pressefederaliste.eu

²⁴ « Lettre de Grèce » (coll. d'étudiants grecs), n° 1, mai 1973 ; R. Someritis, « La Grèce et l'Europe », n° 4, 4^e trimestre 1973 et « Grèce : le hasard et la nécessité », n° 7, 3^e trimestre 1974 ; « Fascisme – Panagulis présent. », n° 15-16, 2^e semestre 1976 ; A. Panagulis, « Non à l'Europe des autres », *idem.*

²⁵ « Ieri a Pavia. Costituita una sezione del MFE dei federalisti greci in esilio. Il messaggio di Papandreou », *Giornale di Pavia*, 23 mai 1969 ; « Hanno fondato una sezione del MFE. 'Federalisti' i greci esiliati a Pavia. Un messaggio di Papandreou agli studenti ellinici appartenenti al movimento, sul dramma della loro patria », éd. à Pavie de la *Gazzetta del popolo*, 23 mai 1969.

Alain Godard

Ingénieur agronome



Ce 20 avril 2024, après 7 heures de TGV Avignon-Madrid, nous montons dans le minibus Mercedes qui allait nous emmener au Portugal.

Nous sommes 3 couples d'amis - moyenne d'âge 80 ans – avec pour point commun de s'être connus dans les années 70 au Portugal, alors que nous étions de jeunes cadres expatriés.

Nous avons connu ce pays alors qu'il était encore dirigé par le régime dictatorial mis en place par Salazar, et nous étions présents et avons vécu en direct « la Révolution des œillets » du 25 Avril 1974.

Celle-ci va fêter ses 50 ans, et c'est ce qui nous a conduit à nous rendre sur place pour participer à sa commémoration et retrouver ce pays si attachant pour, comme on dit là-bas, y « matar saudades ».

Nous rentrons au Portugal par l'Alentejo, laissant derrière nous l'Espagne qui il y a 50 ans était encore sous le joug de Franco.

L'Alentejo, au Sud du Tage, région de grandes propriétés latifondiaires où les ouvriers agricoles étaient encore exploités comme des esclaves, était à l'époque la zone des « rouges », sous le contrôle clandestin d'un Parti Communiste très actif.

Peu après la révolution, les propriétaires avaient été expulsés par les commissions de travailleurs qui s'étaient constituées et s'étaient réfugiés au Brésil. Ces grandes propriétés d'agriculture extensive (céréales, élevage, chêne liège) s'étaient transformées en unités de production autogérées par les travailleurs et subventionnées par l'Etat. 50 ans plus tard, elles ont été remises à leurs propriétaires initiaux et profondément transformées par des investissements et des barrages qui ont transformé la région en vergers et en vignes de qualité qui cohabitent avec les cultures et l'élevage traditionnel.

La ville d'Estremoz au milieu des carrières de marbre blanc s'est enrichie d'un superbe musée-le musée Berardo-présentant l'histoire des azulejos.

A proximité, la capitale régionale Evora où nous faisons étape présente ce soir-là une foire du livre largement orientée autour du thème de la révolution : nous y trouvons des références qui nous rappellent ce que nous avons vécu, et nous participons aux conférences données par associations de défense du 25 Avril. Largement développée depuis 50 ans, Evora s'est rapprochée de Lisbonne grâce au réseau d'autoroutes construit grâce aux financements européens.

Le lendemain, c'est l'arrêt à Setubal, port de pêche important qui a conservé un marché aux poissons extraordinaire. La municipalité de gauche reste très attachée au souvenir de la révolution et présente une très intéressante exposition urbaine sur les femmes résistantes pendant la dictature, que nous font visiter des amis portugais anciens acteurs directs de la révolution de 1974.

Nous installons ensuite notre base à Cascais, ancien petit port de pêche devenu lieu de villégiature pour privilégiés avec des prix de l'immobilier supérieurs à ceux de Paris. Les immeubles qui y poussent un peu partout ne sont malheureusement pas du meilleur goût, portant atteinte sans vergogne aux perspectives donnant sur la baie.

D'autres constructions, tel le très beau musée Paula Rego, ou la restauration de l'ancienne caserne militaire transformée en Pousada, sont au contraire des réussites.

Nous avons choisi Cascais comme base car une ligne ferroviaire le long de la côte permet à toute heure d'atteindre Lisbonne en 35 minutes.

C'est ce que nous faisons ce 25 Avril en fin de matinée pour aller participer aux commémorations des 50 ans... Nos amis portugais ont peur que la manifestation prévue sur l'avenue de la Liberté soit un fiasco, après le résultat des élections qui a vu une montée inquiétante de l'extrême-droite...

Lorsque nous arrivons, l'avenue est déjà remplie de monde à tel point que la manifestation, conduite par les vieux engins blindés de 1974, ressortis pour l'occasion, ne peut démarrer comme prévu au milieu d'une foule compacte : beaucoup de jeunes, souvent en famille, à côté des vétérans dont nous faisons partie.

C'est l'inverse : lorsque nous arrivons, l'avenue est déjà remplie de monde à tel point que la manifestation, conduite par les vieux engins blindés de 1974, ressortis pour l'occasion, ne peut démarrer comme prévu au milieu d'une foule compacte : beaucoup de jeunes, souvent en famille, à côté des vétérans dont nous faisons partie. Tout le monde porte les œillets à la boutonnière, ça chante, ça danse, dans une ambiance de fête loin de la tension que nous connaissons en France dans nos manifestations.

Le seul slogan repris par tous est celui que nous entendions après la tentative de contre-révolution de Novembre 1974, qui retrouve sa signification au lendemain de la montée de l'extrême droite aux dernières élections : « Fascismo nunca

mais! Vinte Cinco de Abril sempre ! » (« fascisme plus jamais, 25 Avril toujours ! »)

Lorsque nous quittons Cascais pour remonter vers le Nord en longeant la côte, les images de traversée des villages que nous avions en tête nous rappellent s'il en était besoin que le temps a passé : les ânes et leurs carrioles qui étaient le moyen de transport majoritaire des petits paysans ont disparu, remplacés par des mini-tracteurs bruyants et polluants.

Grâce à l'entrée dans l'union européenne en 1986, le Portugal a pu bénéficier de financements qui l'ont fait entrer dans la modernité

A Sintra, les calèches et leurs chevaux ont laissé la place à des voitures électriques très confortables pour gravir les routes entourées de végétation luxuriante qui montent jusqu'au Château de Pena, visité par les touristes de plus en plus nombreux.

Pour remonter ensuite vers le Nord, il faut choisir son autoroute : deux autoroutes parallèles distants de 30 kilomètres ont en effet été construits avec les subventions européennes, au mépris de l'environnement et de l'équilibre d'exploitation : limites de politiques de subventions mal contrôlées se heurtant aux intérêts des industriels et de barons locaux...

Coimbra, connue pour son université très ancienne, reste une ville attachante qui a conservé son cachet historique. On y croise encore des groupes d'étudiants avec leur cape noire qui chantent ce fado très spécial de Coimbra.

A 20 kilomètres de Coimbra, il faut aller à Condeixa, qui abrite les très belles ruines romaines de Coninbriga. Mais ce détour a pour nous une autre signification : à l'occasion des 50 ans du 25 Avril, la municipalité de Condeixa a décidé de donner le nom d'une rue à un de nos amis disparus, artiste-peintre engagé originaire de la ville, que nous avons connu juste après la révolution, alors qu'il revenait de son exil pour soutenir « o processo revolucionario em curso ». Nous sommes fiers de découvrir, en compagnie de son fils Antoine, la rue Antonio Pimentel.

Malgré les travaux du métro qui perturbent la circulation, Porto reste une très belle ville avec de nombreux musées et galeries, sa riche architecture et ses incontournables chais de vins de Porto : nous n'y échappons pas en étant reçu dans les chais d'un des rares domaines familiaux encore actif, le porto Bom Dia. La majorité des propriétés et du commerce du porto est en effet passée sous le contrôle des grandes maisons de Porto.

Nous terminons ce voyage en remontant le fleuve Douro en bateau pour aller découvrir les paysages somptueux qui abritent les vignes à l'origine du Porto.

Au débarcadère de Pinhao, notre guide nous attend : nous découvrons qu'il s'agit d'un jeune berbère marocain qui après 5 ans d'études techniques en Ukraine et un an en tant que réfugié ukrainien en Allemagne, a choisi le Portugal : celui-ci est en effet un des rares pays qui non seulement donne le droit de résidence à ces réfugiés, mais leur permet aussi de travailler.

En guise de conclusion

Revoir 50 ans après, avec des amis qui ont partagé ces expériences, un pays dans lequel on a vécu des événements marquants sur les plans personnels, professionnels et sociétaux est bien sûr très fort sur le plan émotionnel.

Chacun prend conscience s'il en est besoin du temps passé, avec une tendance naturelle mais qu'il faut combattre au « c'était mieux avant » ...

Bien sûr, le pays a perdu une bonne partie de son caractère rural et bucolique. Les ânes, les convois de bœufs transportant le foin dont on entendait les charrettes à roues pleines grincer à des kilomètres de distance, les femmes glanant les pommes de terre derrière le cheval de trait qui retournait la terre, les

lavandières que l'on rencontrait sous un pont, la vieille batteuse à courroies de notre enfance, tout cela qui nous enchantait a disparu, remplacé par des machines et du matériel moderne.

Mais ont disparu en même temps les dures conditions de travail des hommes et des femmes qui faisaient survivre cette agriculture ancestrale.

Grâce à l'entrée dans l'union européenne en 1986, le Portugal a pu bénéficier de financements qui l'ont fait entrer dans la modernité : investissements dans le réseau d'électricité et d'eau qui ont changé la vie des campagnes, investissements dans le réseau routier et autoroutier, même si, on l'a vu, quelques inévitables dérapages sont à déplorer.

Cette modernisation des infrastructures a permis le développement économique du pays qui a même su relancer des anciennes industries comme le textile ou la chaussure.

L'agriculture s'est modernisée et est largement tournée vers l'exportation (fruits, légumes, vins de qualité). Les investissements d'irrigation dans le Sud permettent 2 à 3 récoltes par an de cultures à haute valeur ajoutée qui ont pris la place de céréales autrefois cultivées de manière extensive avec de faible rendement.

De ce fait, le pays est importateur de céréales, mis à part le riz dont il reste un producteur significatif.

Le tourisme reste une valeur sûre pour le pays, qui a aussi développé une activité de services en attirant des intervenants étrangers par une politique fiscale discutable mais efficace.

Sur le plan social, le Portugal continue ses efforts pour améliorer le niveau de vie de ses travailleurs tout en restant fortement motivé vis-à-vis des équilibres économiques. Avec un SMIC à 820 euros brut par mois, il est sorti de la zone de SMIC très bas et se rapproche progressivement de l'Espagne.

Mais le peuple souffre des effets secondaires des politiques de défiscalisation qui ont fait venir dans les villes des milliers de résidents étrangers voulant profiter d'exonération parfois totale de leurs impôts : l'immobilier monte à des niveaux incompatibles avec les moyens financiers du Portugais moyen, démonstration si besoin était des effets néfastes du moins-disant fiscal européen.

Mais le Portugais reste affable, accueillant, toujours prêt à faire la fête autour d'un bon plat de bacalhau ou de leitao, et contrairement au Français, sait apprécier ce qui est positif en laissant de côté le négatif : une manière de vivre qui évite les excès et permet d'apprécier la vie même lorsqu'elle est parfois compliquée.

Est-ce comportement calme et mesuré qui, après une pointe à 20% lors des élections législatives, a permis de faire redescendre le parti d'extrême-droite (Chega) à moins de 10% lors des élections européennes, redonnant une position majoritaire (plus de 30% chacun) aux partis politiques traditionnels ?

Geoffrey Lopes

Journaliste à TF1/LCI. Ex Rédacteur en chef du Taurillon
Avec leur aimable autorisation

25 avril 1974, il y a de cela 50 ans, au Portugal, la Révolution des œillets renverse la dictature de l'État nouveau. Dans la nuit, au signal de chansons diffusées à la radio, les militaires sortent des casernes et prennent les lieux de pouvoir. En deux ans à peine, la graine démocratique se pose avec précaution au beau milieu d'un terrain défraîchi du sud-ouest de l'Europe.

Quarante-huit ans de dictature. Du Minho (nord) à Faro (sud), en passant par les îles des Açores, la terre sèche. Les jeunes pousses fuient les guerres coloniales et la misère en partant dans le Nord de l'Europe.

Depuis la révolution militaire de 1926 au Portugal, l'État, centraliste et autoritaire incarné par le docteur Antonio Salazar, oppresse, emprisonne et sème la terreur. Les libertés fondamentales sont interdites : plus d'association, d'expression libre, de grève, le droit de militer dans un parti ou de se défendre dans un syndicat.

Pire, le régime se dote d'un véritable arsenal répressif : détention arbitraire, déportation et violence préventive. Objectif, instiller le doute et la peur dans les esprits. Une surveillance généralisée se charge d'écouter les Portugais via un réseau d'informateurs directement supervisé par Antonio Salazar. Yves Léonard, enseignant chercheur à l'institut d'études politiques de Paris, considère dans son livre *Salazarisme et fascisme*²⁶ que le régime « présente une dimension totalitaire dans les années 1930, avec la violence de la justice et de la police politiques, la mise en place du système corporatiste et une volonté de mobiliser les masses à travers l'organisation des temps libres et le système milicien des mouvements de jeunesse et de la Légion portugaise. » Le régime va jusqu'à ouvrir le camp de concentration de Tarrafal au Cap Vert et instaurer un statut du travail national.

Antonio Salazar confère au régime un État fort et corporatiste à l'exécutif puissant. Il place les valeurs familiales et patriotiques au-dessus de tout, le travail comme raison de vivre et une autorité suprême à l'Église. Les Portugais n'ont pas le bagage nécessaire pour organiser une quelconque résistance : l'école consiste à apprendre à lire et à compter ; dès leurs dix ans, les enfants partent aux champs ou à l'usine. Résultat, Au début de l'année 1974, la terre se couvre de poussière : plus personne ne croit à un changement de régime au Portugal. Les notables de l'état nouveau déjouent toutes les révoltes militaires, politiques et ecclésiastiques.

Défense illusoire de l'empire colonial

Pourtant, les historiens considèrent l'année 1961 comme le tournant vers la fin du régime. Début janvier, des paysans angolais se révoltent pour protester contre leurs conditions de travail dans les champs de coton. Quelques semaines plus tard, l'Inde envahit Goa : le Portugal doit se retirer en quelques heures seulement. La guerre d'indépendance s'étend à la Guinée Bissau et au Mozambique. En 1968, les guerres coloniales absorbent près de la moitié du budget de l'État.

Jusqu'en 1974, Lisbonne envoie 150 000 jeunes en Afrique et prolonge le service militaire obligatoire à quatre ans. Malgré une forte croissance du produit intérieur brut (PIB) de plus de 7% par an à la fin des années 1960, la pauvreté endémique persiste. Résultat, les Portugais fuient : « L'émigration atteint des niveaux très élevés, au point que la population commence à décroître pour la première fois depuis plusieurs siècles », commente Yves Léonard dans son livre *Histoire du Portugal contemporain*²⁷. En près de vingt ans, plus d'un million et demi de migrants Portugais parcourent clandestinement les routes pour chercher de meilleures conditions de vie et de travail dans le nord de l'Europe. Surtout, les jeunes hommes veulent échapper à la conscription militaire en faisant « a » (le saut).

Antonio Salazar confère au régime un État fort et corporatiste à l'exécutif puissant. Il place les valeurs familiales et patriotiques au-dessus de tout, le travail comme raison de vivre et une autorité suprême à l'Église.

Le régime perd peu à peu tous ses soutiens. Salazar meurt à l'été 1970. L'Église catholique critique durement les conditions de vie indécentes et s'en désolidarise. La communauté internationale demande des comptes au Portugal sur les multiples exactions commises en Afrique. Épuisés, les militaires ne veulent plus faire la guerre. Ils commencent à conspirer en nouant des relations avec des mouvements de libération en Guinée Bissau.

En juillet 1973, le ministre de la Défense nationale publie un décret offrant à des officiers réservistes une promotion après une formation rapide. Cette mesure suscite immédiatement la colère de centaines de capitaines et de commandants : ils redoutent de se voir évincer dans la carrière par des officiers réservistes comptant pourtant moins d'ancienneté qu'eux. À partir de là, ils commencent à se réunir clandestinement et rédigent un réquisitoire contre le régime. Ils s'engagent à démanteler les institutions de l'Estado Novo (dont la police politique), à organiser l'élection d'une assemblée nationale constituante au suffrage universel, à amnistier tous les prisonniers politiques ou encore à respecter les libertés publiques. Pour ce faire, ils prévoient de mettre sur pied une Junte de salut national pour diriger le pays de manière transitoire.

²⁶ Yves Léonard, éd. Chandeigne, Paris, *Salazarisme et fascisme*, 2020.

²⁷ Y. Léonard, éd. Chandeigne, Paris, *Histoire du Portugal contemporain de 1890 à nos jours*, 2016.

Révolution des œillets

Début 1974, Marcelo Caetano, nouveau chef du régime, fait publier le livre politique *O Portugal e o futuro* (le Portugal et son avenir)²⁸ du commandant de la région de Guinée Bissau Antonio Spínola. Il fait l'effet d'une bombe : il assure qu'il faut arrêter la guerre et trouver une solution politique. Le livre

Dehors, les rues grouillent de monde. La population soutient les insurgés : la foule distribue de la nourriture et des petits œillets blancs et rouges récupérés au grand marché aux fleurs. Les soldats s'empressent de les mettre au canon de leur fusil. L'image fait le tour du monde et donne son nom à la révolution.

Personne ne sort dans la rue pour défendre la dictature. Un an plus tard, 92% de la population vote pour élire l'assemblée constituante chargée d'écrire la nouvelle Constitution.

s'arrache en librairie. Le 16 mars, les autorités déjouent un coup d'État militaire fomenté par Spínola. Le gouvernement imagine avoir maté la révolte et pense bénéficier d'un répit. Les capitaines renforcent le mouvement des forces armées (MFA) et mobilisent ses troupes dans les casernes de tout le pays. Dans son livre *C'est le peuple qui commande. La révolution des œillets 1974-1976*²⁹, l'historien Victor Pereira précise que le MFA charge Otelo Saraiva de Carvalho d'organiser l'opération « virage historique ». Il collecte de précieuses informations sur les unités militaires de la métropole, des plans de lieux à occuper, des listes de matériels ou des protocoles rédigés pour parer à des soulèvements. Il s'assure de la neutralité de certaines forces (comme la Marine ou les parachutistes) et connaît les forces des troupes qui resteront loyales au gouvernement à l'instar de la police politique.

Dans la nuit du 24 au 25 avril, deux chansons donnent le signal : à 22 h 55, « E depois do Adeus » avertit les militaires de Lisbonne. À 0 h 20, le présentateur de la radio catholique portugaise se tait soudain pour laisser la parole à Zeca Afonso, célèbre chanteur contestataire aux textes dénonciateurs. « Grândola » retentit partout dans le pays : « Grândola ville brune Terre de fraternité Seul le peuple ordonne En ton sein, ô cité [...] Sur chaque visage, l'égalité [...] Grândola, ta volonté »

Les militaires prennent le contrôle de leurs unités, emprisonnent les commandants réfractaires et sortent de leur caserne. Dans son livre, Victor Pereira rapporte le témoignage de Fernando José Salgueiro de Maia, capitaine de l'École pratique de cavalerie (EPC) de Santarém (centre) : « J'ai expliqué à mes soldats que je venais de réveiller que, dans la vie, il y a des moments qui, de par leur importance, nous transcendent. Ainsi, face à l'état de négation de liberté et d'injustice que nous avons atteint, face à l'absence d'espoir en de meilleurs jours à venir, il fallait changer le régime, non pas pour remplacer le régime antérieur, mais pour, en donnant liberté et démocratie, garantir au peuple le choix du destin collectif. »

Les forces armées s'emparent sans résistance des médias, du quartier général des militaires, des frontières, de toutes les routes principales, des aéroports et de tous les secteurs stratégiques du régime. Vers 4 heures du matin, deux communiqués du MFA appellent la population au calme et demandent aux forces du régime de se rendre. Plus tard, les troupes encerclent la caserne du Carmo à Lisbonne, dans laquelle s'est réfugié Caetano et son gouvernement.

Vers midi, le MFA annonce dans un nouveau communiqué qu'il maîtrise la situation. Dans la soirée, le général Spínola obtient la reddition de Caetano et de son gouvernement immédiatement exfiltré vers le Brésil. La Junte de salut national décrète la dissolution de toutes les institutions du régime et annonce une transition vers le retour à la démocratie.

À la tombée de la nuit, du toit de l'immeuble leur servant de siège, des agents de la police politique tirent sur la foule qui les bombarde de pierres. Bilan : quatre morts et une cinquantaine de blessés. Le lendemain, les militaires libèrent les prisonniers politiques. « Personne ne sort dans la rue pour défendre la dictature. Un an plus tard, 92% de la population vote pour élire l'assemblée constituante chargée d'écrire la nouvelle Constitution. L'adhésion à la démocratie est massive », conclut Victor Pereira.

Transition agitée

Jusqu'aux premières élections législatives du 25 avril 1976, tout le pays s'agite, s'inquiète et se défend. De graves dissensions politiques déchirent le MFA. Antonio Spínola tente de s'arroger les pouvoirs et cherche à garder des fondamentaux traditionalistes du régime défunt. Mais la Junte s'attelle à nationaliser un maximum de secteurs, occupe les lieux inhabités et censure la presse trop libérale. Le 30 septembre, Spínola claque la porte de la présidence de la République en dénonçant une dictature de gauche. Dix mois plus tard, les partis modérés quittent le gouvernement, à la suite de la publication d'un document du MFA exaltant la « supériorité de la démocratie directe issue des organisations populaires sur la démocratie née des suffrages électoraux ». Un contre coup d'État de Spínola avorte. En novembre, les communistes tentent à leur tour d'éliminer les responsables modérés du pouvoir. En 1975, l'été chaud menace de faire basculer le pays dans le chaos. De peur que ce chambardement socialiste ne tombe dans l'escarcelle soviétique, les États occidentaux pondèrent peu à peu leur soutien. Henry Kissinger, Secrétaire américain des affaires étrangères, ne prend pas vraiment la Révolution au sérieux.

La ferveur syndicale et démocratique prend corps à travers le pays. Partout, des comités de quartier et de travailleurs prolifèrent, tandis que de constantes manifestations et de nombreuses grèves réclament des mesures économiques et sociales. Les salariés exigent notamment des salaires plus élevés, de meilleures conditions de travail et veulent juger les chefs d'entreprises qui ont participé à la dictature. Lors des élections constituintes du 25 avril 1975, les Portugais choisissent des députés modérés au détriment du MFA et du Parti communiste. Ce garde-fou politique permet à la révolution de maîtriser les différentes agitations et de rédiger une Constitution qui protège l'état de droit et les acquis sociaux. La révolution a démocratisé, décolonisé et développé. En une trentaine d'années, le Portugal a rattrapé ses voisins

²⁸ Antonio de Spínola, *Portugal e o futuro*, éd. Arcadia, 1974.

²⁹ Victor Pereira, *C'est le peuple qui commande : La Révolution des Œillets 1974-1976*, Bordeaux, Editions du Détour, 2023.

européens dans tous les indicateurs économiques, sociaux, démographiques et éducationnels.

Aujourd'hui, la Révolution fête ses cinquante ans. Les germes de la république ont offert aux Portugais une démocratie qualifiée de « tranquille » dans ces colonnes par Vital Moreira, ancien eurodéputé et député à l'Assemblée constituante. Mais la terre sèche et il faut constamment arroser les fleurs pour

éviter qu'elles ne fanent. Le parti d'extrême droite Chega vient d'élire 50 députés à l'Assemblée de la République. Lors d'un congrès en 2021, le leader du parti André Ventura a même utilisé la vieille devise de la dictature : « Dieu, patrie, famille ». L'obscurantisme peut toujours marcher sur la démocratie et écraser les fleurs. Si nous n'arrosions plus le terreau de la démocratie, nous ne pouvons pas se prétendre à l'abri du fascisme.

Exils au féminin : Bruxelles revisitée

Helena Cabeçadas

Militante antifasciste, ex-exilée politique portugaise

Fernanda Oliveira Marques (Coord.), Amélia Resende, Beatriz Abrantes, Helena Cabeçadas, Helena Rato, Irene Pimentel, Maria Emília Brederode Santos, *Exils au féminin – sept parcours de lutte et d'espoir*, Bruxelles, Éditeur CDMH – Centre de Documentation sur les Migrations humaines, 239 p., 25 Euros

« Tout exil est une forme de mutilation », a écrit le philosophe allemand Theodore Adorno, et je le comprends bien et souscris à cette phrase. Bien sûr, mon exil n'a pas eu la dimension tragique de celui d'Adorno, fuyant les nazis et la guerre en Europe, mais la vérité est que tout exil, tout comme toute émigration (dans le sens où elle est forcée), est toujours une expérience difficile de solitude, une rupture violente avec la famille, les amis, la langue, les paysages, la lumière, les saveurs de son pays. Et j'espère que ce livre puisse réussir à transmettre la dimension de cette rupture, à travers les témoignages de ces 7 femmes exilées dans différents pays d'Europe (Belgique, France, Suisse, Suède), ainsi qu'en Algérie et au Brésil.

Il s'agit de parcours de vie différents, de personnes ayant des sensibilités différentes. Toutes, cependant, ont ressenti le besoin de poursuivre leur lutte contre la dictature au Portugal dans les pays d'accueil. Et ce, malgré les difficultés de survie économique et d'intégration sociale dans des pays dont elles connaissaient souvent mal la langue et les codes culturels. Oui, car l'exil impliquait presque toujours une perte de statut socio-économique.

Cette lutte contre la dictature se manifestait de diverses manières, à travers le théâtre, la musique, le soutien aux déserteurs, aux réfugiés et aux émigrés portugais, la participation à des programmes de radio et des journaux antifascistes, etc. C'était une lutte qui donnait un sens à la vie des exilées et, en nourrissant l'espoir de renverser le régime fasciste, les maintenait liées à leur pays d'origine, atténuant les sentiments d'exclusion et de nostalgie.



Le 2 avril 2024, nous étions en Belgique pour la présentation de notre livre, *Exils au féminin*, à l'initiative de l'Associação José Afonso (AJA) – Bruxelles, dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire du 25 avril, qui ont eu lieu à l'ULB (Université Libre de Bruxelles), plus précisément à la Bibliothèque des Sciences religieuses et de la laïcité.

La séance à l'ULB

Dans une salle pleine, malgré les vacances de Pâques, Maria José Gama, en tant que Présidente de l'AJA-Bruxelles, a introduit le thème du livre, dont la présentation a été faite par la jeune Adriana Costa Santos, Co-directrice de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés, qui a établi le lien entre les exilés d'hier et ceux d'aujourd'hui, interrogeant chacune de nous à propos des thématiques abordées dans le livre. Un débat animé s'en est suivi, dirigé par Adriana, suivi d'une

séance de chansons de Zeca Afonso interprétées par la voix fraîche de Joana Costa.

Ce fut une session sympathique, chaleureuse et, pour moi, émouvante, car elle m'a permis de remercier in loco la Belgique et l'ULB en particulier pour l'accueil chaleureux qu'elles m'ont réservé il y a presque soixante ans. J'étais alors une jeune fille de seulement 17 ans, mais j'avais déjà été emprisonnée pour des raisons politiques à Caxias et expulsée de toutes les écoles du Portugal. À l'ULB, j'ai cherché et trouvé la possibilité de poursuivre mes études et de reconstruire ma vie en toute liberté. J'ai donc exprimé ma gratitude, en mon nom et au nom de tant d'autres jeunes Portugais antifascistes – j'en connais des dizaines. Helena Rato, par exemple, une des co-auteurs de ce livre, après une évasion épique du Portugal et de l'Espagne a salto, enceinte de 8 mois, et après une expérience d'exil très difficile en France et en Algérie, a enfin trouvé ici la possibilité de poursuivre et de terminer ses études. La Belgique de l'époque était généreuse : elle offrait aux antifascistes portugais le statut de réfugié politique de l'ONU et une bourse d'études pour ceux qui souhaitaient étudier. C'était quelque chose de précieux, avoir un statut, même d'apatride, et peu de pays d'Europe occidentale l'offraient.

Mais peut-être parce que j'étais encore très jeune et très curieuse, la découverte de la société démocratique et cosmopolite que j'ai trouvée à Bruxelles, au milieu des années soixante, a été pour moi un émerveillement. Entrer à l'ULB, en particulier, a constitué une expérience extraordinaire : me

confronter à la coexistence démocratique et libre des options idéologiques les plus diverses et avoir la possibilité de lire et de discuter ouvertement les textes politiques et philosophiques les plus variés m'a laissée presque en extase. C'était un contraste immense avec le Portugal de l'époque, provincial et étouffant, où sévissaient une censure féroce et la peur permanente d'une police politique impitoyable.

Mon expérience m'a appris que tout exil, comme toute émigration (au sens où elle est forcée), est toujours une expérience difficile de marginalité et de solitude, une rupture violente avec la famille, les amis, la langue, les paysages, la lumière, les saveurs de son pays.

Près de six décennies plus tard

C'est drôle que, encore aujourd'hui, après presque six décennies, cette sensation de merveille m'envahit quand je me souviens de cela, tant l'intensité de mon émotion était forte à l'époque !

Mais ce n'était pas seulement la liberté de pensée et d'expression de l'ULB qui m'a enchantée, c'était aussi la découverte de Bruxelles, de son architecture magnifique, de ses beaux parcs et jardins, de ses excellents musées, de l'ambiance joyeuse de ses restaurants et brasseries et, surtout, de sa vie culturelle riche et cosmopolite, au niveau du théâtre, de la danse, du cinéma, des arts plastiques, de la littérature, de la musique et, bien sûr, de la BD. Ce fut, pour moi, un temps de découvertes fascinantes, à tous les niveaux.

Il est vrai que tout n'a pas été facile, malgré l'accueil cordial de l'UAB et des Belges en général. Mon expérience m'a appris que tout exil, comme toute émigration (au sens où elle est forcée), est toujours une expérience difficile de marginalité et de solitude, une rupture violente avec la famille, les amis, la langue, les paysages, la lumière, les saveurs de son pays.

Les tours de la mémoire

Mais la mémoire est fragile, elle nous joue des tours, car elle implique toujours un travail de reconstruction du passé. C'est pourquoi il est urgent de la récupérer, dans la mesure du possible. Et je pense que les témoignages individuels d'une époque et d'une génération sont intéressants, non seulement pour nous, qui les avons vécus, mais aussi pour les nouvelles générations et pour les chercheurs de notre passé récent.

Il y a, cependant, un sujet sur lequel je m'interroge : comment la ville et la culture du pays où nous avons vécu nos exils nous ont-elles marquées et influencé nos parcours de vie ?

Ce que je constate, à cette distance de cinq décennies, c'est que, parmi les ex-exilés de Belgique, il y a, de manière générale, dans l'après 25 avril, une certaine marginalité par rapport au pouvoir politique et culturel. Cela même lorsqu'ils se sont affirmés de manière originale et créative dans leurs domaines professionnels et/ou artistiques. Je pense, par exemple, à Al Berto, considéré comme un poète maudit, ou à Francisco

Palma Dias, encore aujourd'hui un poète inconnu, tout comme son frère Jacinto Palma Dias, un historien brillant et dérangeant ; à Gabriela Llanos, dans la littérature, avec son écriture singulière et fulgurante ; à José Álvaro Morais, aujourd'hui cinéaste de culte, mais qui a toujours vécu au seuil de la misère et n'a réussi à réaliser que peu de films, ainsi qu'à Rui Simões, le cinéaste de la révolution ; à João Brites, dans le théâtre, avec son « Bando » (un théâtre pour changer le monde), ou à João Luís avec son « Pé de Vento », à Porto, ou même, dans le cas du journalisme, à Torquato Sepúlveda, toujours si combatif (parmi tant d'autres, bien sûr).

Les ex-exilés de Belgique

Or, les ex-exilés de Suisse sont presque tous allés rapidement vers des postes de grande responsabilité politique après le 25 avril. Des postes qu'ils ont généralement occupés avec compétence, je ne conteste pas cela. Je constate simplement qu'ils avaient un appétit pour l'exercice du pouvoir politique. Et je me demande si une certaine distance critique par rapport au pouvoir des ex-exilés de Belgique n'a pas été influencée justement par la culture du pays où nous avons vécu, cosmopolite et démocratique, certes, mais ne se prenant pas très au sérieux comme pays, se caractérisant par une certaine auto-ironie, un certain esprit de dérision – qui pousse les Belges à ne pas avoir de grandes illusions sur leur rôle dans le monde et les rend, d'ailleurs, très sympathiques. Et qui s'exprime si bien dans le petit et truculent Manneken Pis (que nous, Portugais, appelions le Manecas Mijão), dans la légende d'Ulenspiegel, ce chef-d'œuvre de Charles de Coster, dans la peinture surréaliste (Magritte/Delvaux), dans l'humour corrosif des chansons de Jacques Brel, dans le cinéma absurde de Jean Bucqoy sur la vie sexuelle des Belges et, surtout, dans la fraîcheur et la vivacité de leur BD.

Je sais que cette question nécessiterait une étude plus approfondie pour que des conclusions fondées puissent être tirées. Mais l'interrogation reste ici, pour ceux qui voudraient la reprendre et l'approfondir.

Les adhésions ibériques de 1986, une opération exemplaire ?

Jean-François Drevet

Ancien fonctionnaire européen. Il s'exprime ici à titre personnel

Depuis ses origines, la construction européenne doit relever le défi de son élargissement : après avoir accueilli trois pays par décennie pendant une quarantaine d'années (les Îles britanniques et le Danemark dans les années 1970, trois pays méditerranéens – Grèce, Espagne et Portugal – dans les années 1980, puis l'Autriche, la Suède et la Finlande dans les années 1990, elle a fait face à la vague d'adhésions sans précédent des pays d'Europe centrale (plus Chypre et Malte) en 2004-2007. Depuis cette date, l'extension, limitée à la Croatie en 2013, marque le pas. Les autres pays des Balkans occidentaux sont toujours dans la salle d'attente, la Turquie s'est autoexclue en refusant de souscrire aux critères politiques et le Royaume-Uni a décidé de quitter l'UE. Mais depuis 2022, une nouvelle phase se dessine avec l'acceptation des candidatures de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie. Parce qu'il est durable, le processus d'adhésion d'un nouveau membre est une opération de longue durée. Depuis le premier élargissement de l'UE, il est devenu plus complexe : à la reprise d'un « acquis communautaire » à dominante économique se sont ajoutés des critères politiques définis avec une précision croissante. S'ils n'ont jamais été absents, ils ont pris une dimension bien plus importante, jusqu'à devenir des préalables. L'émergence de démocraties illibérales dans l'UE élargie et la montée en puissance du populisme dans un nombre croissant d'États membres serait-elle de nature à contrarier ces exigences ?

Pour tenter d'y voir un peu plus clair, nous avons pris du recul en revenant sur les conditions d'adhésion des deux États membres ayant rejoint l'UE en 1986 et sur la manière dont la Communauté de l'époque a traité ces nouvelles démocraties. Si l'intégration de l'Espagne et du Portugal en 1986 a été un événement important pour ces pays, elle l'a été aussi pour la CEE, du fait de sa dimension démocratique et géopolitique :

- démocratique : après le précédent grec (1981), les adhésions ibériques confirment la consolidation de la démocratie en Europe, un pas décisif : ni l'Espagne, ni le Portugal n'ont connu de mouvement eurosceptique, d'opting out ou d'autres formes de renationalisation comme le Brexit, ou d'émergence de démocraties illibérales comme en Europe centrale ;
- géopolitique : l'adhésion est une forme de « retour en Europe » d'une péninsule s'étant isolée depuis la fin des guerres napoléoniennes et la perte de ses empires coloniaux. Sa volonté d'intégration l'a conduite à soutenir les avancées de la construction européenne en dépit de l'effort d'adaptation qu'elle lui a imposé : mise en œuvre du marché unique, réforme de la PAC et des fonds structurels, puis union monétaire.

La composante démocratique : la fin des dictatures

Libérés de leurs dictatures, les deux pays candidats, à l'exemple de la Grèce, ont placé leur adhésion dans le cadre de la consolidation de démocraties encore fragiles. Les difficultés du Portugal, la tentative de coup d'État militaire à Madrid en 1981 montrent que le risque n'était pas nul. De même, les opinions publiques ibériques conçoivent la candidature de leurs pays respectifs dans le même contexte : elles y voient un

processus irréversible d'évolution vers des sociétés de type européen, avec les conséquences qu'elles espèrent y trouver en termes de niveau de vie. Au-delà des gouvernements, l'adhésion est donc porteuse de vastes espoirs et d'un très large consensus.

La construction européenne est une forme de continentalisation qui donne la priorité aux relations de voisinage.

Au début des années 1980, les deux pays étaient dans une position un peu différente. Du temps de Salazar, la légitimité du gouvernement de Lisbonne n'avait pas été contestée : il avait adhéré à l'OTAN, qui appréciait la valeur stratégique des archipels portugais des Açores, de Madère et des îles du Cap Vert (alors possession portugaise) dans le contexte de la guerre froide. Il était aussi membre de l'AELE et donc bénéficiaire des accords CEE/AELE. Depuis 1976, ses exportations industrielles pénétraient librement sur le marché communautaire, sans obligation de réciprocité.

Le gouvernement franquiste n'était pas dans une position aussi favorable : issu d'un coup d'État militaire, il était aussi isolé par sa répression dans le Pays basque. S'il avait conclu un traité de défense avec les États-Unis, il n'avait pas rejoint l'OTAN. Avec la CEE, il n'avait qu'un accord commercial lui ouvrant partiellement le marché communautaire en échange de quelques concessions tarifaires.

Depuis le début des années 1970, une partie du désarmement douanier avait été réalisé, au moins dans le sens sud-nord. Les exportations industrielles de l'Espagne et du Portugal avaient accès à la CEE, ce qui leur avait procuré l'un des avantages de l'adhésion avec plus d'une décennie d'avance, mais sans obligation d'ouverture de leur marché. Cet échange inégal profitait surtout à l'Espagne, qui avait beaucoup plus à exporter que le Portugal. Dans le domaine agricole, les concessions étaient plus limitées, puisque le marché européen restait protégé par la PAC.

La composante géopolitique : la fin d'un isolement séculaire

La construction européenne est une forme de continentalisation qui donne la priorité aux relations de voisinage. C'est évident pour les pays profondément insérés dans leur espace rhénan ou danubien. Comme on a pu le constater avec le Brexit, c'est moins facile pour les autres, qui ont des relations commerciales et culturelles plus diversifiées, notamment quand elles sont transatlantiques. Les adhésions ibériques correspondent donc à une réorientation assez profonde de la géopolitique péninsulaire.

D'une part, du 16^e au début du 19^e siècle, l'Espagne et le Portugal se sont orientés vers le grand large à travers la conquête de vastes empires coloniaux. Puis un repli s'est imposé avec la perte de l'Amérique latine et la guerre hispano-américaine. Aux 19^e et au début du 20^e siècle, la péninsule s'est relativement isolée de ses voisins européens, par choix (écartement ferroviaire spécifique, autarcie commerciale, régimes politiques autoritaires) ou par nécessité (quand après

1945 la France a fermé la frontière des Pyrénées). Depuis le traité de Methuen (1701) le Portugal cultive ses relations bilatérales avec le Royaume-Uni : un compagnonnage colonial en Chine (Macao-Hong Kong), en Inde (Goa) et en Afrique australe, la participation de l'armée portugaise sur le front de Picardie en 1914-1918 avec les Britanniques. Bien que Londres en fasse partie depuis 1973, cela n'a pas été pour Lisbonne une incitation à rejoindre la CEE.

Par ailleurs, l'adhésion qui va mettre fin à une longue période d'isolement en Europe, est aussi une ouverture dans la péninsule elle-même. Bien que leur frontière commune soit stabilisée depuis des siècles, l'Espagne et le Portugal y ont vécu dos-à-dos, ce dont témoigne la construction tardive du pont sur le Guadiana, postérieure à l'adhésion.

D'autre part, si elles séparent les pays ibériques de l'Europe occidentale, les Pyrénées n'ont pas détruit les solidarités linguistiques des Catalans et des Basques des deux versants. Au 20^e siècle, l'émigration vers l'Europe s'est intensifiée, du fait de la pauvreté, de la guerre civile en Espagne, puis de la persistance des dictatures après 1945 : les Espagnols sont partis pour échapper au franquisme et les Portugais aux guerres coloniales.

Par ailleurs, l'adhésion qui va mettre fin à une longue période d'isolement en Europe, est aussi une ouverture dans la péninsule elle-même. Bien que leur frontière commune soit stabilisée depuis des siècles, l'Espagne et le Portugal y ont vécu dos-à-dos, ce dont témoigne la construction tardive du pont sur le Guadiana, postérieure à l'adhésion.

Surmonter le retard dans le développement

Au début des années 1980, malgré les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies, les deux pays présentent encore un important écart de développement avec la Communauté. En 1983, la péninsule ibérique est à 46% du PNB/h de la CEE à 10. À 52% de la moyenne communautaire, l'Espagne se situe entre la Grèce (43%) et l'Italie (69%) et le Portugal est nettement en dessous. À 2230\$/h, le Portugal est à la moitié du PNB/h de l'Espagne et donc au quart de celui de la CEE à 10.

Dans la Communauté, à l'exception du Mezzogiorno et de la Grèce, les niveaux de vie étant relativement homogènes, les nouveaux adhérents peuvent redouter la concurrence de pays plus développés, génératrice de dérapages économiques et sociaux. Si le caractère récemment industrialisé de la péninsule ibérique lui confère des avantages (attractivité à l'investissement étranger, coûts de main d'œuvre encore modérés), elle conserve une indéniable fragilité par rapport aux vieilles structures industrielles de l'Europe du nord-ouest. C'est pourquoi l'Espagne a conservé un niveau élevé de protection : en 1983, son tarif douanier moyen s'élève à 14.1%, (4.7% dans la CEE). Le Portugal est plus ouvert, mais il a gardé la possibilité de protéger fortement et unilatéralement son industrie. Enfin, l'abaissement des barrières ne concerne pas seulement la CEE et les candidats ; il doit également s'effectuer entre eux, ce qui est un changement important, particulièrement pour le Portugal, beaucoup plus vulnérable. Si ses effets géographiques sont assez peu différenciés au Portugal (avec néanmoins une sensibilité négative un peu plus forte dans le nord), la perspective de l'adhésion oppose en Espagne deux groupes de régions, en fonction de leurs activités et plus particulièrement de leurs vocations agricoles.

L'Espagne verte du nord et du nord-ouest souffre des déficiences structurelles de son agriculture qui sont trop profondes pour lui permettre de s'adapter rapidement. On y trouve aussi des écarts de revenus très élevés par rapport au reste de la CEE : suivant une étude réalisée par la Commission à la fin des années 1970, plusieurs régions ont une production finale par actif inférieure à 50% de la moyenne nationale. Elles devront également subir le contrecoup négatif de l'élargissement pour la pêche, qui s'ajoute à de graves problèmes de reconversion industrielle dans la construction navale et la sidérurgie. Si l'on tient compte aussi des effets de l'irrédentisme basque, cela fait beaucoup pour ce groupe de régions, autrefois favorisées (au moins le Pays basque et les Asturies) par leur niveau d'industrialisation dans un pays qui l'était peu.

Ainsi, l'élargissement pourrait accentuer le grave handicap structurel de la moitié atlantique de la péninsule ibérique, appelé à devenir plus sensible dans le cadre de la CEE élargie que dans le contexte géographiquement plus limité des deux États candidats, où le protectionnisme leur avait réservé le marché national.

Ce handicap atlantique peut être étendu aux îles, bien qu'elles n'apparaissent pas comme directement sensibles au contrecoup de l'élargissement. Plus d'un million d'Espagnols vivent aux Canaries et un demi-million de Portugais à Madère et aux Açores, chacun de ces archipels nécessitant des aides structurelles adaptées à des retards de développement spécifiques. Par ailleurs, un bon quart du territoire espagnol et une grande partie du Portugal, où survivent plus ou moins facilement des formes d'agriculture de montagne, sont appelés à bénéficier des aides prévues à cet effet par le FEOGA.

En revanche, les régions méditerranéennes qui apparaissent déjà comme les plus prospères (concentration des industries en Catalogne, retombées du tourisme, forte valeur ajoutée agricole par unité de superficie) sont destinées à bénéficier des effets positifs de l'adhésion. Leur spécialisation en vins, en fruits et légumes devrait leur apporter de nouveaux marchés. Elles peuvent également compter sur une stimulation de leurs activités modernes (tourisme, services, industries diffuses) à forte valeur ajoutée.

Alors qu'elle a longtemps été partagée par des contrastes nord-sud, ou opposant le centre et la périphérie, la péninsule ibérique devait connaître avec l'élargissement l'accentuation de la ligne de clivage diagonale San Sebastian-Séville. En termes d'aménagement du territoire, c'était un équilibre nouveau à assurer.

L'impact de l'adhésion sur les États-membres

Les études réalisées dans le domaine de l'industrie et des services par la Commission européenne n'ont pas fait apparaître de sensibilité négative pour la CEE. Dans l'hypothèse la plus défavorable, elle subirait globalement une perte d'emploi de 0.02% dans l'industrie, ordre de grandeur négligeable, compte tenu des imprécisions de la méthode. Au niveau régional, on pouvait avoir des inquiétudes pour la France du sud, où se trouvent les seules régions de la CEE frontalières de l'Espagne. Là encore, mais parce que l'ouverture du marché européen aux produits espagnols est déjà réalisée, il n'y a pas de risque majeur, bien que le Pays basque et la Catalogne soient proportionnellement plus industrialisés que les régions françaises voisines.

Il n'en va pas de même pour l'agriculture : selon une étude réalisée à l'initiative de la Commission, l'ensemble de la CEE à 9 subirait un impact négatif de -0.47% (indice synthétique de

sensibilité). Globalement, la France serait moins touchée que l'Italie, mais les deux pays auraient plusieurs régions fortement affectées : en premier lieu, le Languedoc Roussillon, avec une sensibilité de -4.23%, suivi par les Pouilles, la Corse, la Sicile et la Calabre (-3 à -4%). Par contre, la Provence vient assez loin derrière, et les deux régions du sud-ouest obtiennent des indices égaux ou inférieurs à la moyenne française.

Pour les pays du nord, la situation est simple : l'élargissement présente l'immense avantage d'ouvrir un marché de 48 millions d'habitants et d'y consolider leurs investissements. L'Espagne est pour eux un pays porteur, où ils ont de nombreux projets dans le domaine de l'industrie, des services et même de l'agriculture. Dans ce dernier secteur, ils ne sont pas en concurrence : mieux que l'Italie et la France, l'Espagne est susceptible de les approvisionner en fruits et légumes méditerranéens à bon marché, qu'ils ne produisent pas. En conséquence, ils militent en faveur de l'élargissement, à condition qu'il ne leur coûte pas trop cher, puisqu'ils sont contributeurs nets au budget communautaire, ce qui implique une remise en ordre de la PAC avant les adhésions.

De leur côté, les pays méditerranéens de la CEE sont divisés : longtemps isolée quand elle défendait les intérêts du Mezzogiorno, l'Italie se réjouit de voir entrer dans la CEE un groupe de pays méridionaux, a priori favorables à ses intérêts. Mais, en dehors de quelques risques commerciaux, elle a bien conscience de disposer, en tant que seul grand pays méditerranéen de la CEE de certains avantages agricoles, qui ne peuvent être étendus aux nouveaux États membres sans coût budgétaire important. Elle est donc en faveur d'un élargissement rapide, qui ne laissera pas aux pays soucieux de maîtrise budgétaire le temps de remettre de l'ordre dans la PAC, en attendant de recevoir le renfort des nouveaux adhérents.

Entrée en 1981, la Grèce est surtout absorbée par son adaptation aux mécanismes communautaires. Elle est politiquement favorable à l'élargissement, pour des raisons semblables à l'Italie. Mais elle projette dans la négociation la situation difficile du parti socialiste PASOK, opposé à l'adhésion quand il était dans l'opposition et arrivé au pouvoir en 1982, un an après celle-ci. Ayant déposé à Bruxelles un mémorandum faisant état de ses difficultés spécifiques, Athènes utilise son pouvoir de blocage pour obtenir du Conseil européen la mise en place d'un projet de Programmes intégrés méditerranéens, où elle se taillera la part du lion.

En France, la perspective de l'élargissement suscite des réactions contradictoires. Comme les pays du nord, elle aurait grand avantage à pouvoir bénéficier de l'ouverture du marché ibérique. Du moins globalement, car certaines de ses entreprises, implantées en Espagne, prospèrent à l'abri d'un cordon douanier qui doit disparaître. Destinée à devenir, après les adhésions, contributrice nette au budget communautaire, elle a aussi intérêt à ce que les deux nouveaux membres ne coûtent pas trop cher au FEOGA.

Pour son agriculture, le risque est avant tout commercial et donc étroitement lié à l'extension de la libre circulation, bien qu'elle soit déjà en partie effective dans le cadre de l'accord commercial de 1970. Mais les agriculteurs du sud accordent la plus grande importance à la protection résiduelle dont ils bénéficient, ce qui les conduit à s'opposer au principe même de l'adhésion.

Ce refus entretient une confusion entre les problèmes d'évolution de l'agriculture française, qui n'est pas démunie de capacités d'adaptation, comme elle a su le montrer depuis la

mise en place de la PAC et l'impact direct de l'adhésion sur des secteurs, ou segments de secteurs effectivement sensibles. À Bruxelles, le refus français suscite une assez grande incompréhension : comment admettre que l'agriculture la plus puissante de la CEE puisse avoir peur de l'Espagne ? Que son secteur des fruits et légumes soit plus vulnérable que celui des Pays Bas, pourtant plus nordique et aux coûts de main d'œuvre plus élevés ?

À Bruxelles, le refus français suscite une assez grande incompréhension : comment admettre que l'agriculture la plus puissante de la CEE puisse avoir peur de l'Espagne ?

Enfin, il n'est pas besoin de dire quelle déception l'attitude française entraîne dans la péninsule ibérique. Pays récemment développé, l'Espagne s'attendait à voir incriminés les archaïsmes de son système économique. Qu'on ajourne son adhésion à cause de la trop grande compétitivité de son agriculture se heurte à une incrédulité totale. Très conscients des handicaps climatiques de leur pays et de la persistance de retards structurels, certains milieux agricoles espagnols sont convaincus qu'ils courent plus de risques dans l'adhésion que la Communauté. Quant à l'opinion publique, déjà indisposée par les manifestations contre les camions espagnols, elle voit dans l'attitude française une marque de malveillance a priori d'un pays voisin et pas toujours ami, qui persiste à considérer l'Espagne comme un pays en développement, indigne de rentrer dans la CEE, en dépit des efforts réalisés en deux décennies de forte croissance économique.

Si le blocage du chapitre agricole par la France n'a pas empêché la négociation de progresser, il pèse sur son résultat final et impacte d'autres aspects de la vie communautaire. À la fin de 1983, un conflit sur le montant de la contribution britannique, le « I want my money back » de Margaret Thatcher, les revendications grecques et la nécessité de réformer la PAC ont mis la Communauté dans une impasse.

Dix-huit mois pour relancer la Communauté

La crise est surmontée au cours de trois présidences tournantes (France, Irlande et Italie), appuyée à partir de 1985 par l'entrée en fonction d'un nouveau collège de Commissaires européens présidé par Jacques Delors (1985-1993). Parmi les dossiers en souffrance, celui de l'élargissement figure en priorité.

Avec la volonté politique d'avancer rapidement, le Portugal étudie de manière constructive le schéma de transition proposé par la CEE. Du côté de Bruxelles, la négociation est largement facilitée par l'absence de sensibilité négative du côté des États membres.

À la fin de 1983, presque tous les dossiers non agricoles ont fait l'objet d'un accord, à l'exception de quelques problèmes plus délicats. Le Portugal qui n'a pas beaucoup de secteurs compétitifs, veut défendre son industrie textile et obtient en partie satisfaction. Un autre obstacle subsiste dans le secteur des affaires sociales. L'adhésion implique la libre circulation et la liberté d'établissement. Or le Luxembourg est seul à s'y opposer, parce qu'il estime que les Portugais sont déjà trop nombreux dans le Grand-Duché. Devant sa détermination, il faut lui accorder une dérogation : la libre circulation des Portugais s'appliquera dans toute la CEE élargie, à l'exception temporaire du Luxembourg.

La négociation avec l'Espagne pose des problèmes plus importants, du fait de la sensibilité négative de la France et de l'Italie et de son incidence sur la PAC. Le gouvernement

espagnol n'est pas résolu à se montrer aussi flexible que le Portugal. L'opinion publique est favorable à l'adhésion, mais elle n'est pas disposée à accepter n'importe quel traitement : la presse d'opposition fait violemment campagne contre la prétendue mollesse de son gouvernement, accusé d'être à la solde de la France.

Au lieu d'invoquer leur retard de développement pour négocier des exemptions, les deux nouveaux membres poussent à la mise en place des politiques qui permettront à toutes les régions en difficulté d'accélérer leur développement.

En dépit de l'hostilité d'une partie des milieux agricoles, Paris estime qu'il faut aboutir. Même s'il reste juridiquement possible de s'opposer indéfiniment à l'adhésion espagnole, puisque la décision requiert l'unanimité, le coût politique en serait très élevé : la France étant le seul pays de la CEE à avoir une frontière commune avec l'Espagne et donc à gérer des relations de voisinage, celle-ci ne manqueraient pas d'être durablement exécrables en cas d'ajournement sine die.

Dans la Communauté, l'opposition française à l'élargissement ne pourrait se maintenir sans des contreparties très onéreuses, en période de conflit avec les Britanniques au sujet de leur contribution et dans la perspective d'une réforme de la PAC. Par contre, en se prêtant au jeu de la négociation, la France retrouve sa liberté d'action et se met en position d'exercer une influence déterminante sur le contenu du traité d'adhésion. Enfin, l'Espagne vient de se doter d'un gouvernement solidement établi, un partenaire durable et idéologiquement proche du gouvernement français de l'époque.

Presque tous les États membres estiment que l'ouverture du marché espagnol à leurs produits industriels vaut bien quelques concessions en faveur de son agriculture. Bien qu'assez isolée, la France a obtenu de la Commission la présentation d'un schéma de rapprochement par étapes qui ménage les intérêts de ses agriculteurs les plus sensibles à la concurrence espagnole. Mais l'équilibre final de la négociation n'est pas désavantageux pour l'Espagne, qui s'est déjà montrée capable d'accentuer sa pénétration du marché français, indépendamment du processus d'adhésion. Le mécanisme de contrôle des échanges adopté lui permet de continuer à réguler les importations qui peuvent gêner ses secteurs sensibles (céréales, viande, produits laitiers).

La conclusion des négociations en mars 1985 suscite une période d'euphorie. Le traité d'adhésion est signé à Lisbonne et à Madrid le 12 juin. Sa ratification intervenant au cours du deuxième semestre 1985, l'adhésion effective prend effet le 1er janvier 1986. Bien entraînée par la longueur des négociations, épaulée par une administration solide, la délégation espagnole est maintenant en mesure de jouer un rôle important dans les nouvelles orientations de la politique méditerranéenne de la Communauté.

Un tournant historique

En 1986, on n'imagine pas encore que le rideau de fer est près de disparaître et qu'une nouvelle vague de candidatures va bientôt émerger. Entre les membres de la Communauté et les autres, les relations semblent stabilisées pour longtemps. Qu'elles soient ou non dépendantes de l'URSS (la Yougoslavie est non alignée et l'Albanie isolée), les démocraties populaires

de ce qu'on appelle alors l'Europe de l'est paraissent figées dans un état de congélation qui n'est pas près de prendre fin.

En Europe occidentale, après les adhésions ibériques, la Communauté à 12 aurait atteint ses limites : les membres de l'AELE (les Nordiques, la Suisse et l'Autriche) sont satisfaits de l'équilibre qu'offre l'association entre la coopération (explicitement orientée vers le libre-échange) et le respect de leurs particularismes. En matière de défense, les choix effectués entre la neutralité (Suisse, Autriche, Suède, Finlande) et l'adhésion à l'OTAN (pour la Norvège et l'Islande) paraissent définitifs.

Dans ce paysage apparemment stable, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal est un « retour au mouvement », non seulement pour les deux nouveaux membres, mais aussi pour l'Europe toute entière.

Bien que la Grèce ait lancé le processus, il est désormais acquis que l'accession à la démocratie vaut un ticket d'entrée dans la Communauté. À l'époque, on ne peut pas imaginer qu'on ait ainsi ouvert une voie qui va attirer une vingtaine de pays.

En parallèle, les transformations opérées au même moment dans la Communauté vont la doter des politiques à même d'opérer des transformations qui s'étendront par la suite à l'ensemble du continent : le marché unique et le renforcement des politiques communes, notamment de la cohésion.

En 1985, la signature de l'Acte unique lance la dynamique du « grand marché de 1992 » : non seulement l'Espagne et le Portugal y participent pleinement, mais elle va décider les membres réticents de l'AELE à adhérer à ce qui va devenir l'UE (ce que feront en 1995 la Suède, la Finlande et l'Autriche) ou à s'en rapprocher (ce que feront la Norvège et l'Islande et à un moindre degré la Suisse).

Au lieu d'invoquer leur retard de développement pour négocier des exemptions, les deux nouveaux membres poussent à la mise en place des politiques qui permettront à toutes les régions en difficulté d'accélérer leur développement. Les deux doublements du budget structurel crédibilisent cette politique et dotent l'UE d'un instrument de réduction des disparités régionales qui sera ensuite appliqué aux adhérents des années 2000.

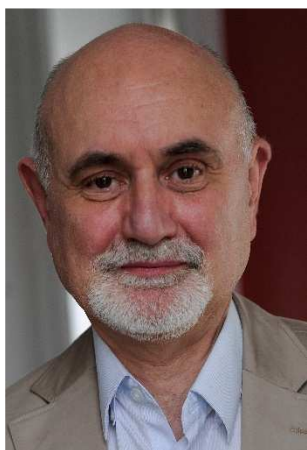
Ainsi les Ibériques ont-ils montré à la fois leur capacité d'intégration et utilement contribué à la mise en place par la Commission Delors de la politique de cohésion économique sociale et territoriale, un instrument efficace qui bénéficie maintenant aux États membres ayant rejoint l'UE depuis 2004.

Aujourd'hui, si le problème est devenu plus complexe, c'est en raison de la persistance de gouvernements insuffisamment démocratiques parmi les nouveaux candidats des Balkans occidentaux et de l'ex-URSS, mais aussi des atteintes que subit l'état de droit dans l'UE, notamment en Hongrie. Par ailleurs, la question de la sécurité, à peine abordée dans la Communauté des années 1980 en dépit de la guerre froide, a pris une dimension nouvelle en raison du révisionnisme de la Russie et de la Turquie et des périls qu'il fait courir au continent tout entier. Ainsi, le prochain élargissement se pose dans des conditions nouvelles, qui requièrent une approche assez différente des précédents.

Il y a 50 ans, Enrique Tierno Galvan, militant fédéraliste européen combattant antifranquiste

Jean-François Richard

Ancien journaliste, militant fédéraliste depuis les années 1970, membre du comité de rédaction de *Fédéchoses*



À la fin des années soixante, après l'agitation étudiante qui toucha un grand nombre de pays du bloc de l'ouest, alors que la contestation gagnait le bloc soviétique, les deux grands sujets de mobilisation de la jeunesse étaient la guerre du Vietnam qui s'achèvera le 30 avril 1975 et les dictatures sud-européennes : Espagne (mort de Franco 20 novembre 1975), Portugal (Révolution des œillets 24 avril 1974), et Grèce (24 juillet 1974 après le coup de

force militaire à Chypre ayant tourné au fiasco).

Les jeunes militants fédéralistes vont particulièrement se mobiliser pour soutenir en Espagne, Enrique Tierno Galvan l'un des principaux représentants du socialisme ibérique qui ne vivait pas en exil, et leader des fédéralistes européens espagnols.

Tierno Galvan publie régulièrement depuis le milieu des années soixante des articles dans la presse internationale dénonçant la dictature de Franco. Il a payé de sa personne son opposition au franquisme et son activité politique de leader socialiste en perdant en août 1965 sa chaire à l'Université de Salamanque où il enseignait le droit politique depuis 1953.

Depuis cette expulsion avec 4 autres professeurs, pour avoir appuyé les protestations étudiantes contre le régime, il est soutenu par un universitaire italien dont il deviendra l'ami, Mario Albertini, Président du MFE, artisan de la réunification en 1972 des fédéralistes qui aboutira à ce qu'il soit président de l'UEF de 1975 à 1984.

Depuis qu'il a pu récupérer son passeport, un temps confisqué par le pouvoir, Tierno Galvan a pu participer au congrès du MFE à Nancy en 1972 et à celui du Mouvement européen à Berlin en 1973. C'est là qu'en tant que secrétaire général de la JEF France, je le rencontrai à Nancy pour la première fois.

Il vient de publier en Italie un petit ouvrage³⁰ grâce à son ami Mario Albertini dans lequel il dénonce méthodiquement le régime franquiste et plaide vigoureusement en faveur d'un retour de l'Espagne dans le giron des démocraties européennes.

En France, les jeunes européens fédéralistes sont très engagés dans le soutien aux opposants aux dictatures espagnole, portugaise et grecque.

À Lyon, par exemple, ils ont participé en 1971 à la venue de Andréas Papandréou pour une conférence-débat où il dénonce le régime des colonels. À l'invitation d'un jeune étudiant proche de Tierno Galvan, j'irai en 1973 à Madrid pour une conférence sous le regard attentif de deux agents de La Sociale installés au premier rang d'un amphithéâtre du département de sciences politiques de l'université de Madrid. J'aurai pendant ce séjour une longue rencontre avec Tierno Galvan à son domicile. Grâce à lui je rapporterai un reportage sur l'ensemble de l'opposition qui sera publié par un quotidien du nord³¹ de la France.

À l'époque Tierno Galvan était avocat. Il défendait les membres des « commissions ouvrières » poursuivies pour leurs activités interdites. À chaque audience, la défense tentait de transformer les procès en dénonciation des syndicats officiels voire en manifestation politique.

À la suite de son exclusion de l'Université, il s'était exilé aux États-Unis où il était devenu professeur à l'université de Princeton pendant un an. Affilié au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) dans la clandestinité, il en a été expulsé plus tard pour des divergences de doctrine notamment sur la question basque, il fonde à son retour en Espagne en 1968 le

À l'époque Tierno Galvan était avocat. Il défendait les membres des « commissions ouvrières » poursuivies pour leurs activités interdites.

Parti socialiste de l'intérieur (PSI), qui en 1974 prendra le nom de Parti socialiste populaire (PSP). La même année, avec le Parti communiste d'Espagne (PCE), le Parti du travail d'Espagne (PTE), le Parti carliste (PC) et de nombreuses personnalités indépendantes, il forme le Groupement démocratique d'Espagne (« Junta Democrática de España » JDE).

Après la mort de Franco en décembre 1975, sa chaire de professeur lui est rendue et il finit par intégrer son parti au PSOE. Il sera ensuite le premier maire de Madrid jusqu'à sa mort en 1986.

La question du fédéralisme n'est pas étrangère au débat politique espagnol puisque l'échec de la (première) République fédérale de 1873-1874 est très présent dans les esprits. Son grand théoricien était le politicien républicain catalan Francesc Pi i Margall. La pierre angulaire de son projet était l'État au détriment de la nation souveraine.

Un siècle plus tard depuis, l'apparition de l'ETA en 1959, puis, à partir de 1961, son recours au terrorisme, a relancé le débat.

³⁰ *Spagna Memorandum*, Roma, I.A.I., Bologna, « Il Mulino », 1972, 101 p.

³¹ *Nord-Éclair*, 24 juillet 1973.

Si pour le régime de Franco, l'Espagne est « une, grande et libre », les forces démocratiques sont partagées. Faudra-t-il reprendre une solution semblable à celle adoptée par la (seconde) République en reconnaissant la particularité ou le fait de certaines « nationalités historiques », comme la Catalogne, le Pays basque et la Galice ? Peut-on aller jusqu'à envisager un État fédéral. La gauche, à commencer par le PCE et le PSOE, est favorable à l'instauration d'une république fédérale. Encore en 1976, au cours de son XXVIIe congrès, le PSOE revendique cette solution.

Pour sa part, Enrique Tierno Galvan militant acharné du fédéralisme européen reste curieusement favorable à l'autodétermination, notamment du Pays basque.

On sait comment cela évoluera avec l'émergence d'une multitude de partis régionaux et régionalistes et le réalisme des différents courants pro démocratie sur lesquels plane l'ombre de la guerre civile qui n'iront pas au bout de leurs convictions. Ils tiendront, aussi compte du fait qu'en cette période de transition l'armée ait réaffirmé, plus ou moins bruyamment, son attachement à l'unité de la nation.

Seule la Fédération européenne peut faire renaître la démocratie en Espagne

Déclaration de Enrique Tierno Galvan, et de responsables de la Démocratie chrétienne (DC), du Parti socialiste italien (PSI), du Parti communiste italien (PCI) et du Movimento federalista europeo (MFE), à Milan le 6 avril 1974

ESPAGNE

DECLARATION

de TIERNO GALVAN et de Responsables de la D.C., du P.S.I. et du P.C.I.

"Seule la fédération européenne peut faire renaître la démocratie en Espagne".

"Le leader de la résistance espagnole, Enrique Tierno Galvan a participé au "Centro di Cultura Puecher" de Milan, à un débat sur le thème "perspectives de démocratie en Espagne et en Europe". Sont intervenus : Luigi Granelli (D.C.), Aldo Natoli (P.S.I.), Alessandro Vaia (P.C.I.) et Gino Majocchi (M.F.E.).

A la fin de la réunion, Les participants à la table ronde ont, au nom de leurs organisations respectives, approuvé le document suivant :

"Les organisations Centro Puecher, M.F.E., D.C., P.S.I., P.C.I., à la suite de la rencontre avec le Professeur Galvan, ont examiné l'actuelle situation espagnole, constatant que l'étouffement systématique des droits civils opéré par le régime répressif de Franco, a inévitablement entraîné une partie de l'opposition vers la violence et le terrorisme, ce qui, en retour, a contribué à accentuer ultérieurement la rigueur répressive de la dictature phalangiste, précipitant l'Espagne dans une tragique spirale de violence ;

- ont manifesté leur profond dégoût pour la barbare exécution de Puig Antich et condamné les mesures inciviles prises à l'encontre de l'archevêque de Bilbao, Monseigneur Anoveros, auquel ils ont exprimé leur pleine solidarité ;

- ont affirmé que la voie pour le retour à la vie démocratique et civile des Espagnols conduit finalement à l'adhésion d'une Espagne libérée du joug franquiste à une fédération européenne libre, démocratique et indépendante ;

- ont indiqué comme seule voie possible pour la résistance espagnole celle de la formation d'un large consensus populaire qui aille de la droite modérée antifasciste aux catholiques démocrates, au Parti communiste et qui se propose comme objectif commun de lutte, le renversement du franquisme et la participation de l'Espagne démocratique au processus de construction de l'Europe."

(L'Unita Europea N° 2 - Avril 1974)

**Communiqué de presse de Mario Albertini, président du MFE italien
et des leaders antifascistes espagnol, grec et portugais
sur les élections directes du Parlement européen**

Pavie, 29 octobre 1971

Le professeur Enrique TIERNO GALVAN, M. Emmanuel PONIRIDIS et Maître Mario SOARES, représentants de l'opposition espagnole, grecque et portugaise, ont rencontré récemment à Milan une délégation du Mouvement fédéraliste européen, sous la conduite du professeur Mario ALBERTINI. Le problème du rapport entre l'opposition espagnole, grecque et portugaise et l'intégration démocratique de l'Europe a fait l'objet d'un examen et les bases d'une action commune ont été jetées.

À l'issue de la réunion le document suivant a été approuvé :

- « Les soussignés, membres de l'opposition espagnole, grecque et portugaise ont examiné, avec grand intérêt, les propositions de loi pour l'élection directe des membres nationaux du Parlement européen et en particulier la participation italienne, en raison de son caractère populaire.
- Ils considèrent que ces propositions constituent un moyen efficace pour obtenir l'élection générale du Parlement européen et l'extension de ses compétences. Ils font remarquer que la réussite de ces initiatives aurait une grande importance pour les oppositions espagnole, grecque et portugaise qui comptent sur l'Europe démocratique pour les aider à renverser ces dictatures.

Ils verraient avec une grande satisfaction une approbation de ces projets de loi en Italie et dans les autres pays ».

Signatures : **Enrique TIERNO GALVAN**
Emmanuel FONIRIDIS
Mario SOARES
et pour le MFE ;
Mario ALBERTINI

Une brève histoire des idées fédéralistes au Portugal

Adeline Morais Afonso

Doctorante en Histoire et Relations Internationales à Sorbonne Université et l'Universidade Nova de Lisboa
Membre du CA de Presse fédéraliste

Le Portugal est traditionnellement un État centralisé et bureaucratique. Depuis la fondation de la nation portugaise en 1143, l'État s'est affirmé comme l'agent de définition politique et territorial. C'est en grande partie pour cela que le fédéralisme est encore perçu dans ce pays comme une pensée novatrice. Pourtant, les idées fédéralistes ont été présentes dans l'histoire politique contemporaine du Portugal à partir de l'émergence du mouvement républicain portugais dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Les premiers fédéralistes défendaient une décentralisation de l'État basée sur le municipalisme et le régionalisme. Certains même étaient partisans de la création d'une fédération ibérique. Toutefois, leurs idées ont été abandonnées au profit de l'unitarisme au moment de la mise en place de la Première République (1910-1926). Des projets « fédéralistes » pour l'empire colonial portugais ont également émergés mais n'ont jamais abouti. Ce n'est qu'avec la transition démocratique que le Portugal questionne son appartenance au continent européen et envisage l'intégration européenne. À partir du début des années 1990, le Portugal adopte une posture européiste et se distingue par la suite comme l'un des grands défenseurs des apports de l'Union européenne (UE).

Une étude complète de l'histoire des idées fédéralistes au Portugal n'a pas encore été élaborée. D'ailleurs, le sujet n'a pas été largement traité par le monde de la recherche et il semble ne pas susciter un grand intérêt au Portugal. Les dernières études majeures datent des années 1990 et du début des années 2000. Pourtant, il est fondamental de mettre en lumière l'émergence des idées fédéralistes au Portugal dans les moments-clés de son histoire politique, surtout lorsqu'un changement de régime était requis et que l'organisation interne et/ou l'appartenance ibérique et européenne étaient remises en question. Une brève histoire des idées fédéralistes au Portugal permet de nuancer et même réfuter l'idée que le pays n'a jamais été sensible à ce courant de pensée politique.

Le républicanisme portugais : fédéralistes versus unitaristes

Les idées fédéralistes émergent au Portugal pendant la monarchie constitutionnelle (1820-1910) avec l'apparition progressive du mouvement républicain. José Félix Henriques Nogueira (1823-1858) est l'une des figures centrales se distinguant pour ses idées fédéralistes. En 1851, il publie l'ouvrage *Études sur la Réforme du Portugal*, considéré comme une référence doctrinale pour le mouvement républicain. Henriques Nogueira défend le municipalisme comme principale forme de décentralisation administrative. Selon lui, l'unité de base et unique de division du territoire devrait être la municipalité, seul lien entre le gouvernement local et le gouvernement central. Celui-ci, composé de représentants des collectivités, aurait pour tâche d'élaborer les lois et d'en contrôler l'exécution. Henriques Nogueira jugeait donc « absurde » la division territoriale en provinces ou districts car elle conduirait à un État dépensier, où l'excès de structures

publiques serait à l'origine du retard et du sous-développement du pays³².

L'influence de la pensée d'Henriques Nogueira sur l'idéal républicain a été profonde et durable. En 1869, un premier hebdomadaire fédéraliste est créé, *A República Federal*, et en 1873, des militants fédéralistes se regroupent et fondent le *Centro Republicano Federal de Lisboa*. Ils publient le journal *O Rebate* qui sert de principal instrument de diffusion de leurs idées. Dès le premier numéro, ils exposent leur programme où ils défendent le suffrage universel pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans et partagent leur souhait de créer la République démocratique et fédérale portugaise. Parmi les membres se trouvait l'écrivain Teófilo Braga (1843-1924) devenu plus tard président de la République portugaise (1910-1911 et 1915).

Le mouvement républicain portugais se constitue en un parti politique en 1876 : le *Partido Republicano Português* (PRP) qui connaît par la suite plusieurs scissions internes dues aux désaccords entre « unitaristes » et « fédéralistes ». Les premiers redoutant qu'une république fédérale axée sur le municipalisme remette en question l'unité nationale. Le manifeste de 1881 du PRP permet de trouver un consensus entre les deux factions : la création d'une fédération de municipalités et d'une fédération de provinces. Néanmoins, lors de l'instauration de la République en 1910, les idées fédéralistes vont être abandonnées au profit du « républicanisme unitaire parlementaire » consacré dans la Constitution de 1911. L'Assemblée constituante rejette la création d'une chambre haute basée sur la représentation des municipalités au motif que la disproportion entre la population et le territoire – de nombreuses localités n'avaient pas une vie économique significative – rendrait difficile une division administrative équilibrée du pays. Pareillement, une représentation basée sur les provinces n'a pas été acceptée car elles n'avaient pas de tradition politique et n'étaient qu'une simple expression territoriale, sans conscience collective³³. La jeune république portugaise était encore trop marquée par une organisation politique centralisée, héritage de la monarchie absolue de l'Ancien régime malgré près d'un siècle de monarchie constitutionnelle inspirée par les idées libérales.

L'union ibérique et le fédéralisme

L'union ibérique est un projet politique récurrent dans l'histoire de la péninsule depuis la période de la *Reconquista* (VIII^{ème}-XV^{ème} siècles). À partir du XV^{ème} siècle, la monarchie espagnole n'a pas caché ses prétentions d'unir les deux dynasties. Cela s'est produit en 1580 suite à une crise dynastique provoquée par la mort prématurée du roi portugais D. Sebastião (1554-1578), dont l'héritier était son oncle, le cardinal Henrique, lui aussi sans descendance légitime. C'est finalement son cousin Felipe II, le roi d'Espagne (1527-1598), qui devient roi du Portugal. Malgré un souverain commun, les deux nations étaient bel et bien distinguées et n'avaient pas fusionné. Le Portugal va retrouver son indépendance en 1640.

³² Cavaco Monteiro, José Luís, *Federalismo, regionalismo e municipalismo em Portugal (1920-1922)*, Dissertação de mestrado, Universidade de Lisboa, 2009.

³³ Leal, Ernesto Castro, « A ideia federal no Republicanismo português (1910-1926) », *Revista de Historia das Ideias*, Vol. 27 (2006).

Au XIX^{ème} siècle, la réédition de l'union des deux couronnes aurait pu se produire au profit du Portugal. Durant le sexennat révolutionnaire (1868-1874) en Espagne, la couronne espagnole est d'abord proposée à Ferdinand II, roi consort du Portugal (1816-1885) et père de D. Luis I, roi du Portugal (1838-1889). Mais Ferdinand II refuse le trône espagnol de peur de se mêler à un contexte politique trouble.

Parmi les républicains fédéralistes portugais du XIX^{ème} siècle, certains défendent une union ibérique basée sur le républicanisme et le fédéralisme. C'est le cas d'Henriques Nogueira et de Teófilo Braga mais aussi du comte Casal Ribeiro (1825-1896) et de Latino Coelho (1835-1891). Ce dernier a même traduit en langue portugaise l'ouvrage *La Iberia: Memoria Sobre Las Ventajas de la Unión de Portugal Y España* (1853) du diplomate espagnol D. Sinibaldo de Mas (1809-1868). Même si celui-ci argumentait en faveur d'une union nationale ibérique dans un système monarchique, l'ouvrage a permis de diffuser l'idée de l'ibérisme au Portugal et influencé de nombreux fédéralistes. Dans son *Études sur la Réforme du Portugal*, Henriques Nogueira expliquait que la fédération républicaine serait le résultat d'une union de divers peuples indépendants en un corps national. C'est pourquoi, la fédération ibérique ne pourrait se faire qu'avec le démantèlement de l'Espagne. La Castille devait cesser d'imposer une centralisation abusive aux peuples ibériques d'Espagne et ce serait seulement ainsi que le Portugal pourrait se joindre à eux³⁴.

Néanmoins, l'idée d'une « fédération des nations » d'Henriques Nogueira ne va pas trouver le moyen d'être appliquée à l'instar de son projet de fédéralisme interne basée sur le municipalisme. En effet, le « danger espagnol » menaçait l'indépendance et l'unité nationale du Portugal lorsque la Première République a été proclamée. L'incompatibilité des régimes politiques du Portugal et de l'Espagne représentait une menace réelle. De nombreux monarchistes portugais se sont exilés en Espagne et ont trouvé le soutien de la monarchie espagnole pour organiser des incursions militaires au Portugal au début du régime républicain. Les relations luso-espagnoles vont se stabiliser seulement lorsque les dictateurs António de Oliveira Salazar (1889-1970) et Francisco Franco (1892-1975) vont signer le « Pacte ibérique » en 1939, suite à la guerre civile espagnole, ce traité de paix et de non-agression reconnaissant mutuellement l'indépendance et la souveraineté des deux Etats.

Après cette période, l'ibérisme ne retrouvera plus le même succès au Portugal qu'à l'époque du militantisme républicain. Il faudra attendre la deuxième moitié du XX^{ème} siècle pour qu'un écrivain portugais, José Saramago, seul lauréat du Prix Nobel de littérature (1998) de la lusophonie, défende à nouveau une union ibérique, notamment dans l'ouvrage « Le Radeau de Pierre », publié en 1986.

Les projets fédéralistes associés à l'empire colonial portugais

Dans l'histoire de l'empire colonial portugais, plusieurs « projets fédéralistes » vont être proposés mais jamais appliqués en tant que tels. Un premier, au début du XIX^{ème} siècle, lorsque la famille royale portugaise s'est installée au Brésil pour fuir les invasions napoléoniennes (1801-1814). Devenu le Royaume-Uni du Portugal, du Brésil et des Algarves en 1815, les révoltes de 1820 au Portugal vont

permettre aux libéraux de prendre le pouvoir et de lancer un processus constitutionnel. L'Assemblée constituante est composée par des représentants portugais et brésiliens. Un groupe de députés brésiliens propose un projet de fédération luso-brésilienne dans laquelle chaque royaume aurait son propre parlement et son système judiciaire, exécutif et administratif. Les colonies portugaises auraient pu choisir auxquels des deux royaumes de la fédération elles souhaiteraient être rattachées directement. Enfin, le projet présenté prévoyait une parité de représentants des deux royaumes dans un parlement impérial. La proposition a été très largement refusée car elle avait été interprétée comme une quasi demande d'indépendance. Finalement, celle-ci a été proclamée par le Brésil en 1822 et la nouvelle constitution votée ne s'appliquera qu'au Portugal³⁵. Plusieurs décennies plus tard, le militant républicain portugais José de Macedo (1976-1948) a défendu un deuxième projet de fédération coloniale, cette fois-ci avec l'Angola. Selon lui, le lien fédéral était le meilleur moyen d'entretenir des liens pérennes avec les colonies.

Des projets fédéralistes pour les colonies portugaises vont réapparaître pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Le successeur du dictateur Salazar, Marcelo Caetano (1906-1980), avait présenté une communication en 1962 où il défendait une solution fédéraliste pour les colonies africaines. En effet, à partir des années 1960, la politique étrangère du régime autoritaire était dominée par les guerres coloniales en Afrique (1961-1974). Le Portugal était de plus en plus critiqué par la Communauté internationale et avait été plusieurs fois condamné par des résolutions des Nations Unies pour son refus catégorique d'initier un processus de décolonisation. Ainsi, le Portugal se trouvait-il progressivement isolé dans la scène internationale. La communication de Marcelo Caetano en 1962 avait été vivement critiquée et, c'est pourquoi, de nombreuses personnalités du régime vont se méfier de lui lorsqu'il arrive au pouvoir en 1969.

Les guerres coloniales qui s'éternisent en Afrique et la libéralisation progressive du régime sous Marcelo Caetano vont pousser plusieurs personnalités politiques et militaires à s'exprimer sur de potentielles solutions pour mettre fin au conflit qui ruine peu à peu le pays. L'idée la plus diffusée était basée sur le fédéralisme colonial. Le 24 février 1974, le général António de Spínola (1910-1996) signe l'ouvrage *Le Portugal et le futur* dans lequel il décrit l'objectif d'intégrer les colonies au Portugal via la création d'une fédération. Ce projet ne verra pas le jour car deux mois plus tard va éclater la Révolution des Œillets et que le gouvernement provisoire constitué a privilégié la décolonisation comme solution la plus acceptable aux vues des circonstances. Au lendemain de la Révolution, un parti politique est créé : le *Movimento federalista português* (MFP) pour défendre le projet du général Spínola qui va toutefois se rétracter au bout de quelques mois acceptant l'indépendance des colonies portugaises en Afrique. Le MFP va changer de nom pour devenir le Parti du Progrès se vidant de toute substance fédéraliste.

Avec la fin de l'empire colonial portugais, les projets de fédéralisme lusophone ne sont pas réapparus pour autant, même parmi les plus nostalgiques. Seule a subsisté l'ambition de sauvegarder les liens privilégiés entre les pays du monde lusophone, notamment via la création en 1996 d'une organisation internationale, la Communauté des Pays de

³⁴ Catarino, Manuela, « Henriques Nogueira: defensor do Iberismo », *Jornal Badaladas, Bicentenário do nascimento de José Félix Henriques Nogueira (1823-2023)*, 2 junho 2023, p. 20.

³⁵ Martins, Hermínio, « O federalismo no pensamento português », *Penélope*, 1998, p. 16-17.

Langue Portugaise (CPLP), ou encore avec l'initiative de la société civile en créant des associations culturelles et civiques comme le Mouvement International Lusophone (MIL), fondée en 2010.

Le Portugal et le fédéralisme européen

La transition démocratique (1974-1976) amorce une transformation majeure dans la relation du Portugal avec l'Europe. Pendant cinq siècles, l'alliance avec l'Angleterre avait représenté le seul lien durable et pacifique avec le vieux continent. Ce sont les tensions perpétuelles avec l'Espagne qui avaient limité les contacts avec les autres pays européens, conduisant notamment le Portugal à rechercher ce que l'on a appelé la « compensation maritime » avec l'empire colonial et à établir une alliance avec la grande puissance maritime.

À partir de 1974, la démocratisation va mettre fin à la vocation coloniale et permettre la pacification des relations avec l'Espagne. Progressivement, les relations avec le continent européen vont devenir une priorité. En 1986, le pays parvient à entrer dans les Communautés européennes avec comme ambition principale de rattraper son retard économique et social ainsi que de moderniser le pays. Ce n'est cependant que pendant les premières années d'adhésion entre 1986 et 1992 que la posture modérément sceptique du Portugal vis-à-vis de l'approfondissement de la construction européenne va évoluer vers un européisme assumé. Malgré le fait que le Portugal soit encore aujourd'hui l'un des États-membres les plus « pro-européens » selon les résultats de l'Eurobaromètre, les citoyens portugais ne sont pas pour autant fédéralistes. Le Portugal est toujours influencé par une longue histoire politique marquée par la centralisation, le patrimonialisme et la bureaucratie. Le régime autoritaire de l'*Estado Novo* (1933-1974) a encore d'avantage ancrée la culture de l'unitarisme dans la pensée collective. Dans l'actualité, aucune personnalité politique ou intellectuelle ne se distingue dans l'opinion

publique portugaise en faveur du fédéralisme européen. Seul le parti politique « Volt Portugal » le défend ouvertement, mais il n'a pas une visibilité médiatique importante. Le parti centriste *Iniciativa Liberal* défend la décentralisation et la débureaucratiation mais sans jamais faire mention au terme de « fédéralisme » alors que certains de ses militants sont des fédéralistes convaincus. Dans le milieu associatif, il existe les associations des Jeunes Européens Fédéralistes – Portugal ainsi que l'Union des Fédéralistes européens – Portugal. Toutefois, peu nombreux et ayant même connu des périodes d'inactivités.

Les idées fédéralistes au Portugal ont connu une grande résistance suite à une tradition politique marquée par l'unitarisme et renforcée par le manque de régionalisation du pays. Avant 1986, le Portugal n'avait pas une politique régionale cohérente. C'est pourquoi, il y eut des difficultés dans l'application des premiers fonds structurels européens alloués pour le développement régional. Le processus d'intégration européenne a permis d'amorcer une lente décentralisation et débureaucratiation tout comme une délimitation des régions. Mais cette régionalisation récente ne permet pas la reconnaissance d'une forte identité régionale. Encore aujourd'hui, les citoyens portugais s'identifient d'abord à leur nationalité et/ou à leur appartenance locale. Concernant l'ibérisme, les penseurs actuels sont plus nombreux du côté espagnol qu'au Portugal. Une union ibérique pourrait faire sens aujourd'hui si elle se réalise dans le cadre d'une fédération européenne et on peut interroger la question de la compatibilité des régimes politiques. Le Portugal doit-il adopter la monarchie ou l'Espagne doit-elle abdiquer la sienne ? De nombreuses questions restent encore à résoudre. D'ailleurs, les personnalités et organisations politiques fédéralistes sont toujours oubliées de l'histoire ce qui confirme l'importance du travail à réaliser par les historiens et autres curieux de traiter les lacunes de l'historiographie.

Le fascisme, dernière ligne de défense de l'État national

Francesco Rossolillo

Ancien Président de l'UEF Europe (1991-1997)

Extrait (introduction et conclusion) d'un texte publié dans la revue *Il Federalista* de Pavie, 19^e année, 1977, n° 2, p. 84, et déjà publié dans *Fédéchoses* il y a quelques années

Toute enquête sur la nature et les causes du fascisme ne peut ignorer deux faits. Le premier est la dimension européenne du phénomène. Des mouvements ouvertement fascistes, ou proches du fascisme, ou du moins nettement autoritaires, sont arrivés au pouvoir entre les deux guerres mondiales non seulement en Allemagne et en Italie, mais dans la plupart des États européens.

Et même dans de nombreux États où le fascisme n'a pas réussi à s'emparer des leviers du pouvoir, des partis d'inspiration fasciste numériquement importants se sont développés, dont la présence constituait, en raison de la violence verbale de leur propagande et de la violence physique de leur action, une menace permanente pour les institutions démocratiques. Ce fait suggère que les causes du phénomène doivent être recherchées dans le cadre européen et mondial, en évitant l'erreur de limiter l'horizon de l'enquête au cadre national.

Le deuxième fait est le caractère massif du phénomène. Les régimes fascistes n'ont pas été imposés par de petites minorités à des populations inertes ou dissidentes, mais ont été fondés sur le consensus de millions de citoyens de toutes les classes sociales, qui voyaient en eux la seule solution possible à l'état de grave crise économique, politique et sociale qui frappait l'Europe depuis la fin de la Première Guerre mondiale. C'est pourquoi les causes du fascisme ne doivent pas être recherchées dans les intérêts de tel ou tel groupe de pouvoir, mais dans une contradiction objective à laquelle les États européens étaient confrontés à l'époque et dont le fascisme pouvait plausiblement se présenter comme la seule issue.

Le fascisme est le produit historique de la contradiction qui est apparue dans les premières décennies du XX^e siècle en Europe entre le rythme de développement du processus de production et la structure de l'État-nation.

(...)

Mais l'État-nation, bien qu'agonisant, n'est pas mort, car les institutions ne meurent que lorsqu'elles sont supplantées par d'autres institutions, capables de résoudre les problèmes auxquels elles étaient confrontées. Or, le processus d'intégration européenne, inspiré par la logique du fonctionnalisme, n'a pas réussi jusqu'à présent à créer une structure politique alternative à l'État-nation. Au

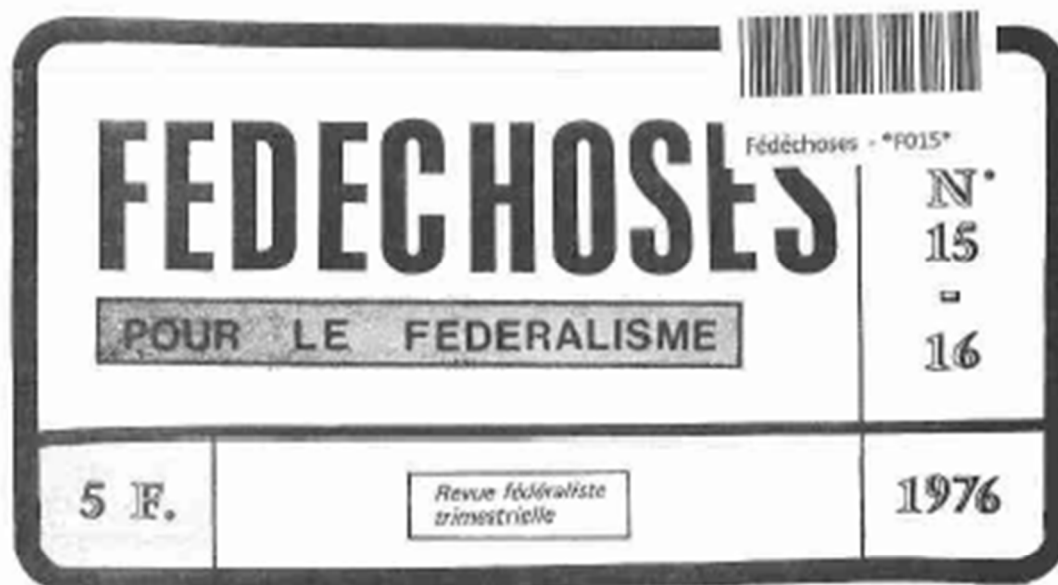
contraire, le succès même de la Communauté économique européenne a contribué à lui donner un semblant de force, même s'il est trompeur. Ainsi, les menaces de protectionnisme, de désordre monétaire et de crise économique et sociale se profilent à nouveau à l'horizon de l'Europe. Et avec elles, celle de la résurgence du fascisme qui, né de l'État-nation, ne peut être définitivement éradiqué qu'en le dépassant.

La fédération européenne, seule alternative institutionnelle démocratique à l'État-nation, est le seul objectif historique qui, en garantissant l'irréversibilité du processus

La fédération européenne, seule alternative institutionnelle démocratique à l'État-nation, est le seul objectif historique qui, en garantissant l'irréversibilité du processus d'intégration économique du continent et en le menant à son terme, rendrait concevable un avenir où le fascisme serait définitivement vaincu en Europe.

d'intégration économique du continent et en le menant à son terme, rendrait concevable un avenir où le fascisme serait définitivement vaincu en Europe. Certes, le passé ne revient jamais sous les mêmes formes, et le fascisme qui réapparaît aujourd'hui est différent de celui de l'entre-deux-guerres, tout comme l'État-nation qui vit aujourd'hui sa longue agonie est différent de celui qui, à la même époque, rassemblait désespérément toutes ses forces dans le vain effort d'échapper à son destin historique. Mais la menace qui pèse aujourd'hui sur l'Europe n'est pas moins grave. C'est celle de l'entrée des États européens dans la spirale du sous-développement économique et civil et de leur déclin définitif au rang de satellites coloniaux des États-Unis. Et ce, non plus dans la perspective progressiste de l'immédiat après-guerre, où la tutelle américaine avait eu la fonction bénéfique de créer les conditions politiques du démarrage du processus d'intégration, mais dans celle, réactionnaire, d'être la seule alternative possible à l'incapacité de l'Europe de le mener à son terme. Si l'Europe ne sait pas, en s'unissant politiquement, faire face à cette menace, le sinistre fascisme sans illusions d'aujourd'hui sera son digne guide sur le chemin de sa sortie de l'histoire de la civilisation.

Fédéchoses, 1976 : Alekos Panagulis, antifasciste, héros de la
Résistance européenne



Alekos Panagulis antifasciste ,
héros de la résistance européenne !

quatrième année

PANAGULIS PRESENT !



En plus d'un grand patriote grec, Alexandre Panagulis était un fervent européen.

Il aimait souligner l'importance de l'unité européenne pour la cause de la démocratie dans son pays.

Edmonde PAOLINI, l'un des auteurs avec Marin ALBERTINI (président de l'Union des fédéralistes européens) du livre "Storia del federalismo europeo" lui avait dédié cet ouvrage en inscrivant sur la page de garde : "A Alekos PANAGULIS, l'un des héros de la résistance européenne".

Invité quelques temps avant sa mort à Naples pour le congrès national de l'A.I.C.C.E., section italienne du Conseil des communes d'Europe, il expliquait pour quelle Europe il luttait. Il voulait l'Europe des travailleurs, l'Europe des peuples européens et non l'actuelle Europe, celle "des autres", l'Europe des monopoles, des multinationales, de l'O.T.A.N., du Pacte de Varsovie".

Mais comme tant d'autres héros de la résistance européenne, Alekos PANAGULIS ne pourra plus se battre pour l'Europe des peuples européens que des ennemis, qui l'avaient torturé et l'avaient condamné à mort (comme ils avaient torturé et condamné à mort durant la deuxième guerre mondiale), refusent toujours et empêchant encore de naître. Parmi ses adversaires, (c'est-à-dire parmi nos adversaires), nous n'hésiterons pas à inclure ceux qui ne parlent de l'unification européenne que pour mieux l'étouffer ou n'en parlent que le dimanche au café du commerce. Adversaires également tous ceux qui se contentent de prendre le train en marche lorsque des surseuts de solidarité réunissent les européens comme ce fut le cas pour sauver PANAGULIS lui-même de la mort à laquelle l'avait condamné le régime des colonels ou plus récemment pour tenter d'empêcher les assassinats perpétrés par le fascisme espagnol.

Pour abattre la réaction il ne suffit pas de proclamer ses bonnes intentions, il faut lutter quotidiennement pour construire une société nouvelle et libre, que seul le fédéralisme en Europe aujourd'hui et dans le monde de demain est en mesure de garantir.

"Accident" ou plutôt assassinat fasciste nous avons perdu Alekos. Le discours qu'il prononça à Naples à l'occasion du Congrès de l'A.I.C.C.E. et diffusé par "Communi d'Europa" montre la profondeur de son accord avec les thèses que nous défendons.

Les jeunes fédéralistes, principalement italiens, qui avaient eu l'honneur et la chance de le rencontrer savent que nos initiatives avaient toujours son approbation.

PANAGULIS, victime comme tant d'autres avant lui de son antifascisme et de sa foi en une Europe unie, libre et démocratique, ne cessera jamais de vivre dans nos cœurs.

NON A L'EUROPE DES AUTRES

"Je ne suis pas ici pour vous faire un long discours. Je suis ici simplement pour remercier les organisateurs de ce septième congrès national de l'A.I.C.E.B. qui m'ont invité à y participer. Et je suis ici pour exprimer ma certitude sur l'espoir qui nous est commun : l'espérance d'une Europe qui ne soit pas l'Europe des autres mais l'Europe des travailleurs, l'Europe des peuples européens. Beaucoup disent que l'Europe aujourd'hui est l'Europe des monopoles, des multinationales, de l'O.T.A.N., du Pacte de Varsovie : c'est-à-dire l'Europe des autres. Et bien que cela soit d'une grande vérité, l'entendre ne trouble autant que cela ne troublait d'entendre parler de la Grèce des colonels. Je vous raconterai une histoire à ce sujet. Après sa libération en 1973, de nombreux journalistes vinrent à moi et l'un d'entre eux se mit à me poser toutes ses questions de cette manière : "La Grèce des colonels..." Quant il eut prononcé trois, quatre fois, peut-être plus, l'expression "Grèce des colonels" j'enrageai, je l'arrêtai et lui dis : la Grèce des colonels, ça suffit ! Il existe aussi une autre Grèce. La Grèce des détenus politiques, la Grèce des exilés, la Grèce des résistants, la Grèce qui souffre et combat et espère. C'est la même chose que je dois répondre à ceux qui parlent seulement d'une Europe des monopoles, des multinationales, de l'O.T.A.N., du Pacte de Varsovie, de la disgrâce. Oui elle existe cette Europe. Mais il existe aussi parallèlement l'Europe de nos rêves, de nos espérances, de nos luttes, de notre non à ceux qui acceptent d'être aujourd'hui les représentants de l'Europe des autres. Et parmi ceux qui sont ou s'appretent à devenir les représentants de l'Europe des autres je place aussi ceux qui ne veulent pas comprendre une vérité élémentaire : le problème de l'Europe n'est pas seulement est-ouest mais aussi nord-sud.

J'ai lu dans l'"Avanti" un article du professeur SERAFINI et je suis complètement d'accord avec lui quand il dit : "Ce qu'on redoute c'est l'Europe du sud, l'Europe périphérique, l'Europe du travail migrant qui s'organise dans le cadre de la Communauté européenne et prend la tête d'un "front démocratique européen" et j'ajoute on a besoin d'un front démocratique européen où les européens méridionaux aient toute leur place. Non pour combattre les européens septentrionaux mais pour combattre la politique de certains gouvernements européens qui alimentent en Europe une division de plus. Par cette politique en effet ils ne comprennent pas que combattre l'Europe du Sud, l'Europe périphérique, l'Europe du travail migrant signifie placer une mine sous les fondations de l'Europe de demain.

En Grèce, ceux qui comprennent ce problème et qui combattent le chauvinisme septentrional, c'est-à-dire l'idée d'une Europe des riches et disposée à faire l'aumône aux pauvres, aux méridionaux, deviennent chaque jour plus nombreux. Nous ne voulons pas d'une Europe des riches, une Europe qui soit notre patronne. Nous voulons une Europe unie où le nord et le sud comptent également et luttent ensemble pour l'indépendance de tous les européens : au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Cette Europe n'existera jamais tant qu'il existera des européens acceptant d'être une colonie des autres, qui acceptent d'être des collaborateurs. Amis et camarades, la honte de la collaboration n'a pas cessé à la fin de la deuxième guerre mondiale, elle continue encore aujourd'hui avec ceux qui nous trahissent en travaillant pour ceux qui regardent l'Europe comme une colonie. Je souhaite que le mot d'ordre de ce congrès soit un non résolu aux collaborateurs des maîtres de la colonie.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Alekos PANAGULIS

À la recherche de nos espoirs perdus

Jack Hanning

Secrétaire général de l'Association des Écoles d'Études politiques du Conseil de l'Europe

Le 16 mai 2024 le Conseil de l'Europe a organisé une cérémonie à l'Opéra de Strasbourg pour commémorer le 75^e anniversaire de la première organisation politique européenne créée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale qui avait fait des millions de morts et dévasté une grande partie de notre continent.

Paradoxalement cette commémoration a eu lieu dans un contexte de guerre en Ukraine et à Gaza et de recrudescence du nationalisme, de l'autoritarisme et du populisme qui rappellent les années 30. Ces dérives qui se répandent au son d'une rengaine eurosceptique visent à déstabiliser nos sociétés démocratiques et à saper l'ordre international fondé sur des règles qui régissent les relations entre pays civilisés depuis 1945.

Le despotisme n'est plus l'apanage que de pays comme la Russie, la Turquie et l'Azerbaïdjan. D'autres, au sein même de l'Union européenne (UE), tels la Hongrie et la Slovaquie, pour n'en citer que deux, appuient la Russie et singent les lois répressives de Vladimir Poutine.

Présent à cette cérémonie, je ne pouvais m'empêcher de remémorer avec une tristesse certaine d'autres anniversaires du Conseil de l'Europe où, plutôt que commémorer, on fêtait le retour à la démocratie de pays trop longtemps tenus à l'écart par des régimes totalitaires fascistes ou communistes qui bafouaient leurs libertés et l'état de droit.

Qui peut oublier la Révolution des Œillets survenue au Portugal une quinzaine de jours avant le 25^e anniversaire du Conseil de l'Europe en 1974 présageant le retour à la démocratie de la Grèce des Colonels et de l'Espagne de Franco qui mettrait fin au fascisme qui avait fait tant de mal à l'Europe ?

Malheureusement, deux mois plus tard, la Turquie allait ternir ce beau tableau en envahissant Chypre où elle occupe encore aujourd'hui le nord de l'île derrière le voile d'un État factice autoproclamé et reconnu que par la Turquie et le Pakistan.

C'est ainsi que la Turquie est devenue, 48 ans avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le premier État membre du Conseil de l'Europe à en aggraver un autre sans qu'il y ait une réaction à la hauteur de l'événement géo et réalpolitik oblige !

Et puis les années passant la détente est-ouest se concrétise avec les Accords de Helsinki de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe et surtout avec l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev.

Gorbatchev veut réformer son pays et enclenche une libéralisation politique, économique et culturelle qui fera

des émules à travers l'empire soviétique qui finira par éclater en 1989 année du 40^e anniversaire du Conseil de l'Europe.

C'est à cette occasion que la Finlande qui s'était toujours tenue politiquement à l'écart du Conseil à cause de sa situation géographique devient membre de l'organisation. Deux mois plus tard la nouvelle Secrétaire générale, la dynamique Catherine Lalumière, première femme à occuper ce poste va recevoir à Strasbourg Mikhaïl Gorbatchev, premier dirigeant soviétique à s'exprimer devant le Conseil de l'Europe.

Ce 6 juillet 1989 le Premier Secrétaire du Parti Communiste de l'Union soviétique prononcera un discours extraordinaire sur la Maison commune européenne trop long à résumer ici mais qui à l'aune de ce qui se passe aujourd'hui mérite vraiment d'être lu ou relu pour en saisir la portée et en mesurer les espoirs perdus.

Lorsque le mur de Berlin est tombé la chute du communisme et le renversement des dictatures ont suscité une euphorie inimaginable. Mais le rêve d'un continent européen démocratique a été de courte durée.

Limitons-nous à rappeler un petit extrait :

La philosophie du concept de la Maison européenne commune exclut toute probabilité d'un affrontement armé, toute possibilité de recourir à la force militaire employée par une alliance contre une autre, à l'intérieur des alliances, où que ce soit.

Elle propose de substituer la doctrine de modération à celle de la dissuasion. Et ce n'est pas un jeu de notions, mais la logique même du développement européen dictée par la vie.

À peine 4 mois plus tard le mur de Berlin s'écroulait emporté par ce désir de démocratie et ce désir d'Europe qui se propageait à l'est de notre continent.

Le 9 novembre je me trouvais à Oslo avec Catherine Lalumière lors d'une visite officielle dans la capitale norvégienne. Elle se réjouissait de ce qui se passait mais avec une prémonition bien avisée dans sa déclaration à la presse ce jour-là elle fait remarquer que maintenant « il faut changer les mentalités ».

Lorsque le mur de Berlin est tombé la chute du communisme et le renversement des dictatures ont suscité une euphorie inimaginable. Mais le rêve d'un continent européen démocratique a été de courte durée, car les difficultés économiques, associées aux incertitudes

politiques et aux conflits, ont progressivement engendré un sentiment de dérive et de morosité.

Au cours des 35 dernières années, le Conseil de l'Europe, l'UE et des dizaines d'organisations de la société civile ont consacré beaucoup de temps, d'énergie et d'argent à aider les pays en voie de démocratisation à réformer leurs institutions, leurs systèmes juridiques ou judiciaires, leur police, etc. mais cela n'a pas suffi pour enrayer la montée du nationalisme et de l'autoritarisme.

Aujourd'hui c'est le venin de Poutine qui se propage et qui contamine un nombre croissant de pays où les notions mêmes de démocratie et de droits de l'homme sont déformées.

Comme l'a si bien dit l'ancien président français François Mitterrand dans son dernier discours au Parlement européen, « le nationalisme, c'est la guerre ». Et c'est exactement ce qui s'est passé en Russie et qui a abouti à l'invasion de l'Ukraine par le pays de Vladimir Poutine dont l'ambition est de détruire la belle idée de la Maison commune européenne de Gorbatchev.

Aujourd'hui c'est le venin de Poutine qui se propage et qui contamine un nombre croissant de pays où les notions mêmes de démocratie et de droits de l'homme sont déformées. Nous sommes confrontés à un miroir dans lequel la démocratie est synonyme d'autocratie et la justice de répression et d'intimidation pour les uns et d'impunité pour les autres. C'est comme si nous assistions à l'émergence d'une Europe des autocraties à côté de l'Europe des démocraties imaginée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale !

Et tout cela se fait au vu et au su de nos gouvernements qui restent impassibles pris dans le piège de leurs propres contradictions.

Acheter du gaz à l'Azerbaïdjan, payer la Turquie pour refouler des réfugiés, ne pas couper les subsides à la Hongrie pour créer une fausse image d'unité pour l'élargissement de l'UE sont autant d'exemples de

comment les gouvernements piétinent les valeurs fondatrices de l'Europe.

Entretemps des hommes et des femmes, à l'instar d'Osman Kavala en Turquie ou d'Alexi Navalny en Russie, meurent ou croupissent dans des geôles de prisonniers politiques parce qu'ils ont exercé leur droit à la liberté d'expression en tant que journaliste, humanitaire, défenseur des droits humains, opposant politique, etc.

Malgré de nombreuses condamnations par la Cour européenne des Droits de l'homme ni la Turquie ni l'Azerbaïdjan ne font l'objet de mesures pour sanctionner leur non-respect de décisions de la CEDH.

L'Europe des gouvernements ferme les yeux et laisse faire. L'incapacité d'agir contre les pays qui ne respectent pas les valeurs et les engagements européens a un effet délétère et ne peut qu'encourager ceux qui sont tentés par l'autoritarisme.

N'oublions jamais ce que disait Pierre-Henri Teitgen alors qu'il plaidait en faveur d'un mécanisme international de protection des droits de l'homme : « (...) Le mal progresse par ruse, une minorité agissant, pour ainsi dire, pour enlever les leviers de commande. Les libertés sont supprimées l'une après l'autre, dans un domaine après l'autre. L'opinion publique et toute la conscience nationale sont asphyxiées... »

Nous devons réagir ! L'Europe à laquelle nous aspirons est fondée sur la liberté et la justice : liberté de questionner et d'enquêter ; liberté d'écrire et de parler ; liberté face à la corruption et à la mauvaise gestion ; liberté face à la discrimination ; liberté face à l'intimidation ; liberté face à la tyrannie.

Comme l'a dit un jour l'ancien président tchèque Vaclav Havel : « Nous ne devons pas avoir peur de rêver l'apparemment impossible si nous voulons que l'apparemment impossible devienne une réalité. Si nous ne rêvons pas d'une Europe meilleure, nous ne construirons jamais une Europe meilleure ».

Le Conseil de l'Europe, la Russie et les droits de l'Homme

Peter Leuprecht

Ancien Directeur des droits de l'Homme et Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe

L'histoire de la Russie au Conseil de l'Europe a mal commencé, par une procédure d'admission incohérente, et mal fini, par l'exclusion de l'Organisation. Entre les deux se situe un peu plus d'un quart de siècle de participation. Nous allons aborder les trois.

Une procédure d'admission incohérente

Le 7 mai 1992 la Russie a présenté une demande d'adhésion au Conseil de l'Europe. L'Assemblée parlementaire a demandé à un groupe de quatre éminents juristes, respectivement membres de la Cour et de la Commission des droits de l'homme, d'examiner la conformité de l'ordre juridique russe avec les principes fondamentaux du Conseil (respect des droits de l'homme, prééminence du droit et démocratie pluraliste). Après un examen minutieux, les experts sont arrivés à la conclusion suivante :

« ... l'ordre juridique de la Fédération des Russie ne satisfait pas, pour l'instant, aux normes du Conseil de l'Europe telles qu'inscrites dans le Statut de l'organisation et développées par les organes de la Convention européenne des droits de l'homme. »

La suite des opérations relatives à l'admission de la Russie a été chaotique ; les organes politiques du Conseil ont fait preuve d'une incohérence caractérisée.

Début 1995, l'Assemblée parlementaire décide de suspendre la procédure d'admission de la Russie, en raison notamment de la guerre en Tchétchénie. Un an plus tard, revirement spectaculaire : malgré cette guerre qui sévit avec une atrocité accrue, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres d'inviter la Russie à devenir membre du Conseil.

Comment expliquer ce revirement ? Plusieurs gouvernements d'États membres exerçaient des pressions massives sur les parlementaires pour qu'ils votent « dans le bon sens ». C'est surtout le Chancelier Kohl qui mettait tout son poids dans la balance, voulant aider Eltsine à qui le liait une « amitié virile » (Männerfreundschaft). D'autres chefs d'État et de gouvernement ne voulaient pas être perçus comme moins enthousiastes que leur collègue allemand. Pour certains, il s'agissait aussi de donner un soutien à Eltsine en vue de l'élection présidentielle en juin 1996.

Après le vote favorable de l'Assemblée en janvier 1996, les choses devaient aller très vite. Dès le 8 février 1996 le Comité des Ministres invita la Russie à adhérer au Conseil. Elle y a été accueillie le 28 février 1996.

Lors de la procédure d'admission, la Russie, en les personnes du Président de la Fédération, du Premier Ministre, du Président de la Douma et du Président du Conseil de la Fédération, a pris de nombreux et importants engagements en vue de son adhésion au Conseil. Lors de la conférence de presse donnée après la cérémonie d'adhésion, le Ministre des Affaires étrangères de la Russie, Evguéni Primakov, interrogé par un journaliste sur la manière dont son pays allait honorer ces engagements,

répondit qu'il s'agissait de simples recommandations. En fait, certains de ces engagements n'ont jamais été honorés.

En l'admettant en son sein, le Conseil de l'Europe a décerné à la Russie un certificat de démocratie, d'État de droit et de respect des droits de l'homme qu'elle ne méritait pas.

Au moment de son adhésion la Russie ne remplissait pas les conditions statutaires ; elle ne les a jamais remplies. La décision de l'admettre était politique.

Avec un brin d'ironie, j'ai qualifié l'admission de la Russie (et de certains autres pays) de « thérapeutique ». Un des arguments des partisans de ces admissions était que, même si les pays en question ne remplissaient pas, ou pas encore, les conditions statutaires, leur participation au Conseil renforcerait la démocratie et l'État de droit. La volonté de collaboration du « patient » est une condition essentielle du succès de la « thérapie ». Dans le cas de la Russie, celle-ci n'était pas patente.

La Russie – membre du Conseil de l'Europe

Au moment de son adhésion la Russie ne remplissait pas les conditions statutaires ; elle ne les a jamais remplies. La décision de l'admettre était politique. Même les Russes dont l'attachement aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe est hors de doute plaidaient en faveur de cette décision politique. L'un d'entre eux était Sergei Kovalev, homme courageux et intègre qui avait connu le goulag et à qui le Conseil de l'Europe a décerné le Prix européen des Droits de l'Homme en 1995. Le 28 juin 1995, l'Assemblée parlementaire procéda à une mémorable audition de Sergei Kovalev au cours de laquelle il décrivait parfaitement le dilemme : tout en soulignant l'importance de l'intégration de la Russie dans la famille européenne, il a estimé que « la Russie ne répond pas actuellement aux standards relatifs aux droits de l'homme ; pendant longtemps encore elle n'y répondra pas » ; d'autre part il a affirmé qu'un refus d'intégrer le pays « peut coûter très cher à la Russie, à l'Europe et à la communauté internationale ». « L'Europe, a-t-il dit, doit porter cette croix sur ses épaules. » Et il a caractérisé le Conseil de l'Europe comme étant un « remède pour la Russie ».

Les dirigeants russes n'ont jamais semblé considérer leur pays comme une croix à porter par le Conseil ni celui-ci comme un remède pour la Russie. Les dirigeants (et surtout le dirigeant) ne semblaient pas avoir la volonté d'avancer dans la voie d'un État de droit démocratique respectueux des droits de l'homme.

Jusqu'en 2014, le Président Poutine a mis en avant la « Grande Europe » ; depuis, il préconise la « Grande Eurasie ».

La participation de la Russie au Conseil n'a pas été glorieuse. Elle ne semble guère avoir mis son poids et son influence au service du Conseil. En 2006 elle a assumé la Présidence du Comité des Ministres. Elle a apporté une

contribution positive à la négociation de l'accord avec l'UE finalement conclu en 2007.

L'installation d'une institution du Conseil de l'Europe en Russie aurait pu stimuler son sentiment d'appartenance à l'Organisation. Le Gouvernement russe a proposé d'implanter un centre d'expertise pour la démocratie locale à Saint-Petersbourg. Aucune suite n'a été donnée à cette proposition.

Malgré ces difficultés, la population russe a dans une certaine mesure bénéficié de la jurisprudence de la Cour qui a contribué à la solution non seulement de cas individuels, mais aussi de problèmes systémiques.

Après son adhésion et la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme, la Russie est devenue le meilleur « client » de la Cour européenne des droits de l'homme. Cependant, les autorités russes ont fréquemment critiqué la Cour comme étant « politique », « partielle » et « antirusse ». La coopération de la Russie avec la Cour laissait beaucoup à désirer. Il y a eu des cas d'intimidation à l'égard de requérants et de leurs avocats, notamment au Caucase du Nord, de non-respect de mesures intérimaires ordonnées par la Cour et d'entraves à la liberté de correspondance entre la Cour et des requérants.

De nombreux arrêts de la Cour concernant la Russie n'ont pas été exécutés par les autorités, notamment dans des affaires considérées comme « politiques », comme celles concernant Ioukos et Khodorkovski.

Malgré ces difficultés, la population russe a dans une certaine mesure bénéficié de la jurisprudence de la Cour qui a contribué à la solution non seulement de cas individuels, mais aussi de problèmes systémiques.

La Russie s'est servie de l'arme budgétaire pour faire chanter le Conseil de l'Europe. En juin 2017, le Ministre des Affaires étrangères de Russie a fait savoir au Secrétaire Général du Conseil que son pays suspendait sa contribution au budget, ce qui a provoqué un énorme trou dans les finances de l'Organisation. La raison donnée était la décision de l'Assemblée parlementaire de priver ses membres russes du droit de vote à la suite de l'annexion

de la Crimée par la Russie et de la guerre du Donbass. Du point de vue du Gouvernement russe le chantage a marché. En juin 2019 les droits des membres russes de l'Assemblée ont été rétablis. L'Assemblée a avalé une couleuvre en consentant à une nouvelle procédure de monitoring qui pourrait être engagée à l'initiative de l'Assemblée, du Comité des Ministres ou du Secrétaire Général et à laquelle tous trois participeraient.

La triste fin : l'exclusion de la Russie

Le 24 février 2022 la Russie a envahi l'Ukraine, un acte grave absolument contraire aux principes fondamentaux du Conseil de l'Europe. Les organes politiques du Conseil ont réagi rapidement et vigoureusement : le 16 mars 2022 la Russie a été exclue de l'Organisation. Elle a cessé d'être partie à la Convention européenne des droits de l'homme et à d'autres conventions ouvertes seulement à des États membres (comme la Charte sociale européenne).

Quel sera l'avenir de l'Europe, du Conseil de l'Europe et de la Russie ? La Russie avec ou sans Poutine ? Un des traits marquants de l'ascension et du règne de Poutine est la violence. Mais Poutine n'est pas la Russie.

Une Russie et une Ukraine authentiquement démocratiques ont leur place en Europe. Espérons que le rêve d'une « Europe, vaste espace de sécurité démocratique », conjuré par le Sommet des Chefs d'État des membres du Conseil de l'Europe, à Vienne en 1993, ne s'est pas définitivement évanoui.

Élections en Turquie : Communiqué de presse du DEM, Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples

Représentation européenne du DEM party
Bruxelles, 1^{er} avril 2024

Lors des élections du 31 mars 2024, notre parti a remporté un grand succès en se présentant aux élections dans des conditions extrêmement difficiles. Après les élections de 2019, le régime AKP a saisi toutes les municipalités que nous avions remportées avec une majorité écrasante des voix. Les co-maires et conseillers municipaux de notre parti ont été arrêtés et remplacés par des administrateurs d'État qui ont pratiqué la corruption et laissé des millions de dollars de dettes à nos municipalités. Ces pratiques antidémocratiques du régime d'Erdogan, semblable au régime d'apartheid raciste de l'ancienne Afrique du Sud, n'ont malheureusement suscité que très peu de critiques au niveau international.

Depuis plus de sept ans, le gouvernement turc maintient en otage un grand nombre de nos députés, y compris les anciens coprésidents du HDP, détenus arbitrairement dans les geôles turques.

À la veille des élections municipales de dimanche, il a fait venir des milliers de soldats des régions occidentales de la Turquie pour les faire voter dans les provinces kurdes, utilisant pour cela tout l'appareil étatique. Tous nos recours contre ces irrégularités ont été rejetés par le Conseil électoral et par les autres juridictions compétentes, ces institutions étant entièrement contrôlées par le régime d'Erdogan.

C'est dans ces conditions difficiles que notre parti a participé aux élections sous son propre nom dans les villes kurdes et dans certaines villes de l'ouest du pays. D'après les annonces officielles faites jusqu'à présent, nous avons non seulement regagné les 66 municipalités dont nous avons été dessaisis après les précédentes élections, mais aussi 16 autres, soit un total de 82 municipalités. De la même manière, nous avons, grâce à des consensus avec d'autres partis, contribué à l'échec du régime antidémocratique d'Erdogan dans plusieurs villes turques, et particulièrement à Istanbul.

Alors même que nous avons remporté la majorité des voix dans trois provinces kurdes (Sirnak-Kars-Bitlis), le régime d'Erdogan refuse de nous livrer ces villes, recourant à des irrégularités flagrantes contre lesquelles nous avons déposé plusieurs recours.

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à nos partis frères de l'arène internationale qui ne nous ont pas laissés seuls dans ces élections difficiles, ainsi qu'aux délégations d'observateurs de différents pays d'Europe, et à tous nos amis qui sont venus au Kurdistan et en Turquie pour nous soutenir durant cette période, et qui ont célébré avec nous cette victoire remportée malgré les nombreuses fraudes électorales.

Mythe de l'Olympisme et réalité nationaliste

Robert Belot

Professeur d'histoire contemporaine, Module Jean Monnet HistEuropa, membre du conseil scientifique de l'UEF-France et membre du Conseil de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe.



Le congrès du Comité des Travaux historiques et scientifiques a eu lieu à Paris en mai 2024 autour d'un thème qui fait écho aux Jeux Olympiques qui se tiennent à Paris : *Corps, Sport et Jeux*³⁶.

Dans le salon d'accueil, une exposition temporaire évoque

l'histoire des Jeux Olympiques. Le titre de l'exposition : « Histoire, Sport et Citoyenneté. Des Jeux Olympiques d'Athènes aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ». On explique que les JO sont « une vitrine de l'Histoire », « un regard sur une époque et sur le monde ». À chaque panneau correspond une valeur que les JO sont sensés incarner. Pour la « Diversité », on affiche Johnny Weissmuller, grand nageur né en Autriche-Hongrie émigré aux États-Unis. Pour la « Détermination », on met en scène Ahmed Boughera el Ouafi (Amsterdam, 1928). Pour le « Fair-Play », les concepteurs ont choisi Judy-Guinness (Los Angeles 1932). « L'Éthique » est illustrée par Betty Cuthbert (Melbourne 1955). Le « Courage » prend la figure de Mohamed Ali (Rome, 1960). « L'Indépendance » est incarnée par Abebe Bikila (Tokyo, 1964). « L'Égalité » est associée à deux athlètes afro-américains, Tommie Smith et John Carlos, qui ont levé le poing levé du « Black Power » aux Jeux olympiques d'été de 1968, lors de la cérémonie de remise des médailles du 200 mètres. Pour les JO de Berlin 1936, c'est la « Fierté » qui est mise en valeur. On voit la figure de Jesse Owens, athlète noir-américain ayant obtenu quatre médailles d'or : au 100 mètres, au saut en longueur, au 200 mètres et au 4x100 mètres.

On l'a compris, nous sommes en présence d'un narratif idéalisant qui tend à montrer que les JO participent à l'avènement d'un monde meilleur et à la promotion des grandes « valeurs universelles » du vivre-ensemble. On aime à célébrer la « paix olympique », « la compréhension mutuelle », « l'amitié entre les peuples », la « grande fête de la jeunesse sportive ».

C'est une belle fiction. Voire une mystification. Il faut lire certains historiens, comme Georges Vigarello (*Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*, Paris, Éditions du Seuil, 2002). Il faut lire aussi des sociologues, comme Pierre Bourdieu (Pierre Bourdieu, « Les Jeux

olympiques. Programme pour une analyse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 103, « Les enjeux du football », juin 1994) ou Jean-Marie Brohm, pour qui l'olympisme n'est ni plus ni moins qu'un « mythe », une « idéologie ».

Force est de reconnaître que l'histoire des JO nous donne à voir une réalité qui est fort éloignée de ce que prône la Charte olympique. Je rappelle que cette Charte affirme, dans son article 2, que le « but de l'olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'homme en vue de promouvoir une société pacifique soucieuse de préserver la dignité humaine ».

D'abord, il faut rappeler que les JO, dans leur conception même, sont structurés sur une base strictement nationale. L'athlète est d'abord le représentant d'une nation. La sanction est d'ailleurs de priver le sportif de son drapeau. C'est le cas des Russes en ces JO de 2024, pour cause de guerre d'agression contre l'Ukraine. Les médailles donnent lieu à un comparatif à la fin de chaque JO. La puissance des pays est liée au nombre des médailles. C'est ce qu'on appelle le « soft power ». Et pour obtenir le plus de médailles, les méthodes les moins « fair-play » (pour reprendre un terme de la Charte olympique) sont imaginées par les pays, du dopage à l'achat et à la naturalisation des athlètes. Les JO seraient-ils la poursuite de la guerre par d'autres moyens ? Une guerre symbolique, s'entend.

Sous couvert de respect des principes d'apolitisme, qui doivent guider l'institution olympique, les JO peuvent être transformés en machine à blanchir (ou à faire oublier) des régimes qui conduisent des politiques en opposition radicale à l'idéal olympique. Cela se vérifie dans le choix qui est fait des pays organisateurs. On pense aussitôt à la Russie accueillant les JO alors qu'elle venait d'attaquer l'Afghanistan, ou à la Chine de la répression des manifestations de la place Tian'anmen (avril 1989) qui organise les JO en 2008.

La preuve que l'olympisme n'adoucit pas les mœurs géopolitiques a été administrée par la Russie de Poutine. On lui a confiée l'organisation des JO d'hiver de 2014 à Sotchi, ville russe bordée par la mer Noire. Ces jeux se terminent le 23 février 2014. Et cinq jours après, le 28 février 2014, des troupes russes occupent la péninsule de Crimée. Le processus d'annexion de cet île ukrainienne est lancé, au mépris total des règles internationales. Nous sommes loin de l'idéal olympique

³⁶ Cette exposition a été conçue par des historiens, et commanditée par la CASDEN.

qui est (qui serait) la promotion d'une « société pacifique soucieuse de préserver la dignité humaine »...

La preuve que l'olympisme est un mythe instrumentalisé par les régimes nationalistes les plus détestables nous a été donnée par Hitler lui-même. Le nazisme a excellé dans l'utilisation de l'image comme vecteur de propagande mais aussi comme annonceur d'un « nouveau monde » post-démocratique. Le thème du corps comme source de « régénération » a été au cœur de la révolution anthropologique qu'a été le nazisme. Un événement permet de mieux saisir cette ambition : les jeux olympiques de Berlin (1936). Pour ne pas voir la réalité, on aime à mettre en exergue la victoire de Jessie Owens : un Noir aurait fait mentir l'idéologie raciste qui est au cœur du projet nazi. Mais on oublie de mentionner que l'arme ultime d'Hitler a été de commander à Leni Riefenstahl un documentaire qui a fait le tour du monde.

Ce documentaire, grâce au talent de la réalisatrice, présentée comme « l'égérie d'Hitler », a été un instrument de propagande extraordinaire et extraordinairement dangereux : *Olympia*, c'est le titre en allemand du documentaire, le titre français étant *Les Dieux du Stade*. Elle a utilisé ces Jeux pour construire un imaginaire de la puissance à travers l'héroïsation des corps. Mais par la beauté de son œuvre, Leni Riefenstahl a magnifié le régime nazi, elle l'a même innocenté, d'une certaine manière. Et ce faisant, elle a désarmé la vigilance de ceux qui allaient bientôt devenir les victimes de la guerre hitlérienne : à savoir (entre autres) les Français.

Ce film a fasciné la France, de la gauche à la droite, au point que, en plein Front populaire, le making-of du film, présenté lors d'une soirée de gala le 2 juillet 1937, reçoive le « diplôme de Grand Prix » de l'Exposition internationale de Paris. Leni Riefenstahl est reçue à Paris comme une princesse. Elle est acclamée. Lors de la première projection du film, à l'été 1938, Joy, le recordman français des 400 mètres haies et ses compagnons de l'École de Joinville, en leur tenue blanche de gymnastes, font la haie d'honneur au passage de Leni Riefenstahl et de l'ambassadeur d'Allemagne. La presse (à quelques exceptions près) refuse de voir le danger que représente l'Allemagne hitlérienne. Elle se laisse hypnotiser par la beauté du film et se fait piéger par le mythe de l'olympisme. En témoigne la réaction du magazine *L'Auto*, en date du 2 juillet 1938 : « S'il est vrai que l'art n'a pas de patrie, *Les Dieux du stade* sont le témoignage vivant que le sport est le vrai trait d'union entre les peuples ». Incroyable déni ! Car je rappelle qu'en mars 1938, quatre mois avant cette affirmation de *L'Auto*, l'Allemagne annexe l'Autriche, avant de commencer le

processus de dépeçage de la Tchécoslovaquie qui se termine par les pathétiques Accords de Munich du mois de septembre de cette fatale année 1938.

L'Allemagne était une menace, elle devient un modèle à imiter. Et d'abord un modèle d'organisation du sport. Aux JO de Berlin, la France gagne 19 médailles, l'Allemagne 89 médailles, dont 33 en or... Comme le dit *Le Figaro*, le 12 août 1936 : « L'athlétisme français est en faillite ». C'est le sentiment de l'invincibilité de l'Allemagne nazie qui s'est installé dans les esprits

Sous couvert de respect des principes d'apolitisme, qui doivent guider l'institution olympique, les JO peuvent être transformés en machine à blanchir (ou à faire oublier) des régimes qui conduisent des politiques en opposition radicale à l'idéal olympique.

français. Le mythe de l'olympisme sacralisé par l'image cinématographique a fonctionné à cette occasion comme un leurre faisant « écran » à une réalité intempestive qu'on se refusait de trouver insupportable.

Même un homme comme Emmanuel D'Astier de la Vigerie, futur fondateur du mouvement de Résistance Libération-Sud, n'échappe pas à la séduction. Il passe une journée avec Leni Riefenstahl pour le magazine *Vu*, en juillet 1938.

Il écrit dans ce journal :

« Si elle hausse les épaules quand on la nomme la "Führerin du cinéma", si elle n'a pas de titre officiel, ses avis n'en sont pas moins sollicités, son œuvre admirée, depuis le jour où, scénariste, metteur en scène et premier rôle, elle fit la *Lumière bleue*, son petit chef d'œuvre. Personnalité dominante du cinéma, elle a exalté, illustré l'idée nationale-socialiste. Elle a été l'un des meilleurs chantres de la puissance du Führer... Hitler peut-il l'oublier ? »

Il fait allusion à une rumeur, infondée, selon laquelle la cinéaste serait en disgrâce auprès du Führer. Ce qui, visiblement, ne plaisait pas à ce futur résistant et futur membre éminent du parti communiste français, touché par la grâce de l'Allemande.

On le voit, sous le mythe de l'Olympisme, il y a la réalité nationaliste, les rapports de force géopolitiques, les logiques d'instrumentalisation, et bien d'autres intérêts en jeu.

La Vème République en bout de course



À la suite de la dissolution et d'une campagne électorale trop courte pour être démocratique, l'UEF dénonce une décision irresponsable, prise par un homme seul, qui illustre, une fois de plus, l'inadaptation des institutions de la Vème République au monde contemporain et aux attentes des citoyens.

L'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République constitue une confiscation des élections européennes, de leur résultat et de l'attention portée aux nouveaux équilibres en train de se mettre en place au sein du Parlement et de la Commission. Cette décision brutale de dissolution par le Président de la République a suscité, en outre, stupéfaction et incompréhension chez nos partenaires européens.

Elle est également une décision lourde de conséquences que nous dénonçons. Emmanuel Macron a été élu par deux fois grâce à un vote barrage contre l'extrême-droite. Alors qu'aujourd'hui, vu ses précédents résultats électoraux, l'extrême-droite dispose encore de réserves de voix (12 millions de voix au 1^{er} tour de la présidentielle 2022 alors que 9 millions de personnes ont voté pour les partis d'extrême-droite aux européennes 2024), ces élections anticipées portent le risque majeur de mettre l'extrême-droite au pouvoir.

De plus, ces élections anticipées n'ont laissé qu'une semaine pour la constitution des listes et le dépôt des candidatures et deux semaines de campagne. Ce délai restreint, dans un sentiment d'urgence, contrevient aux principes démocratiques pour permettre un vote serein et éclairé.

Par ailleurs, le Président de la République et certains membres de sa majorité se plaisent à accroître encore la confusion en assimilant l'ensemble du Nouveau Front Populaire et de ses candidats à quelques personnalités extrémistes de la France Insoumise de plus en plus contestées en interne. De surcroît, la stratégie de normalisation par le pouvoir et une partie de la majorité présidentielle, de l'extrême droite continue quand ils affirment, sur les affiches de campagne, « ni RN, ni NUPES » mettant sur un pied d'égalité un parti fondé par des terroristes de l'OAS, d'anciens Waffen SS et des partis démocratiques. Face au risque de l'extrême droite, de son projet de démocratie illibérale, la Vème République n'est plus adaptée.

Communiqué de presse de l'UEF France du 28 juin 2024

Photo de la proclamation de la Vème République en octobre 1958 sur la place de la République à Paris avec le texte : Face au risque de l'extrême droite, de son projet de démocratie illibérale, la Vème République n'est plus adaptée

Cette crise n'est pas qu'une crise politique. C'est une crise de régime.

La Vème République, née dans la période de la Guerre d'Algérie et de la lutte contre les fascistes de l'OAS a été construite par un général et pour un général. Elle a, par ailleurs, organisé une centralisation et une concentration des pouvoirs ayant pour corollaire d'avoir effacé nombre de contre-pouvoirs. Les articles liberticides de la Constitution de 1958 seraient du pain béni pour un régime d'extrême-droite.

Les articles liberticides de la Constitution de 1958 seraient du pain béni pour un régime d'extrême-droite.

Face au risque de l'extrême-droite, de son projet de « démocratie illibérale » comme l'a théorisé Viktor Orban ou comme est en train de le mettre en place Giorgia Meloni en Italie, la Vème République n'est plus adaptée. Le pouvoir exécutif central, en disposant des pouvoirs de nomination, notamment des préfets, de nombreux chemins de contournement de l'Assemblée nationale (décrets, article 49.3, dissolution, ou même possibilité de recourir aux pleins-pouvoirs) constituent autant de risques majeurs pour la survie de notre démocratie en cas d'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite.

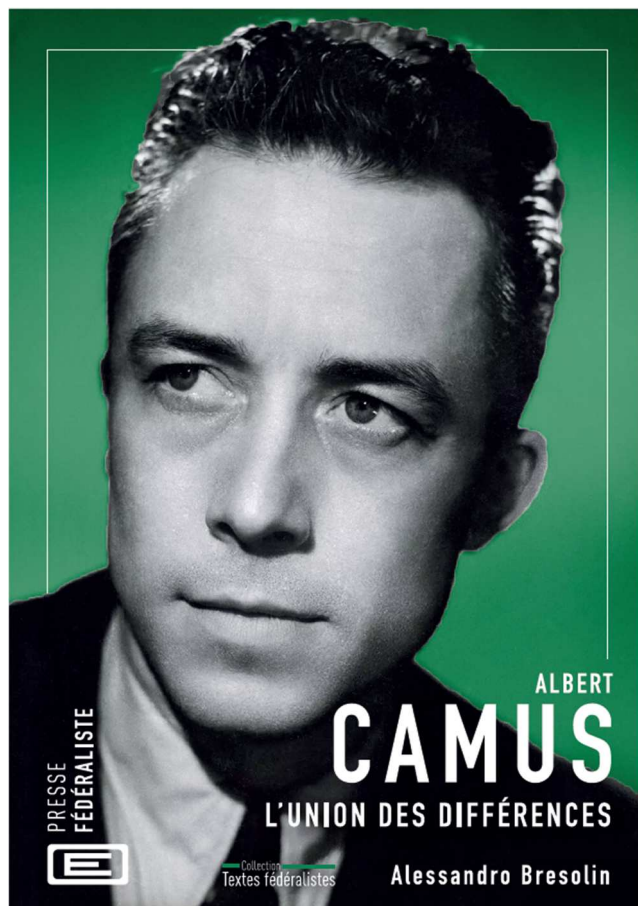
Il faudra, dans le cas où l'extrême droite ne parviendrait pas au pouvoir à la suite des élections législatives des 30 juin et 7 juillet, songer à fonder une VIème République, en marche vers le fédéralisme, en redonnant en particulier des contre-pouvoirs, aux échelons locaux, régionaux, aux corps intermédiaires (associations, syndicats, presse), pour protéger notre démocratie de toute dérive illibérale.

D'ici là, pas une seule voix ne doit manquer le 30 juin, ni le 7 juillet, pour faire barrage à l'extrême droite. Pour cela, nous appelons les partis démocratiques, en particulier droite républicaine (LR « canal historique » et UDI), partis de la majorité présidentielle et du Nouveau Front Populaire, à éviter au second tour les triangulaires et à se désister au profit des candidats les mieux placés pour battre le Rassemblement national.

Où il est question de livres, de passion, de Camus, d'Europe et d'amitié - qui riment tous avec fédéralisme...

Agnès Spiquel

Professeure émérite de littérature française, spécialiste d'Albert Camus



Du 15 au 17 mars 2024, se tenait à Lyon le quatrième salon du livre indépendant, mieux connu sous le nom de « Salon du Magnifique Livre ». Sous les voûtes de la très belle chapelle de la Sainte Trinité, dans une atmosphère joyeuse, on pouvait découvrir les stands les plus divers : albums pour enfants, livres de voyages, romans, recueils poétiques, essais – et les noms de ces maisons d'édition indépendantes, portées par des passionnés du livre, faisaient comme une jolie farandole.

Dans pareil environnement, le stand de « Presse fédéraliste » pouvait sembler austère ; mais il ne désespérait pas : des amis, d'autres éditeurs, mais aussi beaucoup d'anonymes échangeaient longuement avec les deux mordus du fédéralisme qui tenaient le stand : Chloé Fabre et Jean-Francis Billion. Le lecteur les connaît très bien ; mais, moi, je ne les connaissais pas. J'étais arrivée là par le troisième larron du stand, Alessandro Bresolin, mon ami de longue date. J'étais là aussi à cause d'Albert Camus, auquel je m'intéresse de près depuis de longues années – et dont, à ce stand justement, le visage accrochait l'œil du passant distrait puisqu'il faisait la couverture du livre d'A. Bresolin, *Albert Camus. L'union des différences*, dont « Presse fédéraliste » publiait la seconde édition. La première édition de ce livre, en 2017, m'avait fait découvrir le fédéralisme et son histoire au XXe siècle. Mais, à ce stand, j'en rencontrais trois facettes bien vivantes, tellement

différentes et complémentaires : Chloé, Jean-Francis et Alessandro sont, chacun à sa manière, l'application de ce mot-valise qui m'a tout de suite enchantée sur la couverture de la revue, *Fédéchoses*. Mes convictions pro-européennes se trouvaient prolongées et approfondies par leur réflexion et leurs engagements, tels qu'ils les partageaient au fil des heures ; et la formule de « Presse fédéraliste », « Une Europe unie dans un monde uni », me paraissait nécessaire et urgente, vu la sinistre évolution du monde...

Chloé avait aussi prévu une table ronde pour le 16 mars au soir : « Albert Camus : l'Europe et le fédéralisme, "une histoire qui vient de loin" et "le pseudonyme Job" dans l'œuvre de Camus ». Puisque j'étais là, Jean-Francis m'a invitée à la présider – et j'ai accepté l'honneur qu'il me faisait, tout en me sentant illégitime car je n'ai pas travaillé cette question du rapport de Camus au fédéralisme. Les deux conférenciers, eux, explorent le sujet depuis des années car ce sont d'infatigables travailleurs qui sans cesse sur le métier remettent leur ouvrage. Dès 2010, une communication d'Alessandro aux Rencontres Méditerranéennes de Lourmarin s'intitulait : « Une idée qui vient de loin, européisme et fédéralisme dans l'œuvre de Camus » ; et l'année suivante, dans son n° 151, *Fédéchoses* publiait un article de lui, « Le refus d'obéir à la violence. Albert Camus, l'Algérie et le fédéralisme », traduit par Jean-Francis. Celui-ci, en 2014, prononçait au Sénat un vibrant « Hommage à Albert Camus. Fédérer l'Europe – Réformer l'ONU ». De tous ces textes, et de ceux qui ont suivi sur le même sujet, je ne peux pas rendre compte ici de la densité et de la rigueur d'information ; vous les trouverez dans *Fédéchoses* et sur internet. Lisez-les...

Le 16 juin 2024, l'un et l'autre, donc, prolongent ces travaux précédents. Et pour le public (une vingtaine de personnes, autant d'habitues que de non-habitues des réunions fédéralistes) leurs propos résonnent comme quelque chose de très nouveau.

La communication de Jean-Francis Billion s'intitule « Camus

La première édition de ce livre, en 2017, m'avait fait découvrir le fédéralisme et son histoire au XXe siècle.

et le Comité français pour la Fédération européenne de juin 1944 ». Ce mois-là, le CFFE s'était officiellement manifesté par une « Déclaration » dont Camus était l'un des signataires. À plusieurs reprises depuis 2012, Jean-Francis avait établi les faits ; mais, depuis, il les a creusés en amont et en aval, établissant ainsi des filiations, des résonances. Comment et par qui Camus a-t-il été contacté pour cette signature ? En 1944, il est loin encore d'être cet intellectuel de premier plan qu'il va devenir dans les mois suivants. Ce ne peut donc être que par ses compagnons d'engagement, à la fois antifasciste et anticolonialiste, à Alger, avant la guerre (son adhésion au Parti Communiste algérien de 1935 à 1937, sa participation active à *Alger républicain* et au *Soir républicain*, en 1939-40) ; ou bien par ses rencontres, lors de son séjour à Oran en 1941-1942, avec des intellectuels européens réfugiés en Algérie pour fuir les

fascismes ; ou bien par les résistants avec lesquels il a été en contact lors de son séjour, pour raisons médicales, en Haute-Loire en 1942-43. Ce qui émerge, pour Camus, de ces expériences, c'est un approfondissement tous azimuts, nettement perceptible dans les *Lettres à un ami allemand* (1943-45) : sa conscience que l'engagement dans l'Histoire est inéluctable ; sa haine du nationalisme et ses convictions européennes et fédéralistes ; sa sensibilité libertaire.

Ainsi longuement préparé, son soutien officiel de 1944 au CFFE connaîtra ensuite des échos, dont, en 1948, sa prise de parti résolue pour Garry Davis, citoyen du monde. Rien d'étonnant, donc, à sa prise de position fédéraliste, sous le signe de Jean Lauriol, dans ses *Chroniques algériennes – Actuelles III*, recueil de tous ses textes sur la question algérienne depuis les années 1930, publié en 1958. Dans la conclusion du recueil, « Algérie 1958 – L'Algérie nouvelle », Camus énonce le plus clairement possible sa proposition pour une Algérie libérée du colonialisme – et c'est une solution fédéraliste, directement inspirée de l'ouvrage du juriste Marc Lauriol, qui vient de publier un ouvrage *Le Fédéralisme et l'Algérie*. Une « fédération non plus de territoires mais de communautés aux personnalités différentes », écrit Camus ; il s'agit (on l'aura compris) de la communauté arabo-berbère et de celle des Européens d'Algérie.

Oui, l'histoire de Camus avec le fédéralisme vient de loin.

Mais qu'est-ce que Job vient faire dans le second pan de cette réunion fédéraliste ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord rappeler qui est Alessandro Bresolin, cette incarnation du courage à la fois discret et plein de panache, dont nos amis italiens ont le secret. Depuis qu'il s'est emparé de la vie et de l'œuvre de Camus, ce chercheur-fouineur inlassable a beaucoup contribué à mettre en évidence la dimension libertaire et fédéraliste des engagements de celui qu'il considère comme « l'un des écrivains les plus lus, aimés et inécoutés du XXe siècle ». Alessandro, lui, il écoute ! ou plutôt, il découvre sans cesse le document supplémentaire et décisif, le détail qui s'avère indispensable. Depuis dix ans, il peaufine son *Albert Camus. L'Union des différences* dont nous avons ici une édition relue et complétée. Rappelons que le titre même de cet ouvrage est tiré de la conclusion « Algérie 1958 » des *Chroniques algériennes* de Camus. Alessandro y suit le fil de la dimension fédéraliste et libertaire de la pensée de Camus, dans une progression thématique (et non selon un déroulé chronologique).

Mais, chez les vrais chercheurs, un travail en entraîne un autre, immanquablement. C'est de *L'Union des différences* que vient

l'autre fil de la pelote qu'Alessandro tire depuis quelques années. Dans le chapitre 3 de l'ouvrage (« Un regard italien sur l'amitié, sur l'art, sur le politique ») il avait, entre autres, sondé la relation entre Camus et l'écrivain italien Ignazio Silone – dont il est l'un des spécialistes en Italie. Il sait que Camus a fait un beau compte rendu de *Le Pain et le Vin* dans *Alger républicain* en 1939. Il se demande donc s'il a pu lire *Fontamara*, grand succès de Silone en 1933, traduit en français dès 1934.

Il reprend donc les comptes rendus dans *Alger étudiant* : entre 1932 et 1934, plusieurs sont signés Camus, dont un seul portant sur un ouvrage littéraire. On trouve bien dans un numéro de février 1935 une recension de *Fontamara*, mais elle est signée « Job », de même que quatre autres recensions d'ouvrages littéraires, entre mars et avril 1935. Et voilà Alessandro lancé dans une enquête, quasi policière, sur ces comptes rendus – enquête qu'il a racontée dans l'ouvrage publié par Presse fédéraliste en 2021, *Souffrant et fumeur, Camus derrière le pseudonyme JOB ?* Il y défendait brillamment l'hypothèse que ce « Job » du journal des étudiants algérois était en fait le jeune Camus, malade et fumant des cigarettes de la marque Job, alors célèbre en Algérie. Et c'est cette enquête qu'il retrace à nouveau à la table ronde du 16 mars – mais elle entraîne forcément la question : pourquoi ce pseudonyme-là ?

En fait, Alessandro est déjà habité par son enquête suivante : comment la figure de Job est-elle centrale dans la pensée en formation de Camus dans cette fin des années 1930 ? L'historien s'est mué en philosophe – mais sans oublier son talent pour l'histoire intellectuelle : c'est tout le propos de l'ouvrage que Presse fédéraliste va publier en juin 2024, *Camus et Job*.

La spécialiste de Camus est repartie songeuse... et ravie ! La connaissance d'un écrivain passe évidemment par une fréquentation assidue de ses œuvres. Mais il faut aussi comprendre le terreau dans lequel celles-ci ont germé ; et plus encore dans le cas d'un homme dont la pensée philosophique et politique irrigue toute l'œuvre littéraire. Il faut comprendre le contexte dans lequel Camus a grandi, s'est formé, a fait évoluer sa vision du monde à mesure des expériences qui s'offraient/s'imposaient à lui. Cette saisie du contexte ne peut être le fruit de grandes idées assénées a priori et dans lesquelles on force ensuite les textes à entrer, en les tordant. Elle ne peut que se tisser dans le patient travail de chercheurs qui partent d'une analyse rigoureuse de documents – comme ceux qu'on a vus à l'œuvre en cette jolie journée du 16 mars 2024 à Lyon, grâce à Presse fédéraliste.

Les Damnés de la Terre

Théo Boucart

Ancien co-rédacteur en chef du Taurillon. Ancien président des Jeunes Européens - Étudiants de Paris. Membre du CA de Presse fédéraliste



Si les forces de droite radicale et extrême semblent être les grandes gagnantes du scrutin européen de juin 2024, la lutte contre le dérèglement climatique et la destruction de l'environnement pourraient être les grandes perdantes de la prochaine législature. Les partis réactionnaires sont décidés à freiner un changement de société nécessaire, sans être conscients de la violence avec laquelle celui-ci devra se faire si l'inaction l'emportait.

Serait-on à l'aune d'un changement de paradigme au sein de la Commission et du Parlement européens ? Le premier mandat d'Ursula von der Leyen a été marqué dès l'été 2019 par la ferme volonté de faire de l'Europe le continent-pionnier des transitions énergétique et écologique, en annonçant en préambule du « Pacte Vert » l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050. Assistée de son bras droit, le Vice-président néerlandais de la Commission, Frans Timmermans, la Présidente de la Commission a tenu à appliquer les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat de 2015 de manière assez ambitieuse, faisant penser à certains observateurs que l'UE s'était enfin engagée sérieusement pour la protection de notre planète.

Oui mais voilà, les forces réactionnaires, climatosceptiques pour les unes, « climato-réalistes » pour les autres (ce qui revient fondamentalement au même, au vu de l'urgence) ont réalisé une nouvelle percée dans l'hémicycle de Strasbourg. Une percée synonyme de recul, même avant le scrutin de début juin, dans la mesure où le Parti populaire européen, échaudé également par une révolte des agriculteurs, avait déjà annoncé qu'il ne soutiendrait plus autant la mise en place de la législation du Pacte Vert. Un signe de la dangereuse communion de vues entre le centre-droit et les groupes politiques hostiles à l'ambition climatique et environnementale.

L'expression « changement de paradigme » n'est donc pas choisie par hasard, même si sa connotation est ici plus politique que scientifique. Fruit des travaux du philosophe et historien des sciences américain Thomas Kuhn dans les années 1960, cette notion décrit le processus par lequel évolue un ensemble de croyances, valeurs et techniques, vers un

nouveau consensus scientifique, puis politique. Cette évolution ne se fait pas toutefois sans controverse ni résistance, et c'est précisément ce qu'il semble se passer actuellement : le nouveau paradigme climatique n'est toujours pas complètement accepté par tout le monde, notamment dans sa déclinaison socio-économique. Ce consensus, plus fragile qu'il n'y paraît, pourrait donc s'effondrer en faveur d'un retour en arrière politique considérable. Le « flirt » entre le PPE et sa droite au Parlement européen en est potentiellement un avant-goût.

Du vert au brun dans les urnes

Cause principale de ce futur « baiser de la mort », les partis de droite radicale et extrême ont fait exactement ce que les partis verts avaient réussi en 2019 : imposer leurs thèmes de prédilection dans la campagne européenne, en l'occurrence la lutte contre l'immigration dite « incontrôlée », et par corollaire fantasmé, la déconstruction de la politique climat-énergie au niveau européen. Ces partis ne savent pas qu'immigration et changement climatique sont liés : si les flux migratoires vers

Les partis européens écologistes n'ont pas réussi à surfer sur la vague électorale de 2019 pour imposer un véritable changement de cap plébiscité dans les urnes par une majorité d'électeurs.

l'Europe sont considérés comme « incontrôlables » (les conditions de leur accueil et de leur pleine intégration sociale sont étrangement passées sous silence), qu'en sera-t-il au moment où des régions entières de la Terre seront devenues littéralement invivables, poussant des dizaines de millions de personnes, sinon plus, à fuir pour leur survie ?

Les partis européens écologistes n'ont pas réussi à surfer sur la vague électorale de 2019 pour imposer un véritable changement de cap plébiscité dans les urnes par une majorité d'électeurs. Les raisons de cet échec, notamment en France, sont multiples : invisibilisation des sujets écologiques dans le marasme des débats sur l'immigration, manque de clarté de certains programmes, réaction conservatrice de certains électeurs pour qui l'écologie n'est l'affaire que de « bobos gauchistes urbains », mais aussi (ce qui est paradoxalement plutôt positif) volonté d'autres partis qui ne sont pas issus de l'écologie politique de placer ces thèmes au centre de leur philosophie. Il n'empêche, le brun a succédé au vert dans les urnes entre 2019 et 2024, et il est de la responsabilité de tous les partis pro-climat de se poser les bonnes questions pour retrouver des lendemains qui chantent.

La schizophrénie des dominés

Le titre de cet article est une allusion directe au célèbre ouvrage éponyme de Frantz Fanon, chantre de l'anticolonialisme. Rédigé au crépuscule de sa vie et radicalisé par la préface très controversée de Jean-Paul Sartre, le point d'orgue de la carrière littéraire de Fanon a pour sujet (entre autres) de montrer comment l'aliénation du colonisé au système colonial et capitaliste suscite de multiples formes de violence entre les antagonistes. Toute transposition simpliste

L'Union européenne doit tenir le cap, malgré la poussée climatosceptique au Parlement européen. Elle doit continuer d'œuvrer pour la mise en place totale, dans l'esprit comme dans la lettre, du Pacte Vert européen.

et scabreuse mise à part, il existe quelques parallèles entre les « Damnés de Terre » de Frantz Fanon et les dominés du système économique actuel, les franges les plus fragiles de la population desquelles et les partis réactionnaires et climatosceptiques se veulent les hérauts, mais dont les programmes politiques ne feraient que les rapprocher davantage de l'abîme.

Las ! Cela semble fonctionner, quand il s'agit du changement climatique, les dominés peuvent être schizophrènes. Pour le vérifier, il suffit de voir les résultats des élections européennes dans la commune de Blendecques, dans le Pas-de-Calais, terriblement touchée au tournant de l'année par des inondations exceptionnelles et amplifiées par le dérèglement climatique. Jordan Bardella y a obtenu 50,71% des voix. En 2022 déjà, Marine Le Pen était arrivée en tête du second tour des élections présidentielles avec 61,42% des suffrages. Un autre exemple peut être donné pour un département entier, celui des Pyrénées-Orientales, durement touché par des sécheresses à répétition. Jordan Bardella y a obtenu 43,38% des voix.

S'il ne faut pas faire de cette échelle locale une généralité, ce paradoxe électoral en faveur du Rassemblement National montre un puissant esprit de contestation, duquel la lutte contre le dérèglement climatique est une victime collatérale.

La mort violente du « système »

Devant l'ascension fulgurante en France et en Europe des partis de droite radicale et extrême climatosceptiques, plébiscités par des citoyens qui ne semblent pas faire le lien entre « vote brun » et désastre climatique, comment voir l'avenir, sinon en noir ? Le clivage généralisé, qu'il soit politique et social, mais aussi scientifique (de nombreux chercheurs s'engagent encore dans des associations qui mettent en cause l'origine anthropique du dérèglement climatique) ne peut actuellement que nous mener dans le mur, vers la mort violente du système capitaliste libéral, celui qui a tant fait pour notre prospérité européenne, mais qui est responsable de tant de malheurs ailleurs dans le monde, hier comme aujourd'hui.

L'Union européenne doit tenir le cap, malgré la poussée climatosceptique au Parlement européen. Elle doit continuer d'œuvrer pour la mise en place totale, dans l'esprit comme dans la lettre, du Pacte Vert européen. Celui-ci représente un premier jalon vers un changement de société, une société durable et inclusive pour toutes et tous, aux antipodes ce que veulent nous imposer la nouvelle peste brune en divers pays européens.

Sylvie Goulard, *L'Europe enfla si bien qu'elle creva, de 27 à 36 États*

Sylvie Goulard, *L'Europe enfla si bien qu'elle creva, de 27 à 36 États*, 2024 Tallandier, 144 pages

Michel Caillouët

Voilà un livre, au titre volontairement provocateur, qui vient à point nommé !

Il nous emmène à réfléchir sur le dilemme élargissement-approfondissement, si important en 2024 avec les défis géopolitiques liés à l'agression russe en Ukraine, et, sans aucun doute, la nécessité d'une Europe mieux assise sur ses valeurs de démocratie, état de droit, la non-discrimination...

Le ton du livre est donné dès la quatrième de couverture « Les dirigeants européens ont décidé : ils ont promis à l'Ukraine, à la Moldavie, à la Géorgie et à tous les pays des Balkans occidentaux qu'ils rejoindraient l'Union européenne. Les bons arguments ne manquent pas mais, face à un Vladimir Poutine déterminé à abattre tout ce qu'elle représente, l'UE n'a pas le droit à l'erreur. Or le processus a été lancé sans plan d'accord sur l'essentiel. »

Le grand mérite du dernier livre de Sylvie Goulard, avec son expérience reconnue (membre du Cabinet du Président Prodi à la Commission, longtemps Parlementaire européenne...), est de nous alerter, et de bien fixer les enjeux : la décision concernant l'éventuel passage de 27 à 36 membres « doit être réfléchi, en pesant le pour et le contre ».

L'auteure rappelle en effet que l'élargissement peut être le « moyen d'affirmer les valeurs européennes face à un Vladimir Poutine qui exècre l'UE et tout ce qu'elle incarne : la liberté, les droits fondamentaux, la non-discrimination ».

En effet « l'UE est un ensemble ouvert, coopératif. L'extension de l'État de droit, de la démocratie et d'un marché régulé a eu des effets bénéfiques, nous le savons d'expérience » (exemples de l'Espagne, du Portugal, des pays baltes...), mais elle met en garde : que voulons-nous, consolider une « *Europe communauté*, qui reconnaît des droits aux citoyens, défend des valeurs, organise la solidarité par-delà les frontières, et qui a vocation à être dotée de moyens diplomatiques et militaires propres, comme elle s'est dotée d'une monnaie ? « Ou bien nous satisfaisons d'une *Europe marché*, ou bien, pire encore, si nous n'agissons pas assez, nous contenter d'une *Europe mirage*, celle d'aujourd'hui (qui serait encore pire à 36 membres), « faite d'égoïsmes nationaux juxtaposés, dépourvue de budget propre, entravée par le veto et la pusillanimité, dont la politique étrangère reste à peine coordonnée, et la défense un empilement désordonné de moyens nationaux ».

Et l'auteure d'affirmer, dans les circonstances actuelles, l'« *Europe XXL* » que de nombreux politiques nationaux nous proposent, n'est qu'une chimère, et n'impressionnera ni Poutine, ni Trump, ni la Chine....

Le diagnostic des insuffisances européennes est juste et pertinent, une grosse pique de rappel, tellement opportune !

Attaque en règle du rôle et fonctionnement du Conseil européen, « organe (inefficace), qui ne rencontre aucune limite, avec un pouvoir hyper-concentré et fragmenté (puisqu'il est partagé entre 27 gouvernements, ... et ce serait tellement pire avec 37 !). Organe qui ne reçoit pas de mandat politique, qui ne rend de comptes à personne, même au Parlement européen (qui n'a aucune influence sur sa désignation). En résumé, le Conseil européen est « littéralement irresponsable », c'est une espèce de « congrès de Vienne intermittent », un « archaïsme par rapport à l'invention de l'*Europe communautaire* », fondée, depuis 1950, sur la recherche d'un intérêt commun ».

Des changements/réformes sont impérativement nécessaires pour répondre aux défis du XXI^{ème} (sécurité, environnement, citoyenneté, solidarité...). L'Europe actuelle est inopérante sur la plupart de ces domaines, ne dispose que d'un budget réduit à la portion congrue, sans réelles ressources propres, inefficacité coupable.

Si rien n'est fait, le risque de désagrégation de l'Europe communautaire est évident et une UE à 37, sans réformes, ne sera plus qu'une organisation internationale faible, sans influence, et certainement dominée.

La thèse de Sylvie Goulard dans son livre est dès lors très claire : *Impératif de réformer d'abord, accueillir de nouveaux membres ensuite !* Et mieux encore « travailler à construire le patriotisme européen dont nous avons besoin » !

Mais, selon le livre de l'auteure, « ce petit livre de prétend pas détailler les réformes à mener pour permettre l'arrivée de tant de nouveaux pays supplémentaires dans l'UE... Mais l'ampleur du chantier ne fait aucun doute ».

Dès lors, les fédéralistes, tout en comprenant le message, seront un peu déçus...

Même si quelques mots sont dits sur « la nécessité de privilégier la méthode de réforme de traités consistant à réunir une convention », si une allusion est faite, en passant aux États-Unis d'Europe, le verdict semble sans appel « la plupart des responsables admettent, en général, qu'à terme, l'UE devra se transformer sur un mode fédéral, et, à terme, revoir son organisation, son budget et améliorer sa légitimation. À terme, ils le répètent tous, je les entends déjà depuis 30 ans, sans jamais parvenir à s'y résoudre » (tant les pesanteurs nationales et de pouvoirs sont importantes...).

On retiendra aussi ce message adressé aux militants du plus d'Europe : « Marqué par la peur et les tabous, le débat européen manque de hauteur de vue. C'est affligeant. Le camp pro-européen a perdu toute audace. Depuis des décennies désormais, les partis modérés – ou ce qu'il en reste – font (face aux nationalistes) un service minimum sur l'Europe ».

Dont acte, aux fédéralistes de prendre la mesure de ces tristes observations !

Élargissement : les dirigeants européens risquent d'avoir l'élargissement et le chaos

Jean-Guy Giraud

Dans son introduction, Mme Goulard constate que - face aux défis externes qu'elle doit affronter - l'Union poursuit une sorte de fuite en avant vers son élargissement, sans se préoccuper de sa propre consolidation préalable ou, au moins, concomitante.

Elle relève que la proposition souvent avancée d'un parcours « parallèle » des deux processus (renforcement/élargissement) risque de poser problème : en effet, comment opposer en fin de parcours des exigences nouvelles à des pays éprouvés par de longues négociations et une longue attente ?

Le constant renvoi au long terme de « réformes » (et non plus d'« approfondissement ») s'apparente à « une fuite en avant aux airs de déjà vu ».

Dans ces conditions d'impréparation » estime l'autrice « l'Europe XXL est une illusion ».

Elle s'étonne que les chefs d'État et de Gouvernement des 27 fassent « comme si l'aboutissement des réformes internes ne dépendait pas d'eux, de leur engagement, en un mot de leur leadership ».

En réduisant leur choix à une alternative (l'élargissement ou le chaos) - sans s'assurer au préalable de la solidité de l'ensemble - les dirigeants européens risquent d'avoir l'élargissement et le chaos.

D'autre part, Mme Goulard prévient que, dans les Balkans, plus de trente ans après de la dislocation de la Yougoslavie, des revendications nationalistes persistent susceptibles de déstabiliser un ensemble encore fragile.

En présumant de ses forces et en s'enflant démesurément afin de devenir un bœuf géopolitique, la grenouille européenne prend tout simplement le risque d'implorer.

En réalité, les « maîtres » de facto du futur de l'Europe - c'est-à-dire les dirigeants successifs et provisoires du Conseil européen - cherchent seulement à gagner du temps (en fait, en perdre).

Toujours réticents à des transferts - ou plutôt à des mises en commun - de prérogatives nationales pourtant indispensables à la survie du groupe, ils tergiversent et parfois bloquent le processus d'approfondissement. Tout en étant parfaitement conscients de l'impossibilité de faire entrer une dizaine de nouveaux États dans le cadre actuel des Traités, ils ne peuvent se résoudre à en créer les conditions nécessaires.

L'année 2024 permettra peut-être de faire bouger les lignes. Un nouveau Parlement et une nouvelle Commission reprendront le flambeau et pourraient - s'ils le souhaitent - faire avancer les choses. La probable aggravation de l'environnement géo-politique de l'Union (Russie, États-Unis, Chine, ...) pourrait mettre encore plus en évidence le bien fondé des deux objectifs de réforme interne et d'élargissement et leur caractère indissociable.

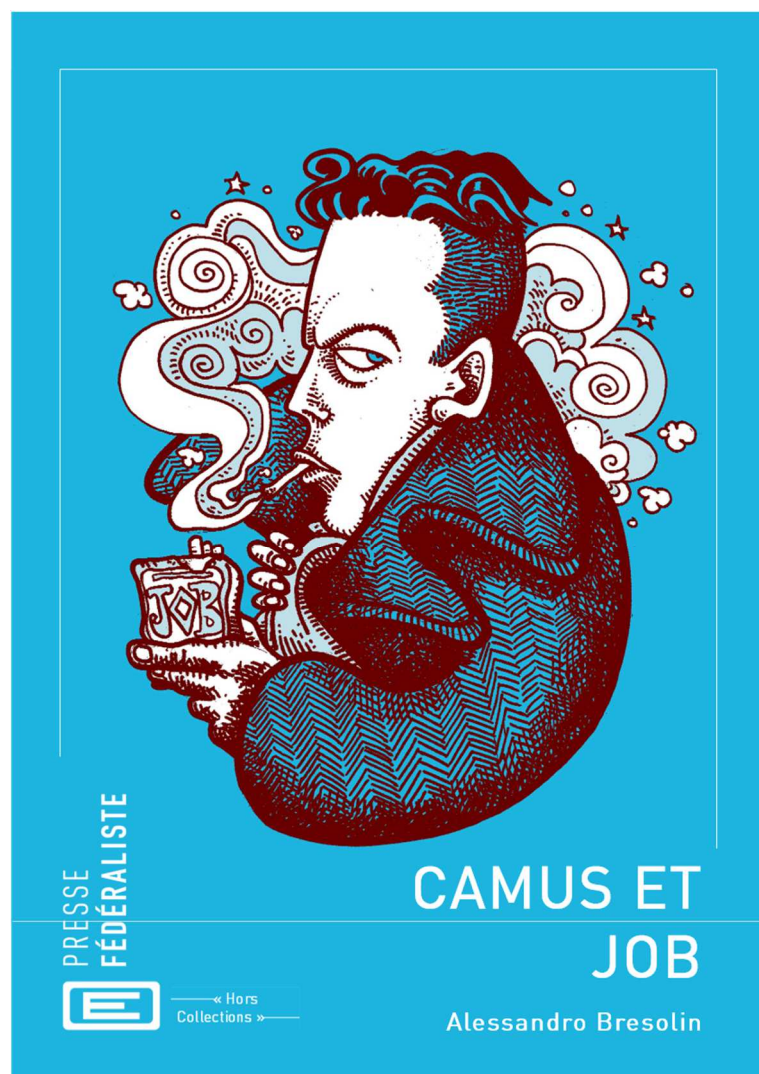
30 idées pour 2030 (reconstruire une Europe démocratique)

Confrontation Europe, 30 idées pour 2030 (reconstruire une Europe démocratique), Descartes et Cie, 2024, 280 pages

Gérard Perret

30 idées pour 2030 (reconstruire une Europe démocratique) est un ouvrage collectif publié par le cercle de réflexion « Confrontations Europe » aux éditions Descartes sous la direction de son président Michel Derdevet avec une introduction de Pierre Moscovici. L'objectif est de fournir à nos concitoyens les arguments nécessaires à la compréhension des enjeux des élections au parlement européen de juin 2024. Dans son avant-propos, Michel Derdevet dit clairement que la méthode fonctionnaliste de la construction européenne a atteint ses limites (L'Europe ne peut plus rester une sorte de GIE au budget limité dépassant péniblement 1% du PIB). La table des matières est en trois parties, chacune contenant 10 propositions : 1 - Nouvelle gouvernance, nouveau modèle européen ; 2 - Pour une croissance durable et sociale ; 3 - L'Europe, un bien commun à partager. Pour nous, fédéralistes, c'est la première partie la plus intéressante avec une proposition de constitution fédérale (régime parlementaire bicaméral avec un premier ministre élu par le parlement et un tribunal constitutionnel mais gardant curieusement le Conseil des ministres de l'union. Le défi institutionnel posé par l'élargissement à 37 peut conduire à deux solutions : 1 - garder la gouvernance actuelle mais généraliser le vote à la majorité qualifiée, ce qui diminuerait le poids des petits États et donc rencontre leur hostilité. Pour redonner à ceux-ci de l'influence, il faut augmenter le pouvoir de codécision du Parlement européen, 2 - créer un noyau dur fédéral au sein de l'UE. Les autres propositions de ce chapitre concernent le modèle économique et social, la défense, la politique commerciale et financière. Le deuxième chapitre traite essentiellement des défis économiques et sociaux posés par les transitions écologiques et numériques ainsi que des problèmes de compétitivité et d'innovation. Le troisième et dernier chapitre traite d'une part des investissements à faire dans les industries du futur et d'autre part des aspects sociétaux, civiques et culturels de la construction européenne. Au total, même si la volonté de faire participer la société civile à ces objectifs est clairement affichée, il n'en reste pas moins que la tonalité très technocratique des propositions en diminue l'intérêt.

Camus et Job, d'Alessandro Bresolin



Camus et Job est un essai historico-littéraire, mais se lit comme un véritable roman noir : il s'agit de déterminer l'identité de l'étudiant qui, durant l'hiver-printemps 1935, a publié cinq recensions dans la revue *Alger-étudiant* sous le pseudonyme JOB. Le criminel à débusquer, c'est l'auteur de ces textes ; le suspect numéro un, c'est Albert Camus, puisque tous les indices mènent à lui : ce jeune étudiant en philosophie a déjà collaboré à la revue et joue encore, à cette période, un rôle actif dans la vie de sa rédaction ; au même moment, il est foudroyé par la découverte de Léon Chestov et de l'existentialisme, la philosophie de l'absurde ayant justement dans la figure de Job sa pierre angulaire.

Retracer la présence de Job dans la pensée et l'œuvre de Camus, à partir de l'utilisation de ce pseudonyme, met en évidence l'importance primordiale de cette figure pour l'auteur de *L'Étranger*.

Alessandro Bresolin, auteur, traducteur et documentariste, a publié différents essais et édité deux anthologies de textes d'Albert Camus et d'Ignazio Silone, plusieurs romans et effectué divers documentaires radiophoniques. Il a déjà publié deux volumes chez Presse fédéraliste, dont l'un réédité en 2023.

Alessandro Bresolin, *Camus et Job*, 2024, Presse fédéraliste, 20 €



Presse fédéraliste

Une Europe Unie dans un monde uni

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Créée en 1973, *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* est la seule revue sur le fédéralisme militant publiée en langue française. *Fédéchoses*, a été dans les premières années après sa fondation en 1973, un bulletin d'information avec l'objectif de mener à l'unification des divers groupes de jeunes fédéralistes de l'hexagone dans la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF France, [re]fondée au Congrès de Lyon de 1975). Il s'est transformé peu après en une revue de réflexion et de dialogue entre militants fédéralistes, intéressés par le fédéralisme, plus spécifiquement institutionnel (interne, européen et mondial). Depuis nous n'avons jamais changé de ligne éditoriale.

S'abonner à *Fédéchoses* et adhérer à Presse fédéraliste

Nom et prénoms

Adresse

Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro € 5

Chèque ou virement à l'ordre de **PRESSE FÉDÉRALISTE**

Banque	Guichet	N° Compte	Clé	Devise
10278	07334	00020810601	69	€
IBAN		BIC	Domiciliation	
FR 76 10278073340002081060169		CMCI FR 2A	CCM LYON FRÈRES LUMIÈRE	

ou paiement sécurisé sur www.pressefederaliste.eu

Maison des Européens de Lyon - 5 Rue Pizay - 69001 - Lyon - France

Pour le fédéralisme - Fédéchoses

Directeur de la publication : Jean-François Richard - **Rédacteur en chef :** Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Adeline Mourais Afonso - Bernard Barthalay - Florent Banfi - Ulrich Bohner - Bruno Boissière - Théo Boucart - Maurice Braud - Didier Colmont - Domenec Devesa - Chloé Fabre - Sandra Fernandes - Dafni Gogou - Ivana Graziani - Michel Herland - Valéry-Xavier Lentz - Marion Larché - Lucio Levi - Alexandre Marin - Catherine Montfort - Hervé Moritz - Silvia Romano

Édition et mise en page : Chloé Fabre - **Attachée de presse :** Sandra Fernandes

Responsable site www.pressefederaliste.eu : Valéry-Xavier Lentz